



600
600

Rapport Financier CIH Bank 2019

CIH Bank (Crédit immobilier et hôtelier) est une banque marocaine filiale du groupe CDG

CIH Bank a été créé en 1920 sous le nom de Caisse de prêts immobiliers du Maroc (CPIM). À la suite de l'extension de son activité au secteur hôtelier en 1967, elle change de nom pour devenir Crédit immobilier et hôtelier. Aujourd'hui, CIH Bank est devenue une banque universelle qui propose ses services sur l'ensemble des secteurs du marché bancaire.

Résultats annuels décembre 2019 du Groupe CIH Bank

Chiffres consolidés

Dépôts clientèle 45 MMDH : **+20,3%**
 Crédits clientèle 53 MMDH : **+12,1%**
 PNB 2 502 MDH : **+11,3%**
 RNPG 426 MDH : **-6,3%**

Chiffres sociaux

Dépôts clientèle 41 MMDH : **+20,3%**
 Crédits clientèle 45 MMDH : **+12,8%**
 PNB 2 017 MDH : **+11,6%**
 RN CIH Bank 451 MDH : **+1,0%**

(Evolution par rapport à décembre 2018)

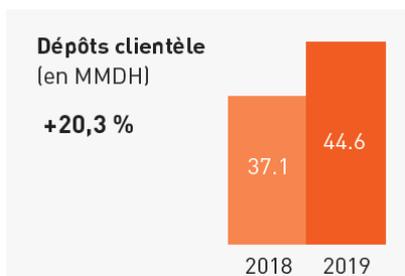
Faits marquants de l'exercice 2019

Durant l'année 2019, CIH Bank a poursuivi la dynamique de son développement :

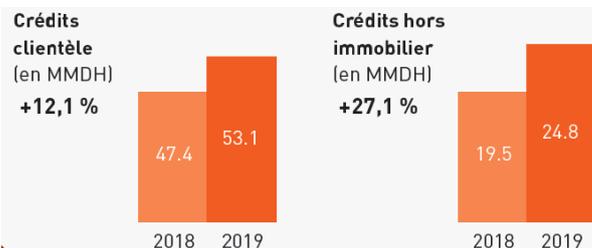
- Enrichissement de l'offre adressée à la clientèle et lancement de nouvelles fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net à travers les Smart Services ;
- Confirmation de la certification ISO 9001-2015 des processus bancassurance, monétique, financement des entreprises & crédits immobiliers ;
- Densification des points de distribution à travers :
 - L'ouverture de 18 nouvelles agences portant le réseau à 300 agences ;
 - Le déploiement de 6 agences mobiles ;
 - Le lancement de nouveaux partenariats pour le développement des points de Cash et implantation de nouveaux GAB.
- Réalisation avec succès d'une augmentation de capital de 500 MDH,
- Création d'un fond OPCI « CIH PATRIMMO ».

Résultats commerciaux consolidés

Avec une collecte nette de 7,5 MMDH, les dépôts clientèle progressent de 20,3% par rapport à décembre 2018, et s'établissent à 44,6 MMDH. Les ressources à vue ont constitué 73% de la collecte réalisée affichant ainsi une évolution de 20% par rapport à décembre 2018.

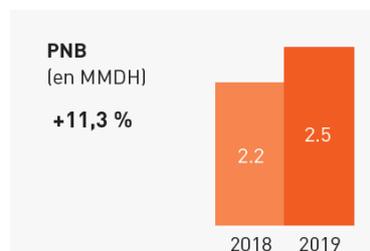


Les crédits à la clientèle s'établissent à 53,1 MMDH, en progression de 12,1% par rapport à fin décembre 2018. Poursuivant sa politique de diversification des emplois clientèle, la banque affiche des crédits hors immobilier à hauteur de 24,8 MMDH enregistrant une croissance de 27,1%, représentant ainsi 46,7% du total des crédits à la clientèle à fin décembre 2019 contre 41,2% en 2018. Les crédits immobiliers affichent une croissance de 2,3%.



Le total bilan consolidé s'établit à 75,1 MMDH, en progression de 15,7% par rapport à décembre 2018.

Le PNB consolidé ressort à 2,5 MMDH en décembre 2019, en progression de 11,3% par rapport à décembre 2018. En social, le PNB de CIH Bank évolue de +11,6%, franchissant ainsi la barre des 2 MMDH.



Le résultat d'exploitation consolidé s'établit à 691,8 MDH, soit +14,7% par rapport à fin décembre 2018. Le coût du risque s'établit à 249,9 MDH contre 219,9 MDH en 2018, soit une hausse de 13,7%. Le taux du coût du risque consolidé s'établit à 0,45% et reste dans le standard du marché.

En social, le résultat brut d'exploitation s'établit à 1,2 MMDH, soit une progression de 51,6% suite à la réalisation de l'opération OPCI ayant généré une plus-value de 338 MDH dans les comptes sociaux. Le coût du risque s'établit à 543,2 MDH dont 243,2 MDH destinés à couvrir le risque de contrepartie, soit un taux de coût de risque normatif de 0,51%.

Le reliquat a été constitué en tant que provisions pour risques généraux, traduisant l'approche proactive de la banque dans la couverture des risques éventuels, notamment ceux induits par les évolutions réglementaires.

En social, le Résultat Net de CIH Bank s'établit à 451,4 MDH en décembre 2019, en hausse de 1,0% par rapport à décembre 2018. Le Résultat Net Part du Groupe ressort à 426,4 MDH en décembre 2019 en retrait de 6,3% par rapport à décembre 2018.

A stylized bar chart with a grid background. The bars are in shades of yellow and orange. The number "600" is visible on the grid.

600
600

A stylized bar chart with a grid background. The bars are in shades of yellow and orange. The number "400" is visible on the grid.

400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2019

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires du Crédit Immobilier et Hôtelier sont convoqués au siège social, 187 avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire :

Le Jeudi 02 Avril 2020, à 15 Heures

à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

A Titre ordinaire

1. Ratification des modalités de convocation ;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
4. Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
5. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
6. Affectation du résultat ;
7. Jetons de présence ;
8. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;
9. Ratification de nomination d'administrateurs ;
10. Renouvellement de mandat d'administrateur ;
11. Désignation d'un nouveau représentant permanent d'un actionnaire ;
12. Ratification de l'opération d'augmentation du capital.

A Titre extraordinaire

13. Mise en conformité des statuts ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

Modalités de participation à l'Assemblée

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité dès lors qu'ils s'inscrivent sur le registre des actions nominatives de la Société depuis au moins cinq (5) jours avant la date de la réunion.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au Secrétariat Général du Groupe CIH Bank au siège social de la banque. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet du CIH : <http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques> : Avis de convocation à l'assemblée générale mixte Ordinaire et Extraordinaire.

Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen du formulaire de vote qui est mis à la disposition des actionnaires au Secrétariat Général du Groupe CIH Bank. Ce formulaire de vote par correspondance peut être également téléchargé sur le site internet du CIH : www.cihbank.ma, rubrique <http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques> : Avis de convocation à l'assemblée générale mixte Ordinaire et Extraordinaire.

Les textes et projets de résolutions ainsi que l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, sont mis à la disposition du public sur le site internet du CIH : www.cihbank.ma.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187, avenue Hassan II, le lundi 02 Avril 2020, à partir de 15 heures.

Il est à rappeler, à cet égard, que les états de synthèse au titre de l'exercice 2019 ont été publiés dans les journaux suivants dûment habilités à recevoir les annonces légales :

- Le matin du lundi 24 février 2020.
- Finances News jeudi du 27 février 2020.

Données de contact :

- Melle AMAL MOUHOU
- Tel : 05 22 47 94 24
- Adresse : Siège Social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187 Avenue Hassan II.

Projets de résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2019, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un résultat bénéficiaire 451.399.319,00 Dirhams pour les comptes sociaux. L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2015.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Constate que le bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créditeur de 522.429.956,00 Dirhams, est de 951.259.309,00 Dirhams ;
- Décide de fixer le montant du dividende à 14 Dirhams l'action ;
- Prend acte que le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2019 s'élève à 396.546.290,00 Dirhams ;
- Décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 554.713.019,00 Dirhams ;
- Le dividende de 14 dirhams par action est payable à partir du 1er juillet 2020.

Récapitulatif de l'affectation des résultats - exercice clos 2019	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	451 399 319
Déduction des pertes antérieures	-
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	451 399 319
Réserve légale [-]	22 569 966
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	522 429 956
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	951 259 309
Nombre d'actions	28 324 735
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	396 546 290
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	554 713 019

Le dividende de 14 dirhams par action est payable à partir du 1er juillet 2020.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport.

SEPTIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, ratifie la nomination de M. Ahmed REDA CHAMI en qualité d'administrateur indépendant, faite par le Conseil d'Administration en date du 13 novembre 2019 pour six (6), soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, ratifie la nomination de Mme. Dayae OUDGHIRI en qualité d'administrateur indépendant, faite par le Conseil d'Administration en date du 13 Novembre 2019 pour six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2024.

HUITIÈME RÉSOLUTION : RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat d'administrateur de M. Karim CHIOUAR, pour six (6) ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2025.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de la désignation de M. Mohamed Amine FILALI, Directeur du Pôle Risk Management à la CDG, en qualité de représentant permanent de Massira Capital Management.

DIXIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ayant constaté la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social par apport en numéraire, portant ainsi le capital social du Crédit Immobilier et Hôtelier de 2.660.808.500,00 Dirhams (Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Huit Mille Cinq Cent) dirhams à de 2.832.473.500,00 Dirhams (Deux Milliards huit Cent trente-deux Millions quatre cent soixante-treize Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 28.324.735 (Vingt-huit millions trois cent vingt-quatre mille sept cent trente-cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) Dirhams chacune, toutes de même catégorie, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur la constatation de la réalisation de l'opération d'augmentation du capital, conformément aux dispositions de l'Article 186 de la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, et conformément, aussi, à la délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 04 Avril 2019.

L'Assemblée Générale en prend acte et ratifie la modification corrélative de l'article 6 des statuts, comme suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 2.832.473.500,00 Dirhams (Deux Milliards huit Cent trente-deux Millions quatre cent soixante-treize Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 28.324.735 (Vingt-huit millions trois cent vingt-quatre mille sept cent trente-cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

A TITRE EXTRAORDINAIRE :**ONZIÈME RÉSOLUTION : MISE A JOUR DES STATUTS**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide sur proposition du Conseil d'administration de procéder aux modifications statutaires nécessaires à la mise en conformité des statuts de la Société et ce, conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes complétée et modifiée par loi n° 78-12 et la loi n° 20-19.

DOUZIÈME RÉSOLUTION : MODIFICATION DES ARTICLES DES STATUTS

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 11, 13, 17, 20, 21, 22, 24, 26 et 29 des statuts de CIH qui sont désormais libellés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 11 – CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMPOSITION - NOMINATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou à titre provisoire par le Conseil d'Administration dans les conditions prévues à l'article 14 ci- après. L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs indépendants qui doit être compris entre un minimum d'un administrateur et un maximum d'un tiers des administrateurs tenant compte de leur taille et selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib».

Ledit administrateur indépendant est nommé, rémunéré et révoqué dans les mêmes conditions et modalités appliquées aux administrateurs. Une rémunération exceptionnelle peut lui être allouée pour les missions qui lui sont confiées à titre spécial et temporaire

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs non exécutifs qui ne sont ni président directeur général, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction. Leur nombre doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités.

(... le reste a été supprimé)

ARTICLE 13 – ACTIONS D'ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Par dérogation aux dispositions légales régissant les sociétés anonymes et aux présents statuts, les membres indépendants du conseil d'administration, ne doivent détenir aucune action de la banque, avec ou sans droit de vote, et ce conformément à la réglementation bancaire, Dahir n°

1-14-193 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

ARTICLE 17 – ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que ces actes dépassaient ledit objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu de circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

La cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé font l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration.

Toutefois, tout projet de cession de plus de 50% des actifs de la société, durant une période de 12 mois, doit être soumis à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tel que visé à l'article 26 des statuts.

Le Conseil constitue en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Et ce, conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée, et par les textes législatifs et réglementaires concernant son activité. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Toutes les personnes participant aux réunions desdits comités sont tenues à l'obligation de discrétion prévue par les dispositions légales et réglementaires.

ARTICLE 20 – RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DU DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le Conseil d'Administration répartit entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

Le conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités prévus à l'article 51, une rémunération exceptionnelle, sous réserve de respecter la procédure prescrite par l'article 56.

Il peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés dans l'intérêt de la société.

Les rémunérations et les remboursements des frais sont portés aux charges d'exploitation.

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la rémunération du Président du Conseil et du Secrétaire du Conseil et son mode de calcul et de versement.

Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

ARTICLE 21 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**21.1 – Conventions autorisées**

Toute convention intervenant entre la Société et l'un de ses administrateurs ou Directeurs Généraux, ou Directeurs Généraux Délégués ou un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital ou des droits de vote doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées à l'alinéa précédent est indirectement intéressée ou dans lesquelles elle traite avec la Société par personne interposée

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenant entre la Société et une entreprise, si l'un des administrateurs, Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux Délégués de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant administrateur ou directeur général de l'entreprise ou membre de son directoire ou de son Conseil de surveillance.

L'administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ou l'actionnaire intéressé est tenu d'informer le Conseil, dès qu'il a eu connaissance d'une convention à laquelle les dispositions ci-dessus sont applicables. Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée. Ils sont également tenus d'informer le conseil d'administration des éléments permettant d'évaluer leurs intérêts afférents à la conclusion des conventions prévues au même article. Et notamment la nature des relations existantes entre les parties desdites conventions et les raisons économiques justifiant leur conclusion ainsi que leurs différentes caractéristiques.

Le Président du Conseil d'Administration avise les commissaires aux comptes des conventions autorisées dans le délai de trente (30) jours à compter de la conclusion desdites conventions et soumet celles-ci à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Lorsque l'exécution de conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs a été poursuivie au cours du dernier exercice, le commissaire aux comptes est informé de cette situation dans le délai de trente (30) jours à compter de la clôture de l'exercice.

Les commissaires aux comptes présentent sur ces conventions un rapport spécial à l'Assemblée qui statue sur ce rapport. L'intéressé ne peut pas prendre part au vote et ses actions ne sont pas prises en compte dans le calcul du quorum et de la majorité.

Les conventions approuvées par l'Assemblée, comme celles qu'elle désapprouve, produisent leurs effets à l'égard des tiers, sauf lorsqu'elles sont annulées dans le cas de fraude.

Sans préjudice de la responsabilité de l'Administrateur, du Directeur Général, du Directeur Général Délégué ou de l'actionnaire intéressé, les conventions conclues sans autorisation préalable du Conseil d'Administration peuvent être annulées si elles ont eu des conséquences dommageables pour la société gestionnaire.

La nullité peut être couverte par un vote de l'Assemblée Générale intervenant sur rapport spécial du commissaire aux comptes.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

21.2 – Conventions libres

Les dispositions du point 21.1 ci-dessous ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Cependant, ces conventions, sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières ne sont significatives pour aucune des parties, sont communiquées par l'intéressé au président du conseil d'administration. La liste comprenant l'objet et les conditions desdites conventions est communiquée par le président aux membres du conseil d'administration et au ou aux commissaires aux comptes dans les soixante jours qui suivent la clôture de l'exercice.

21.3 – Conventions interdites

A peine de nullité, il est interdit aux administrateurs autres que les personnes morales de contracter, sous quelque forme que ce soit des emprunts auprès de la Société, de l'une de ses filiales ou d'une autre société qu'elle contrôle au sens de l'article 144 de la Loi 17-95, de se faire consentir par elle un découvert, en compte courant ou autrement, ainsi que de se faire cautionner, ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers. La même interdiction s'applique aux Directeurs Généraux, aux Directeurs Généraux Délégués, aux représentants permanents des personnes morales administrateurs et aux commissaires aux comptes. Elle s'applique également aux conjoints aux ascendants et descendants jusqu'au deuxième degré inclus des personnes visées au présent article, ainsi qu'à toute personne interposée.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 62 alinéa 2 de la Loi 17-95, cette interdiction ne s'applique pas en cas d'opération courante conclue à des conditions normales.

ARTICLE 22 - NOMINATION ET DURÉE DES FONCTIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle est exercé par deux ou plusieurs Commissaires aux comptes chargés des missions (i) de contrôle du suivi des comptes sociaux dans les conditions et pour les buts déterminés par la Loi et par la Loi Bancaire, et (ii) de vérification de la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à l'Article 70 de la Loi Bancaire, pour une durée de trois exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes du troisième exercice. Le commissaire aux comptes, nommé par l'Assemblée en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur. Lorsqu'à l'expiration des fonctions d'un commissaire aux comptes, il est proposé à l'Assemblée de ne pas les renouveler, le commissaire aux comptes doit être, s'il le demande, entendu par l'Assemblée.

Le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib ».

ARTICLE 24 - DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, incapables, opposants, ou privés du droit de vote.

(... sans changement)

5) Les délibérations de l'Assemblée Générale ou Spéciale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau dans les conditions prévues par la loi.

Le procès-verbal de l'assemblée doit préciser pour chaque résolution, au moins le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés, la proportion du capital

social représentée par ces votes, le nombre total de votes valablement exprimés, ainsi que le nombre de votes exprimés pour et contre chaque résolution et, le cas échéant, le nombre d'abstentions.

Les sociétés dont les actions sont inscrites à la cote de la bourse des valeurs publient sur leur site internet, dans un délai qui ne dépasse pas quinze jours après la réunion de l'assemblée, les résultats des votes.

(... le reste sans changement)

ARTICLE 26 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

1) L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

2) L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société.

3) Lorsque la cession ou les cessions desdits actifs portent sur plus de 50% des actifs de la société pendant une période de douze (12) mois, une autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire est exigée. La demande d'autorisation doit être accompagnée d'un rapport établi par le conseil de surveillance. Les dispositions de l'article 70 de la présente loi relatives au rapport accompagnant la demande d'autorisation préalable et au mode de calcul du seuil de 50% sont applicables auxdites cessions.

4) Elle est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée, sur première convocation, d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si une première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée, dans les formes et délais prévus par la loi. Cette deuxième Assemblée délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux (2) mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

5) Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

ARTICLE 29 - INVENTAIRE - COMPTES ANNUELS

Il est dressé, chaque semestre, un état sommaire de la situation active et passive de la Société ; cet état est mis à la disposition des commissaires aux comptes.

Il est en outre, établi chaque année, un inventaire contenant l'indication de l'actif et du passif de la Société. Dans cet inventaire, les divers éléments de l'actif social subissent les amortissements qui sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Les états de synthèse et le rapport de gestion du Conseil d'Administration sont mis à la disposition des commissaires aux comptes soixante (60) jours au moins avant l'avis de convocation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le rapport de gestion doit également faire ressortir des mandats des administrateurs ou membres du conseil de surveillance dans d'autres conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principales.

Dans les quinze (15) jours qui précèdent l'Assemblée Générale, tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social de l'ordre du jour de l'Assemblée, du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions, de la liste des membres du Conseil d'Administration, de l'inventaire et des états de synthèse de l'exercice écoulé, du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport des commissaires aux comptes, et du projet d'affectation des résultats, selon les modalités fixées par l'Autorité marocaine du marchés des capitaux.

Deux exemplaires des états de synthèse accompagnés d'une copie du rapport du ou des commissaires aux comptes sont déposés au greffe du tribunal, dans un délai de 2 mois à compter de la date de leur approbation par l'assemblée générale.

Ce dépôt peut être effectué par voie électronique dans les conditions fixées par voie réglementaire.

TREIZIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, actifs disponibles à la vente, et instruments dérivés.

- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes

- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers, notamment les immeubles de placement et les immobilisations corporelles et incorporelles

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions à usage administratif :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Immeubles et constructions à usage touristique :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvres terrassement, structure métallique	50
Catégorie B	Menuiserie, revêtement, cloisons amovibles et aménagement extérieurs	15
Catégorie C	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, équipements cuisines, étanchéité, électricité	15
Catégorie D	Equipements hôteliers, mobiliers, équipements piscine, peinture	5

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

Les taux d'amortissements retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

Les biens faisant l'objet de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les loyers constituent une charge.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019.

IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;

- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective modifiée.

La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat).

La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019. Il n'y a aucun impact sur les capitaux propres, pas d'années comparatives, pas de comptes pro-forma.

Exemptions d'utilisation :

Le Groupe CIH a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;

L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (Le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.

Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

- Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit.

Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument. Elle propose donc un modèle de dépréciation en 3 temps par phases appelées communément « Buckets » :

- Bucket 1 (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- Bucket 2 (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- Bucket 3 (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

La norme IFRS 9 a été adoptée par les Banques marocaines avec une première publication des impacts en juillet 2018 (FTA au 01/01/2018). Un exercice après l'entrée en vigueur, CIH BANK poursuit sa démarche d'amélioration de la méthodologie de dépréciation (ECL) en capitalisant sur l'extension de l'historique des données disponibles, en procédant à un exercice de backtesting sur un périmètre progressivement plus large et en affinant sa démarche.

Au 31/12/2019, les paramètres LGD appliqués aux portefeuilles de crédit à l'habitat ont fait l'objet d'une revue approfondie.

Pour rappel, s'agissant de la LGD, CIH BANK n'applique pas de taux forfaitaire et a opté pour une LGD modélisée reposant sur les données suivantes, extraites du système de gestion, selon une base individuelle et par contrat :

- La probabilité de retour en sain ;
- Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties ;
- Le taux de recouvrement attendu des autres sources de remboursement autres que les garanties.

Cette revue a consisté, d'une part, à vérifier le bon calcul, par l'outil IFRS 9 déployé par la Banque, de la LGD en fonction des paramètres retenus en FTA, et d'autre part, à s'assurer de la qualité des prévisions de récupérations initialement intégrées dans le modèle en les comparant avec des données observées.

A l'issue de cette revue, les ajustements et corrections suivants ont été apportés aux paramètres LGD relatifs au portefeuille des crédits à l'habitat :

- **La probabilité de retour en sain de l'exposition :**

Taux de retour en sain évolutif, calculé sur base statistique dans la limite de 5 ans de séjour en B3 (vs. en FTA, un taux de retour en sain stable dès la deuxième année de séjour en B3 sans limitation dans le temps).

- **Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties :**

Remplacement d'un taux de récupération unique par des taux de récupération selon la famille de produits (Régime général, Fogarim, Fogalogue, etc.), tenant compte des garanties CCG le cas échéant et de l'historique des récupérations observées.

- **Le taux de recouvrement attendu des remboursements hors garanties :**

Modélisation de taux de récupération sur la base d'un historique de flux encaissés sur une période de 6 ans par type de crédit à l'habitat (vs. Estimation à dire d'expert avec les équipes recouvrement)

Les évolutions susmentionnées ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme IAS 8 et se traduisent par un impact sur les fonds propres de -213 MDH.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

• une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

*LGD (loss given default) : Estimation de la perte relative à un actif financier dans le cas où survient un défaut, et ce en fonction de la valeur de recouvrement attendue.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2019

Principales hypothèses retenues	Indimittés de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-19	31-Déc-18	31-Déc-19	31-Déc-18
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	4,70%	5,40%	3,60%	4,80%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2208	2 042	2208	2 042
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,1% et 1,4%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Première application d'IFRIC 23 :

Applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017. L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions-

Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Risques à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure **Entité Structurée** : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rattachés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 31/12/2019*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1.500	329.7
Crédilog IV	Prêts hypothécaires	2014	1.200	190.7

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC et Maroc Leasing) ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière du CIH. Il arrête les orientations stratégiques du CIH et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale du CIH et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques du CIH à travers notamment le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction de Risques (dont le Contrôle permanent) et la Direction des Engagements sont rattachées à La Gestion Globale des Risque et Recouvrement.
- L'entité ALM est rattachée au Finances, Moyens et Traitements.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée à la DSI.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité du Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité de Conformité et Risques Opérationnels.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité Stratégique.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles. Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiés à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale. Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

Le CIH a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadrées par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants:

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés ;
- Système de délégation de pouvoir approprié ;

- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par ensemble de politiques risques organisées en une politique risque mère et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risque opérationnel, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre:

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise
 - Comité Banque de l'Immobilier
 - Comité Banque de Détail
 - Comité Stratégique
 - Comité des Engagements
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose en outre sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches:

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements;
 - Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
 - Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
 - Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.
- Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De part l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé. La banque vise à généraliser cette approche aux autres activités.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des risques et recouvrement, notamment :

- La Direction des risques : suivi sur base agrégée
 - La Direction des Engagements : suivi des engagements
- En plus des 3 banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de la Promotion Immobilière et Banque de l'Entreprises.
- Le suivi, sur base agrégée, du risque de crédit est assuré par la Direction des Risques, au travers des entités suivantes : « Modélisation, Notation interne et reporting risque de crédit », et « Reporting réglementaire fonds propres et ratio de solvabilité ».

Pour assurer le suivi des engagements, la Direction des Engagements est supportée par les entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, Analyse du risque de contrepartie, Pilotage du risque de contrepartie, Expertise et suivi technique des projets immobiliers.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les trois segments Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de la Promotion Immobilière et Banque de l'Entreprises assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers:

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

- La renotation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, et la Promotion Immobilière.

Toutefois, afin de couvrir tout le périmètre par le système de notation et accompagner le développement de la banque, les modèles de notation pour les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit ont été mis en place en 2019.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté.

Un nouveau modèle de notation entreprises est ainsi mis en place. A cet effet, un appel d'offres a été lancé fin 2019 pour l'implémentation du nouveau modèle prévue en 2020. L'outil intégrera les modèles suivants: Entreprises, Professionnels et Promotion Immobilière.

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

- Modèle de notation de la promotion immobilière :

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Un projet de mise en place d'un outil intégrant les modèles de notation entreprises, promotion immobilière et professionnels a été entamé en fin 2019.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction des engagements lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus du Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 31/12/2019, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction des Engagements procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font

l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risque significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune desdites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement;

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex: incidents de paiement) ou externe (ex: Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...); L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 3,9 milliards de Dirhams au 31 décembre 2019.

Le taux de CES s'établit à 6,85% au 31 Décembre 2019 contre 7,25 % au 30 Juin 2019. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

- La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous ;
- L'approche par les processus et l'unicité du référentiel ;
- Articulation des contrôles ;
- La hiérarchisation des risques opérationnels ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels, au Comité Management des Risques et au comité Risques, ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison de la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers:

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Ce processus est intégré dans un progiciel qui est déployé depuis début 2011.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents inclut, d'un côté, les incidents à impact financier notamment sur la base des pertes, des charges courantes et non courantes et des mouvements opérés sur les provisions. Ainsi que les incidents à impact d'image notamment sur la base de l'analyse des réclamations clients selon une vision risque opérationnel.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à postériori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Cette cartographie a fait l'objet d'une mise à jour en 2017 et 2018 pour l'ensemble des processus métiers, de support et de management.

Ce dispositif permet de fiabiliser les risques opérationnels déjà inventoriés, en intégrant les contrôles visant à les maîtriser, d'identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi et d'intégrer de nouveaux risques liés à l'évolution de l'activité de CIHBANK.

Le livrable de cette mise à jour contient :

- La description des processus ;
- Les risques opérationnels ;
- Les types de risques opérationnels ;
- Les types d'impacts détaillés ;
- Les contrôles de premier et deuxième niveau ;
- L'évaluation des risques bruts (historique, projective, et prudente) ;
- L'évaluation des dispositifs de contrôles associés à chaque risque ;
- L'évaluation des risques résiduels.

Les risques forts et majeurs font l'objet d'un suivi à travers des plans d'atténuation.

Couverture des processus comptables par le dispositif de gestion des risques opérationnels

Les processus comptables font partie du périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels notamment des processus de support et de management, ainsi que par le dispositif de contrôle permanent dont la revue est en cours avec l'accompagnement d'un cabinet externe.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier aux faiblesses constatées

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

g. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque. Subséquemment, une revue de tout le dispositif PCA et PSI est prévue en 2020.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK met actuellement en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de change, et de contrepartie.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK prévoit les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-2.5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 15 Janvier 2018.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de marché sont organisées autour de trois entités distinctes :

- Le Front Office (Salle Des Marchés) : la Direction Marché des capitaux est rattachée à la Banque de Financement et d'investissement ;
- L'entité Middle office et risque de marché : rattachée à la Direction des Risques ;
- Le Back Office : rattaché à la Direction Flux et traitements ;

Rôle de la Salle Des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

Rôle de la Direction des Risques

En plus des actions réalisées par le middle office, notamment le contrôle des résultats et des opérations effectuées par la Salle des Marchés (procédures, réglementation, etc...), du suivi des limites et production des reporting réglementaires et internes et la production des alertes, la Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion des risques de marché

CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de 6 MdsDH au 31/12/2019.
- Un portefeuille d'investissement dont l'encours est de 45 MDH au 31/12/2019.
- Un portefeuille de placement dont l'encours est de 650 MDH au 31/12/2019.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Ils sont suivis au quotidien par le front Office et le middle Office. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse des placements.

Aussi, un suivi de la position de change de la banque est-il effectué régulièrement par rapport au seuil réglementaire requis pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de change. Des limites de contrepartie sont fixées pour le dirham, le change au comptant, le change à terme et la position de change. Les limites sont suivies et contrôlées par le Middle Office.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VaR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VaR) au titre du 4ème trimestre affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 4.6 Millions de dirhams. Le back testing effectué durant le 4ème trimestre 2018 n'affiche aucun dépassement (Avec une perte maximale de 2.94 Millions constatée durant le trimestre).
- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 79 394 dirhams. Le back testing effectué durant le 4ème trimestre 2018 soulève 4 dépassements (Avec une perte maximale de 67 887 dirhams constatée durant le trimestre).
- **Titres de propriété** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 1 876 dirhams. Le back testing effectué durant le 4ème trimestre 2018 n'affiche aucun dépassement (Avec une perte maximale de 1 470 dirhams constatée durant le trimestre).

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position Globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte STOP loss et STOP win.

Situation des portefeuilles de marché :

- Le Portefeuille de transaction affiché au 31/12/2019 :
 - Structure du PTF: constitué de minimum 91,87% en BDT,
 - P&L : une PV latente de 37,92 MDH et MV latente de 7,01 MDH,
 - Sensibilité: 1,79. La MV serait de 107 MDH si la courbe augmente de 100 Pb,
 - Duration du PTF: 1,83 ans.
- Portefeuille d'investissement au 31/12/2019:
 - PV latente : 41 MDH;
 - Sensibilité PTF : le PTF d'investissement affiche une contre - performance de 3,73 % en cas de hausse de la courbe des taux de 100 pb, soit 25,67 MDH.
- Portefeuille de Placement au 31/12/2019:
 - MV latente: 45 KDH;
 - Sensibilité PTF : une contre - performance de 0,95 % en cas de hausse de la courbe des taux de 100 pb, soit 428 KDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : En cours de mise en place pour remplacer le système actuel ARPSON.
- Systèmes des flux de données de marchés et de traitement instantané des opérations.
- Application permettant la saisie et le dénouement des opérations pour le compte de la clientèle.
- SRBM : application qui sert pour les transferts de fond transitant par le compte BAM.
- SWIFT : permet le transfert des devises chez les correspondants.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que le CIH a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites par contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

Evaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2019, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -298 millions DH soit 3,79% des fonds propres réglementaires.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel.

En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité d'Audit.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2019 s'établissent Les fonds propres arrêtés sur base consolidée à fin Décembre 2019, s'établissent à 7 879 MDH contre 7 426 MDH à fin Décembre 2018, soit une hausse de 453 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 4,69 milliards de dirhams intégrant 3,617 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1104 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 349 millions de dirhams d'intérêts minoritaires.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 299 MDH, la participation Maroc leasing mise en équivalence pour 463 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 214 millions de dirhams et 60 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres prudentiels.

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 138 MDH correspondant à 60% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculées sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 10% au lieu de 9,71%. Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 3,19 milliards de dirhams composés d'emprunts obligataires. Au 31 décembre 2019, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 16,83% contre 16,74% au 31/12/2018.

ENKDH	Déc-19
Fonds Propres CET1	4 171 354
Fonds Propres TIER 1	4 685 263
Fonds Propres TIER 2	3 194 164
Fonds Propres Admissibles	7 879 427
Total des Actifs Pondérés	46 817 565
Risques de Crédit pondérés	41 442 072
Risques de Marché pondérés	1 132 133
Risques Opérationnels pondérés	4 243 360
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8,91%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,01%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	16,83%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2019 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2019			
D. Emission Tit	Taux	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,7%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	2,97%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,99%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,1%	10	350 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2019 représentent 41,44 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 3,32 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Décembre 2019, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 91 millions de dirhams au 31 Décembre 2019.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,24 milliards de dirhams au 31 Décembre 2019 pour une exigence en fonds propres de 339 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base sociale son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 25/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 685 Millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 5,36 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 12,75%.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK est en cours de déploiement d'un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

En effet, CIH Bank a lancé courant Mai 2019 un projet de mise en place de ce dispositif qui a été finalisé à fin 2019 sur le périmètre social.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH Bank, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH Bank.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH Bank.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH Bank a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'Administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée ;

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH Bank.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP seront rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

Les travaux ICAAP et appétence au risque ont été réalisés à ce stade sur le périmètre social. La mise en place des ICAAP sur le périmètre consolidé est lancée et sa finalisation est prévue en 2020.

INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 832 473 500 dirhams (Deux Milliards Huit Cent trente-deux Millions quatre cent soixante-treize cent cinquante) divisé en 28 324 735 (Vingt Huit Millions trois cent vingt-quatre milles sept cent trente-cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES sur l'année 2019

Le Conseil d'Administration décide de proposer à L'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

	2019
Bénéfice de l'exercice	451 399 319
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	451 399 319
Réserve légale (-)	22 569 966
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	522 429 956
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	951 259 309
Nombre d'actions	28 324 735
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	396 546 290
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	554 713 019

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 14 dirhams par action et un dividende exceptionnel de 2 dirhams par action. Le dividende ordinaire et le dividende exceptionnel seront payables à partir du 2 juillet 2019.

Politique de conformité de l'établissement

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit :

- Veille réglementaire ;
- Identification et mise sous contrôle des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend trois entités :

- La Direction Conformité Normative ;
- L'entité Contrôle Permanent ;

- L'entité Sécurité Financière.

Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;
- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Le 3ème niveau de contrôle incombe à la Direction de l'Audit Interne qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

	Nature des contrôles	Niveaux	Acteurs	Objet
Contrôle Permanent	Contrôle au fil de l'eau	1 ^{er} Niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-office RSSI	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités Risques informatiques
	Contrôle au fil de l'eau	2 ^{ème} Niveau	Engagement Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risque comptables et budgétaires Risque de non-conformité Risque bâlois
Contrôle Périodique		3 ^{ème} Niveau	Audit Interne	Cohérence et efficacité d'ensemble

Source : CIH Bank

VOLET ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

L'éthique et la déontologie représentent un fort engagement collectif chez CIH Bank qui a établi, à cet égard, un code de bonne conduite, mettant en exergue les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêts, la prévention du blanchiment de capitaux et la préservation du patrimoine de la banque. Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien. Des formations sont également organisées sur ce thème au profit des nouvelles recrues pour leur transmettre les principes fondamentaux qui sous-tendent la vie au CIH Bank et leur assurer une bonne intégration.

De même, en tant que société cotée, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre le délit d'initié, laquelle définit les engagements à la charge des personnes en position d'initiés permanents ou occasionnels, tels que définis par les circulaires de l'AMMC. Les personnes concernées ont reçu ce document et s'engagent, par acte signé, à en respecter la teneur.

Enfin, dans une démarche volontariste et en vue promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, CIH Bank a soumis depuis 2011 les responsables, à partir du grade de Directeur de Pôle, à la procédure de déclaration volontaire de patrimoine, en vertu de laquelle ils communiquent régulièrement à la Cour des Comptes leurs revenus et leurs biens et avoirs, mobiliers et immobiliers, conformément à la législation en vigueur.

Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place. Une entité dépendant du Pôle Conformité est chargée d'animer les activités liées à ce volet, par le truchement d'actions périodiques de sensibilisation. Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter au Pôle Conformité les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives. Les dispositifs de contrôle permanent de 2ème niveau, de traitement des réclamations, de Médiation Interne et d'Inspection Générale concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à une structure dépendant de la Direction Générale de la Banque, le Comité administratif, qui prend des sanctions en cas d'irrégularités avérées. L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.

LUTTE CONTRE LES CONFLITS D'INTERETS

En vue de raffermir les valeurs de transparence, de probité et d'indépendance, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre les conflits d'intérêts qui a été approuvée par son Conseil d'Administration en Mars 2011. Elle matérialise l'engagement de l'ensemble des acteurs de la banque de respecter les règles à même de leur permettre de mieux gérer les situations de conflits d'intérêts.

En application de cette politique, des dispositifs ont été mis en place pour préserver l'indépendance de jugement des administrateurs, des dirigeants exécutifs, des cadres et des employés de la banque. Sur le plan de l'organisation, un recueil des missions et attributions des entités est mis en place, la règle de séparation des tâches et des responsabilités incompatibles est observée, la collégialité est érigée en tant que principe de base dans la prise de décision et l'indépendance hiérarchique des entités de contrôle est assurée.

Pour ce qui a trait aux procédures, les dispositions légales régissant les conventions réglementées

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

sont strictement observées, la règle du double regard est établie et l'obligation de soumettre la décision à l'échelon supérieur est instituée à chaque fois qu'un employé traite une demande qui le concerne personnellement ou l'un de ses proches.

En ce qui concerne les activités commerciales, des prescriptions strictes sont établies, dont la primauté des intérêts du client sur ceux de la banque ou de l'employé, le droit à l'information, l'égalité de traitement et le respect des lois et des réglementations, des règles d'éthique et de déontologie, des procédures internes et des pratiques de la profession.

De même, le devoir d'alerte est conféré à l'ensemble des employés par les documents de référence de la banque tels que les codes, les chartes et les politiques. Les missions de revue réalisées par les commissaires aux comptes et les contrôles assurés par des entités indépendantes, notamment l'Audit Interne, la Conformité, les Engagements et la Comptabilité, veillent au respect des principes liés aux conflits d'intérêts qui visent à préserver une relation saine de la banque avec tous ses partenaires et favoriser ainsi la création de richesses de façon loyale et pérenne, au profit de toutes les parties.

Dispositif de Gouvernance de CIH BANK

Depuis Mai 2009, CIH Bank a adopté un nouveau mode de gouvernance qui a consisté dans :

- La transformation juridique de CIH Bank en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2009 ;
 - La décision du Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Président Directeur Général.
- Dans ce sillage, le Conseil d'Administration du 25 Novembre 2009 a :
- Défini la composition des comités techniques émanant du Conseil d'Administration :
 - Comité de Nomination et de Rémunération ;
 - Comité Stratégique ;
 - Comité d'Audit.
 - Approuvé un partage de délégations de pouvoirs de décision entre le Comité Stratégique et le Président Directeur Général, en matière :
 - D'octroi de crédit ;
 - D'investissement ;
 - De traitement amiable et transactionnel des dossiers des créances en souffrance ;
 - De cession des actifs immobiliers.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2010, CIH Bank a présenté son dispositif cible de gouvernance d'entreprise, en complément du plan stratégique 2010-2014.

Ce dispositif vise à doter la banque d'un système de gouvernance conforme aux normes légales et réglementaires et aligné sur les meilleures pratiques, dans le but d'en faire un facteur clé de succès pour la réalisation d'une croissance saine et sécurisée de la banque, conformément à ses objectifs stratégiques.

Le dispositif de gouvernance d'entreprise s'articule autour de 4 modules :

- Module 1 : Organisation – Missions et attributions – Fiches de poste ;
- Module 2 : Système de décision et de délégation des pouvoirs ;
- Module 3 : Gestion collégiale ;
- Module 4 : Supervision et pilotage.

Par ailleurs, et pour permettre d'assurer un suivi du déploiement de ce dispositif cible de Gouvernance d'entreprise, une « Matrice cible de gouvernance d'entreprise » a été définie.

Cette matrice est mise à jour annuellement pour mesurer l'écart entre les travaux réalisés et le dispositif cible de Gouvernance d'Entreprise.

I. Organisation – Manuel des missions et attributions

1. Organisation

La nouvelle organisation de CIH BANK a été déclinée début 2010. Elle s'est traduite par :

- La création de 3 métiers commerciaux :
 - La Banque des Particuliers et des Professionnels ;
 - La Banque de l'Immobilier ;
 - Et La Banque de l'Entreprise.
- La restructuration de la fonction recouvrement ;
- Le rattachement au Président Directeur Général des fonctions de contrôle, Capital Humain, communication et marketing, qualité et Gouvernance ;
- Le rattachement au Directeur Général Délégué des fonctions risques, finances et support.

2. Manuel des Missions et Attributions

Ce manuel est le complément de l'organisation en vigueur. Il définit le rôle, les attributions et les responsabilités des différentes structures de la banque en vue d'une meilleure complémentarité et d'une plus grande synergie.

Les missions se déclinent en attributions d'ordre général et en attributions spécifiques à chaque entité, compte tenu du rôle qu'elle est amenée à jouer dans le modèle opérationnel de la banque.

Les attributions générales consistent en un certain nombre de principes qui concernent l'ensemble des Responsables, indépendamment de leurs fonctions propres : il s'agit de principes communs, relatifs au management de l'entité d'une façon générale (Réalisation des objectifs, gestion des équipes, respect des saines pratiques de gestion, relations avec les autres entités, qualité de service rendu à la clientèle de façon directe ou indirecte, etc.).

Les attributions spécifiques ont trait à chaque entité en particulier, compte tenu de son périmètre d'intervention et de la particularité du métier concerné.

Le manuel des missions et attributions constitue le cadre dans lequel s'exercent les délégations de pouvoirs conférés dans le système délégataire de la banque (voir module 2 ci-après). Il est périodiquement mis à jour en fonction de l'évolution de l'organisation de la banque.

Ce manuel est complété par un manuel des « Fiches de poste » qui décline les attributions au niveau le plus détaillé: le poste de travail.

II. Système de Décision et de Délégation des Pouvoirs

Le Système Délégataire décrit l'ensemble des délégations de pouvoirs conférées aux mandataires de la banque. Il est régi par un certain nombre de principes qui ont présidé à son élaboration et qui en précisent les modalités d'exécution.

Le système de décision a pour objectif de sécuriser le processus décisionnel de l'entreprise en veillant à trouver un juste équilibre entre:

- l'impératif de conférer aux mandataires une marge de manœuvre décisionnelle, notamment en matière d'engagements pris à l'égard des tiers, au nom de l'entreprise, pour permettre la réalisation des objectifs commerciaux;
- l'impératif de sécuriser les engagements de l'entreprise en introduisant des jalons appropriés pour

le contrôle a priori ou a posteriori des risques induits par ces engagements.

- Le système de décision est un élément du dispositif du contrôle interne de l'entreprise.

- La délégation de pouvoirs émane du Président Directeur Général. Elle est conférée à titre institue personae au mandataire concerné ;

- Elle fait l'objet d'une formalisation écrite en vue d'en préciser l'étendue et faciliter le contrôle de son exercice ;

- Elle doit être exercée par le mandataire, dans le cadre de ses attributions, en toute responsabilité, diligence et vigilance pour servir au mieux les intérêts de la banque ;

- La délégation est déclinée pour chaque ligne métier de la banque comme suit :

- Les pouvoirs de la Banque des Particuliers et des Professionnels ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Immobilier ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Entreprise ;
- Les pouvoirs en matière de recouvrement ;
- Les pouvoirs en matière d'achats ;
- Les pouvoirs des autres entités du siège ;

Les pouvoirs de décision

- La délégation de pouvoirs de décision est conférée dans le cadre de limites internes, en fonction du domaine d'activité concerné ;
- La délégation des pouvoirs de décision est exercée par le délégataire soit directement, soit dans le cadre de comités prévus à cet effet et ce, conformément aux règles de prise de décision spécifiques à chaque domaine d'activité ;
- En cas d'absence d'un mandataire, ses pouvoirs sont exercés par un intérimaire nommé et formellement désigné, ou à défaut par son supérieur hiérarchique direct.

Les pouvoirs de signature

- Les pouvoirs de signature portent sur la signature d'actes engageant la banque vis-à-vis des tiers ;
- Ces pouvoirs s'exercent dans le strict respect des pouvoirs de décision dont ils constituent la formalisation et auxquels ils ne se substituent pas ;
- Les pouvoirs de signature doivent être exercés dans le respect de la règle de la double signature des mandataires habilités.

Les pouvoirs de représentation

- Les pouvoirs de représentation visent à permettre à des responsables de la banque de la représenter vis-à-vis des tiers ;
- Toute opération de représentation non prévue dans les recueils des pouvoirs doit faire l'objet d'un acte de pouvoir spécial émanant du Président Directeur Général ou d'un Directeur Général Délégué.

III. Gestion collégiale (les comités internes)

• La gestion collégiale se matérialise à travers la création d'un certain nombre de comités internes à la banque.

- Ces Comités sont des instances d'échange d'informations et de prise de décisions, élargies aux responsables métiers concernés par les sujets traités ;
- Ils sont présidés par le Président Directeur Général, ou par tout autre Responsable de la banque désigné par lui ;
- Les Comités sont régis par des Chartes qui en précisent les domaines de compétence, les attributions, la composition et les règles de fonctionnement ;
- Chaque comité est animé par une Direction métier qui en assure le secrétariat ;
- La planification et la coordination entre les différents comités sont assurées par le Secrétariat Général Groupe.

En fonction de leurs compétences, les Comités internes sont regroupés comme suit :

- Les Comités de Supervision
- Les Comités de Gestion Opérationnelle
- Les Comités par Pôles Métiers
- Les Comités Régionaux
- Les Comités prévus par le Code du Travail

Gestion collégiale – Comités de supervision

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	Cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque	Hebdomadaire
Comité Commercial	En charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque des particuliers et des Professionnels en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel. Assure le suivi des réalisations commerciales. Ce Comité se réunit trimestriellement avec la présence des Directeurs Régionaux.	Hebdomadaire/ Trimestriel
Comité Organisation et Système d'information	Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ;	Mensuelle
Comité de Management des Risques	En charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle
Comité de Contrôle Interne	Vérifie la correcte couverture du périmètre de CIH BANK et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne.	Trimestrielle
Comité de suivi des Affaires Spéciales	Examine l'évolution du recouvrement des clients contentieux historiques de la banque.	Mensuelle
Comité de suivi du recouvrement et du contentieux	Examine l'évolution de l'activité de Recouvrement des créances en situation contentieux ou amiable	Trimestrielle
Comité Qualité	Veille au respect des normes qualités, instituée par la banque.	Trimestrielle

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

Gestion collégiale - Comités Risques

Comités	Mission	Fréquence
Comité des Engagements	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes et le réaménagement des conditions de prêts.	Hebdomadaire
Comité de Recouvrement	Statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité de pilotage des risques de crédit	Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques.	Trimestrielle
Comité des grands risques	Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ;	Trimestrielle
Comité des risques opérationnels/ Conformité	En matière de risques opérationnels, il a pour objet d'identifier les risques opérationnels et valider l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur gestion. En matière de conformité, il est en charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité.	Trimestrielle
Comité de Suivi des risques sensibles	Il examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle
Comité de provisionnement	En charge d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle
Comité ALM	En charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif- Passif	Trimestrielle

Gestion collégiale - Comités de gestion

Comités	Mission	Fréquence
Comité Administratif	En charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatifs que qualitatifs.	Hebdomadaire
Comité Produits	statue sur les nouveaux produits et services à mettre en place dans le cadre du développement des activités de la banque.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie	En charge du suivi de la gestion de la trésorerie de la banque.	Hebdomadaire
Comité de suivi des opérations d'assainissement	En charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : garanties, suspens, comptes en sommeil.	Trimestrielle
Comité de suivi des Activités Non Bancaires	Ce Comité est une instance en charge du suivi des activités non bancaires de la banque.	Trimestrielle
Comité Gestion Relation Clientèle	A pour mission de veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations de la clientèle et l'amélioration des processus qui sont à leur origine.	Mensuel
Comité PHE	Il statue, dans le cadre des limites de compétence fixées en matière de cession du patrimoine hors Exploitation relevant de son domaine de compétence. Il donne un avis sur les propositions d'acquisition de gages.	A la demande
Comité Multi canal	A pour objectif d'assurer le suivi et la coordination des travaux de mise en œuvre de la stratégie « multi-canal » de CIHBANK.	Mensuel

Gestion collégiale - Comités délégués des Pôles Métiers

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Crédit Banque des Particuliers et des Professionnels	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts de la clientèle des Particuliers et professionnels, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Immobilier	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Entreprise	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des entreprises et ce, dans et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	Statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le système de délégation sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité des Prêts au Personnel	Statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité.	Hebdomadaire

Gestion collégiale - Comités Régionaux

Comités	Mission	Fréquence
Comité Régional	Assurer le suivi des réalisations commerciales régionales ; Traiter toute question d'ordre administratif ou logistique relatives à la région ; Surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région.	Mensuelle
Comité de Coordination Régionale	Développer la synergie et la complémentarité régionale entre les différents métiers commerciaux de la banque (Banque des Particuliers et professionnels/Banque de l'Immobilier/Banque de l'Entreprise).	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	Traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur Régional.	Quotidienne

IV. Supervision et pilotage

Le dispositif de supervision et de pilotage est composé des organes sociaux de la banque qui sont :

- Le Conseil d'Administration ;
- Les comités techniques émanant du Conseil d'administration ;
- La Direction Générale de la banque.

En sus des dispositions légales et réglementaires précisant les attributions et les responsabilités de l'organe d'Administration et de l'Organe de Direction, le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2013 a adopté les documents suivants :

- La Déclaration de Gouvernance d'Entreprise ;
- Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
- Les chartes des comités techniques émanant du Conseil d'Administration ;
- La charte de l'Administrateur.

Ces documents ont été actualisés par le Conseil d'Administration du 22 Février 2017.

V. Structure des organes de gouvernance

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2019

Fonction	Nom et fonction	Date de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	11/06/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
	M. Abdellatif ZAGHOUN Directeur Général de la CDG	11/03/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Mohamed Amine FILALI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
	Mme Latifa ECHIHABI Secrétaire Générale de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2019
	M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
Administrateurs	M. Mustapha LAHBOUBI Pôle Stratégie et Développement de la CDG	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	17/12/2014	AGO statuant sur les comptes 2019
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	23/03/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
	Mme Amina BENKHADRA Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines	14/12/2016	AGO statuant sur les comptes 2021
	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Administrateurs Indépendants	Mme Dayaa OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2019

ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a tenu 7 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Arrêté des comptes de l'exercice 2018 ;
- Augmentation du capital pour un montant de 500.000.000 de Dirhams ;
- Nomination de deux Administrateurs indépendants ;
- Cession d'actifs (point d'information) ;
- Approbation du Budget 2020 ;
- Lancement de l'opération OPCI ;
- Stratégie de CIH BANK ;
- Restitution des travaux d'évaluation de la gouvernance d'entreprise CIH.

COMITES ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITE DE NOMINATION, REMUNERATION ET GOUVERNANCE

Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.

Membre*	Fonction
M. Abdellatif ZAGHNOUN	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2019

Ce comité a tenu une réunion au cours de laquelle il a examiné la rémunération des dirigeants de la banque.

COMITE DES GRANDS ENGAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS

Présidé par le Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit mensuellement et à chaque fois que nécessaire. Ce comité a pour mission de Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la banque.

Le Conseil d'administration a délégué une partie de ses pouvoirs au Comité des grands Engagements et investissements qui statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, afin de permettre au Conseil d'administration de statuer sur certaines décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements sera consulté pour avis, sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'Investissements en participations.

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH Bank
Mme. Latifa ECHIHABI	Membre du Comité - Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2019

Le Comité des Grands Engagements et investissements a tenu 13 réunions en 2019 au cours desquelles il a traité des sujets suivants :

- Approbations de crédits ;
- Examen de schémas de sortie de dossiers en recouvrement ;
- Examen de la situation des Hôtels filiales de CIH ;
- Projet de club sportif et centre d'estivage pour le personnel.

COMITE D'AUDIT

Le comité d'Audit qui se tient au moins quatre fois par an, il d'assiste le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre*	Fonction
M. Khalid EL HATTAB	Président du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Mohamed Amine FILALI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
Mme Amina BENKHADRA	Membre du comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines
Mme Dayae OUDGHIRI	Membre du comité - Présidente de la Société FULGURANS

* Au 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice 2019, le comité d'audit s'est réuni 05 fois au cours desquelles il a examiné les points suivants :

- Arrêté des comptes au 31/12/2018 ;
- Validation de la charte d'Audit
- Reconductio du Mandat des Commissaires Aux Comptes
- Analyse de la Mise en place de l'IFRS 9 et de son impact sur le Bilan d'ouverture au 01.01.2018 ;
- Arrêté trimestriel des comptes sociaux et des comptes consolidés au 31/03/2019, au 30/06/2019 et au 30/09/2019 ;
- Synthèse d'avancement de la mise en œuvre des recommandations ;
- Certification IFACI - Synthèse de l'audit à blanc et point sur les étapes ;
- Synthèse du Rapport Contrôle interne CIH BANK 2018 ;
- Synthèse des réclamations de la clientèle ;
- Focus sur les Fonds propres et les ratios de solvabilité ;
- Focus sur l'évolution du Coût du risque ;
- Projet de mise à jour de la Charte du Comité d'Audit ;
- Points Conformité ;
- Points Contrôle Permanent.

COMITE DES RISQUES

Le comité des Risques qui se tient au moins 04 fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposés.

Membre*	Fonction
M. Ahmed Reda CHAMI	Président du Comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
Mme Amina BENKHADRA	Membre du comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines

* Au 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice 2018, Le Comité des Risques a tenu 05 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Suivi des Recommandations ;
- Coût de Risque aux normes sociales et IFRS ;
- Évolution des prêts mesurée par système de notation interne ;
- Notation entreprise ;
- Fonds propres et ratio de solvabilité ;
- Maîtrises des risques crédit niveau agences ;
- Estimation de l'Impact de la 19 G ;
- Évolution des Emplois ;
- Évolution des principaux Indicateurs de Risques :

- Risques de Crédit (SNI et Qualité de production) ;
- Risques Financiers (ALM, Fonds propres, ratios, ...) ;
- Risques Opérationnels ;
- Risques Activités de Marchés.

- Synthèse du projet ICAAP et Risk Appetite ;
- Stratégie des Activités de marchés ;
- Validation de la Nouvelle Charte du Comité des Risques.

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2019

(en milliers MAD)

BILAN CONSOLIDE

ACTIF IFRS	2019.Déc	2018.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	2.573.522	1.548.102
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8.174.486	5.645.059
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.890.821	5.036.876
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.283.665	608.183
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	446.593	1.699.348
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	37.123	1.356.217
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	409.470	343.131
Titres au coût amorti	936.103	875.674
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.195.065	2.447.826
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	53.097.311	47.358.257
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	275.934	254.005
Actifs d'impôt différé	164.544	135.070
Comptes de régularisation et autres actifs	1.966.277	1.016.525
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	460.754	473.723
Immeubles de placement	1.260.107	1.138.667
Immobilisations corporelles	2.070.588	1.753.627
Immobilisations incorporelles	213.567	304.569
Ecart d'acquisition	299.428	299.428
TOTAL ACTIF	75.134.280	64.949.880

BILAN CONSOLIDE

PASSIF IFRS	2019.Déc	2018.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7.229.961	6.798.677
Dettes envers la clientèle	44.579.283	37.052.586
Titres de créance émis	9.743.163	9.660.857
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	290.803	278.671
Passifs d'impôts différés	140.828	99.350
Compte de régularisation et autres passifs	3.528.791	1.853.274
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions pour contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	438.019	437.242
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.695.908	3.647.263
Capitaux propres	5.487.522	5.121.960
Capital et réserves liées	2.832.474	2.660.809
Réserves consolidées	2.254.349	2.093.804
Réserves consolidées - Part du groupe	1.858.320	1.626.256
Réserves consolidées - Part des minoritaires	396.029	467.547
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-78	-41.953
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	-78	-41.953
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	400.778	409.301
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	426.382	455.043
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	-25.604	-45.742
TOTAL PASSIF	75.134.280	64.949.880

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	2019.Déc	2018.Déc
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.798.267	2.661.163
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1.166.049	-1.038.082
MARGE D'INTERETS	1.632.218	1.623.081
Commissions (produits)	348.983	334.640
Commissions (charges)	-12.865	-10.128
MARGE SUR COMMISSIONS	336.117	324.513
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	436.730	94.133
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	177.176	82.839
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	259.554	11.294
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.206	21.079
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	956	4.223
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	1.250	16.856
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	1.164
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	914.189	842.292
Charges des autres activités	-819.597	-657.419
PRODUIT NET BANCAIRE	2.501.863	2.248.842
Charges générales d'exploitation	-1.394.828	-1.286.744
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-165.335	-139.160
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	941.701	822.937
Coût du risque de crédit	-249.930	-219.895
RESULTAT D'EXPLOITATION	691.771	603.042
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6.226	30.761
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36.258	100.826
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	734.255	734.628
Impôts sur les bénéfices	-333.477	-325.327
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	400.778	409.301
Résultats Minoritaires	25.604	45.742
RESULTAT NET PART DU GROUPE	426.382	455.044
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	15,1	17,1
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	15,1	17,1

FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat avant impôts	734.255	734.628
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	768.485	641.647
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	215.150	105.401
+/- Dotations nettes aux provisions	-2.694	199.731
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(6.226)	(30.761)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(15.790)	(47.401)
+/- Produits/charges des activités de financement	-	(19.382)
+/- Autres mouvements	(23.704)	(91.341)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	935.221	757.895
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	(108.605)	4.281.355
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	723.172	(2.245.607)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(977.233)	(5.040.540)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	861.213	211.426
Impôts	(285.644)	(310.552)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	212.902	(3.103.918)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1.882.378	(1.611.395)
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(9.644)	1.661.449
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	(81.484)
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1.001.988)	(1.068.585)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(1.011.633)	511.380
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	101.913	36.915
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	48.645	1.034.066
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	150.558	1.070.981
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	(4.057)	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1.017.247	(29.033)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1.679.764	1.708.797
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	1.548.102	1.333.158
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	131.662	375.639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.565.349	1.679.764
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	2.573.522	1.548.102
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8.174)	131.662
Variation de la trésorerie nette	885.585	(29.033)

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
Capitaux propres au : 2018.décembre	2.660.809	-	-	2.126.294	-41.953	4.745.149	422.177	5.167.327
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-307	-	-307	-370	-677
Autres mouvements	-	-	-	-44.688	-	-44.688	-	-44.688
Capitaux propres corrigés : 2018.décembre	2.660.809	-	-	2.081.299	-41.953	4.700.154	421.808	5.121.962
Opérations sur capital	171.665	-	-	326.164	-	497.829	-	497.829
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-372.510	-	-372.510	-23.406	-395.916
Resultat de l'exercice	-	-	-	426.382	-	426.382	-25.604	400.778
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	41.875	41.875	-	41.875
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	41.875	41.875	-	41.875
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres corrigés : 2019.décembre	2.832.474	-	-	2.461.335	-78	5.293.730	372.798	5.666.528
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-136.763	-	-136.763	-	-136.763
Autres mouvements	-	-	-	-39.870	-	-39.870	-2.373	-42.243
Capitaux propres corrigés : 2019.décembre	2.832.474	-	-	2.284.702	-78	5.117.097	370.425	5.487.522

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2019.Déc	2018.Déc
Crédit de trésorerie	-	140.259	6.847.035	235.607	7.222.901	5.334.170
comptes à vue débiteurs	-	36.892	1.800.988	62.065	1.899.946	1.752.982
créances commerciales sur le maroc	-	14.356	700.844	24.103	739.304	626.478
crédits à l'exportation	-	1.100	53.707	1.847	56.654	50.137
autres crédits de trésorerie	-	87.909	4.291.497	147.591	4.526.998	2.904.573
Crédits à la consommation	-	-	-	8.196.178	8.196.178	7.119.719
Crédits à l'équipement	191.223	3.824	4.418.759	1.174.517	5.788.323	4.143.820
Crédits immobiliers	-	-	7.758.605	18.348.632	26.107.237	25.520.904
Autres crédits	-	897.193	1.412.199	10.479	2.319.871	1.579.599
Créances acquises par affacturage	1.252.776	-	-	-	1.252.776	1.326.491
Intérêts courus à recevoir	-	2.420	74.742	45.899	123.061	94.538
Créances en souffrance	-	-	700.249	3.666.258	4.366.506	4.089.714
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	340.080	1.957.596	2.297.675	1.858.385
sur base individuelle	-	-	340.080	1.957.596	2.297.675	1.858.385
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irrelatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	18.134	18.134	7.686
TOTAL	1.443.999	1.043.696	20.871.509	29.738.107	53.097.311	47.358.257

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2019.Déc	2018.Déc
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	666.991	875.674
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	666.991	875.674
Autres titres de créance	269.113	-
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	269.113	-
Juste valeur au bilan	936.103	875.674

NOTE-A9BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	2019.Déc	2018.Déc
impôts courants	275.934	254.005
impôts différés	164.544	135.070
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	440.478	389.075
impôts courants	290.803	278.671
impôts différés	140.828	99.350
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	431.632	378.021

NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES

	2019.Déc	2018.Déc
Actifs d'impôts différés	164.544	135.070
Passifs d'impôts différés	140.828	99.350
Position nette	23.715	35.720

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2019.Décembre		2018.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	879.888	-	800.477	-
Banques centrales, ccp	1.693.634	-	747.625	-
Total	2.573.522	-	1.548.102	-

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2019.12	2018.12
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8.174.486	5.645.059
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.890.821	5.036.876
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.283.665	608.183
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	446.593	1.699.348
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	37.123	1.356.217
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	409.470	343.131
Actifs financiers au coût amorti	57.228.479	50.681.757
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.195.065	2.447.826
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	53.097.311	47.358.257
Titres au coût amorti	936.103	875.674
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2019.Déc	2018.Déc
A VUE	1.866.701	297.355
Comptes ordinaires	715.876	310.446
Prêts et comptes au jour le jour	1.168.143	-
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-17.317	-13.092
A TERME	1.329.877	2.151.325
Comptes et prêts à terme	1.328.141	614.288
Prêts subordonnés et participants	-	260.000
Valeurs reçues en pensions à terme	-	1.274.390
Créances rattachées	1.737	2.648
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3.196.579	2.448.680
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1.514	855
TOTAL NET	3.195.065	2.447.825

Allocation des pertes attendues au 31/12/2019

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2019	3.196.579	-	-	3.196.579
Encours Hors Bilan au 31/12/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2019	1.514	-	-	1.514
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2019	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2019	45.104.508	4.998.061	5.290.760	55.393.329
Encours Hors Bilan au 31/12/2019	9.065.439	18.293	206.656	9.290.388
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2019	184.600	108.752	1.864.641	2.157.993
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2019	17.820	466	120.732	139.018

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2019	936.103	-	-	936.103
Encours Hors Bilan au 31/12/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2019	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2019	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2019	446.903	-	-	446.903
Encours Hors Bilan au 31/12/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2019	310	-	-	310
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2019	-	-	-	-

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2019.Déc	2018.Déc
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	164.520	9.124
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2.270	12.673
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	189.944	147.559
Autres débiteurs et actifs divers	1.609.544	847.169
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1.966.277	1.016.525
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	403	9.921
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	937.689	603.418
Autres créditeurs et passifs divers	2.590.699	1.239.934
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	3.528.791	1.853.274

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
MAROC LEASING	463.039	30.962	12.133.326	30.958	9.174
Maghreb Titrisation	1.996	1.184	13.709	11.496	288
AJARINVEST	-4.281	-8.090	6.445	2.490	-3.236
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	460.754	24.057	12.153.481	44.944	6.226

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2018.Déc	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2019.Déc
Immeubles de placements	1.404.406	276.089	-93.168	-39.189	1.548.139
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	-265.739	-18.269	3.803	-7.827	-288.032
Net	1.138.667	257.820	-89.365	-47.016	1.260.107

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2019.Déc	2019.Déc
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.130.000	3.081.473
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	500.000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	65.908	65.790
TOTAL	3.695.908	3.647.263

GOODWILL

	2018.Déc	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2019.Déc
Valeur brute	303.628	-	-	-	303.628
Jbilet	2.000	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	2.200
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
MAROC LEASING	-	-	-	-	-
SANGHO	124.543	-	-	-	124.543
Cumul des pertes de valeur	4.200	-	-	-	4.200
Jbilet	2.000	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	2.200
Valeur nette au bilan	299.428	-	-	-	299.428

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2019.Déc	2018.Déc
Comptes ordinaires créditeurs	-	83.756	77.970	1.062	162.788	30.517
Valeur données en pension	5.389.780	152.789	-	-	5.542.569	4.810.295
- au jour le jour	52.277	512	-	-	52.789	-
- à terme	5.337.502	152.277	-	-	5.489.780	4.810.295
Emprunts de trésorerie	-	1.087.340	-	-	1.087.340	1.400.340
- au jour le jour	-	58.174	-	-	58.174	-
- à terme	-	1.029.167	-	-	1.029.167	1.400.340
Emprunts financiers	-	409.998	-	-	409.998	367.685
Autres dettes	-	1.420	13.339	-	14.759	182.552
Intérêts courus à payer	2.021	9.189	1.296	-	12.506	7.288
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	5.391.801	1.744.494	92.605	1.062	7.229.961	6.798.677

NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019.Décembre			2018.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	1.735.628	280.343	1.455.285	1.730.202	559.272	1.170.930
Equipement, mobilier, installations	605.532	437.717	167.814	578.885	431.480	147.406
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	906.301	458.813	447.488	663.246	227.955	435.291
TOTAL	3.247.461	1.176.874	2.070.588	2.972.333	1.218.706	1.753.627

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2018.Déc	Impact variation périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	2019.Déc
Valeur brute	674.133	107	101.948	-219.284	556.905
Amortissement et dépréciation	-369.563	676	-30.051	55.600	-343.338
NET	304.569	783	71.898	-163.683	213.567

[en milliers MAD]

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2019.12	2018.12
Salaires	487.061	320.957
Charges du personnel des exercices antérieurs	45	31.781
Cotisations sociales	164.251	122.046
Autres rémunérations du personnel	73.594	193.332
Total	724.952	668.116

Effectif fin de période	2019.12	2018.12
Employés	1.101	1.118
Cadres	1.696	1.601
Total	2.797	2.719

	2019.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier	(162.107)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(17.731)
Reprise pour utilisation / prestations payées	7.144
OCI	(4.724)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre	(177.418)

	2019.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier	(177.418)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(21.136)
Reprise pour utilisation / prestations payées	10.562
OCI	(3.982)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre	(191.974)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-18
Engagement net	74.912	68.802	96.770	92.116
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	74.912	68.802	96.770	92.116

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Sensibilité de l'engagement	-6,0%	-6%	-5,5%	-5%
Sensibilité du coût des services	-9,9%	-10%	-9,5%	-8%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	14%	11%	21%	14%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2019.Décembre	2018.Décembre
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-164.488	-139.160
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-847	-
Total dotations	-165.335	-139.160

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2019.Décembre			2018.Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	76.996	-	76.996	113.022	3.587	109.434
Sur opérations avec les établissements de crédit	114	-	114	11.507	3.587	7.920
Sur opérations avec la clientèle	63.484	-	63.484	92.009	-	92.009
Sur opérations sur titres	11	-	11	400	-	400
Sur opérations de change	13.387	-	13.387	9.106	-	9.106
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	271.987	12.865	259.122	221.619	6.540	215.078
Produits nets de gestions d'OPCVM	7.823	-	7.823	8.096	-	8.096
Produits nets sur moyens de paiement	126.680	-	126.680	104.106	-	104.106
Autres	137.484	12.865	124.619	109.417	6.540	102.877
Produits nets des commissions	348.983	12.865	336.117	334.640	10.128	324.513

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS

	2019.12	2018.12
Sur opérations avec les établissements de crédit	44.615	50.141
Sur opérations avec la clientèle	2.678.918	2.525.030
Intérêts courus et échus sur titres de créance	55.671	22.188
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	18.319	62.544
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	742	1.260
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	2.798.267	2.661.163
Sur opérations avec les établissements de crédits	64.153	86.352
Sur opérations avec la clientèle	565.108	468.957
Titres de créance	48.800	62.779
Titres au coût amorti	914	7.806
Sur dettes représentées par titres	342.220	302.304
Sur dettes subordonnées	-	102.879
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	-	7.007
Autres intérêts et charges assimilées	144.852	-
Charges d'intérêts	1.166.049	1.038.082
MARGE D'INTERET	1.632.218	1.623.081

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	2019.12	2018.12
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	438.936	115.212
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	436.730	94.133
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	177.176	82.839
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	259.554	11.294
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.206	21.079
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	956	4.223
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	1.250	16.856

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2019.Décembre	2018.Décembre
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	76.803	62.744
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-18.228	-20.850
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-18.269	-32.272
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	837.386	785.712
Autres charges	-783.100	-610.462
Produits et charges des autres activités	94.592	184.873

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2019.Décembre	2018.Décembre
Charges de personnel	731.734	657.288
Impôts et taxes	42.962	39.255
Services extérieurs et autres charges	620.132	590.201
Charges d'exploitation	1.394.828	1.286.744

(en milliers MAD)

COUT DU RISQUE		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Dotations aux provisions	356.973	526.176
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	356.939	331.907
Provisions pour dépréciations des titres	-65	-
Provisions pour risques et charges	98	194.270
Reprises de provisions	113.987	310.777
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	104.554	266.556
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-647	137
Reprises des provisions pour risques et charges	10.080	44.084
Variation des provisions	242.986	215.399
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	39.895	33.869
Récupération sur prêts et créances amorties	-32.951	-29.373
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	249.930	219.895

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	25.148	-704
Plus value de cession	25.172	7.463
Moins value de cession	-24	-8.167
Titres de capitaux propres consolidés	-5.305	-539
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-5.305	-539
Gains ou pertes sur autres actifs	16.415	102.069
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	36.258	100.826

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	25.148	-704
Plus value de cession	25.172	7.463
Moins value de cession	-24	-8.167
Titres de capitaux propres consolidés	-5.305	-539
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-5.305	-539
Gains ou pertes sur autres actifs	16.415	102.069
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	36.258	100.826

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES (en milliers)		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Charge d'impôts exigibles	285.644	278.730
Charge d'impôts différés	47.833	46.597
Charge d'impôt de la période	333.477	325.327

SECTEURS OPÉRATIONNELS					
BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisée	Autres	Éliminations	Total au 2019. Décembre
TOTAL BILAN	68.519.721	7.136.521	1.169.544	-1.691.506	75.134.280
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	2.572.262	1.134	126	-	2.573.522
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.195.226	422	115.418	-1.116.002	3.195.065
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46.817.142	6.607.702	14.835	-342.367	53.097.311
Immobilisations corporelles	1.213.750	101.150	755.688	-	2.070.588
Immobilisations incorporelles	189.472	24.318	-223	-	213.567
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6.762.181	1.374.329	332.766	-1.239.315	7.229.961
Dettes envers la clientèle	42.722.323	1.718.125	422.732	-283.897	44.579.283
Titres de créance émis	7.052.984	2.690.179	-	-	9.743.163
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.565.908	130.000	-	-	3.695.908
Capitaux propres	5.162.366	313.969	11.187	-	5.487.522

SECTEURS OPÉRATIONNELS					
BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisée	Autres	Éliminations	Total au 2019. Décembre
Marges d'intérêt	1.339.096	296.432	-2.279	-1.031	1.632.218
Marge sur commissions	287.139	87.385	-5.332	-33.074	336.117
Produit net bancaire	1.990.859	426.302	105.416	-20.714	2.501.863
Résultat d'exploitation	457.429	187.534	46.808	-	691.771
Résultat net	248.208	125.573	26.997	-	400.778
Résultat net part du groupe	248.208	125.573	26.997	25.604	426.382

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		
	2019.12	2018.12
Résultat net	400.778	409.301
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	-78	-43.376
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-78	-41.891
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-1.485
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	400.700	365.925
part du groupe	426.304	411.667
part des minoritaires	-25.604	-45.742

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ		
	2019.12	2018.12
Résultat net part du Groupe	426.382	455.044
Nombre d'actions ordinaires émises	28.324.735	26.608.085
Résultat par action de base et dilué en dh	15,1	17,1

Dénomination sociale	Pays	31-déc-19		31-déc-18		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100%	100%	-	-	Intégration globale
MAGHREB TITRISATION	Maroc	24%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
MAROC LEASING	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
SOFAC	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66%	66%	-	-	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89%	89%	89%	89%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
CREDITLOG 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40%	100%	40%	100%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80%	80%	80%	80%	Intégration globale
SANGHO	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40%	40%	40%	40%	Mise en équivalence

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	2019.Décembre	2018.Décembre
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	734.255	703.868
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	271.674	260.431
Ecart taux mère/filiales	-3.028	-2.811
Effet différences permanentes	430.874	39.905
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-366.043	27.802
Charge effective d'impôts	333.477	325.327

(en milliers MAD)

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2019.12	2018.12
Comptes ordinaires créditeurs	20.245	729.274	6.148.667	17.077.178	23.975.363	18.889.363
Comptes d'épargne	-	-	-	5.973.905	5.973.905	5.204.318
Dépôts à terme	-	671.625	2.347.781	8.584.297	11.603.703	9.574.062
Autres comptes créditeurs	-	49.294	28.110	1.833.211	1.910.615	2.668.756
Intérêts courus à payer	-	9.925	33.185	118.648	161.759	132.371
Autres dettes envers la clientèle	-	220.118	124.484	609.335	953.938	583.716
TOTAL	20.245	1.680.236	8.682.227	34.196.574	44.579.283	37.052.586

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2018.Déc	Augmentation	Diminution	2019.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	7.863.700	3.790.000	-3.441.267	8.212.433
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	131.320	-	-	83.786
Emprunts obligataires	1.033.330	-	-33.330	1.000.000
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	30.542	-	-	29.417
Autres dettes représentées par un titre	578.811	-	-223.227	355.584
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	23.154	-	-	61.943
Total	9.660.857	3.790.000	-3.697.824	9.743.163

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2018.12	Augmentation	Diminution	2019.12
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2.034	95	-158	1.972
Provisions pour risques et charges	240.547	-2.804	-7.763	229.980
Provisions pour affaires sociales	17.242	-990	-2.160	14.092
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	177.419	21.136	-10.562	191.974
TOTAL	437.242	17.442	-20.642	438.019

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financements et de garantie donnés	9.568.980	14.829.953
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	188.214	352.108
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	68.214	50.000
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	62.108
Engagements révocables sur produits participatifs	120.000	240.000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7.875.393	8.045.487
- Crédits documentaires import	1.209.057	946.719
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	5.274.825	5.650.885
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	100.193
- Autres engagements de financement donnés	1.391.511	1.347.690
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	386.708	5.405.569
- Crédits documentaires export confirmés	-	847
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	386.708	5.404.721
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.118.665	1.026.790
- Garanties de crédits données	1.106.461	1.018.036
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	-	-
- Engagements en souffrance	12.204	8.754
Engagements de financements et de garantie reçus	8.070.466	6.999.494
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	970.000	240.000
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	970.000	240.000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.975	520
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	2.975	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.097.491	6.758.974
- Garanties de crédits	7.097.491	6.758.974
- Autres garanties reçues	-	-

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	2019.Décembre
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-4.693
Prêts et créances	-1.458.226
Comptes de régularisation et autres actifs	-132.942
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-168.294
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-39.041
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	38.010
Commissions (produits)	-36.818
Commissions (charges)	3.744
Autres	33.074

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, rue Abil Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

**CREDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER « CIH »
RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 487 522 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 400 778.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse consolidés, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Global
International
47, Rue Abil Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019

Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH arrêté au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES GENERAUX :

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Immobilier et Hôtelier est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;

Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondant à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

Les créances en souffrance sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.

Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classés en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

20% pour les créances pré-douteuses,

50% pour les créances douteuses ;

100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur. Il est à noter que le CIH retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque.

Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

PORTEFEUILLE DE TITRES :

Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat à leur date d'achat, les titres de placement et d'investissement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement et d'investissement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

Les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

A leur date d'achat, les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

DETTES A VUE ET A TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;

Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2019 une provision pour risques généraux d'un montant de 441 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019

(en milliers MAD)

BILAN SOCIAL

Libellé	DEC-19	DEC-18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.179.701	1.436.730
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.713.077	2.701.323
- A vue	1.804.574	480.333
- A terme	1.908.503	2.220.990
Créances sur la clientèle	43.581.266	38.425.153
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	8.831.063	6.654.277
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	6.106.849	4.203.798
- Crédits et financements participatifs immobiliers	24.657.785	24.674.640
- Autres crédits et financements participatifs	3.985.570	2.892.437
Créances acquises par affacturage	1.259.916	1.333.818
Titres de transaction et de placement	7.697.632	6.770.566
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6.002.824	5.350.159
- Autres titres de créance	532.954	738.483
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	1.161.855	681.924
Autres actifs	1.075.319	908.306
Titres d'investissement	936.103	875.674
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	663.129	875.674
- Autres titres de créance	272.974	-
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.484.288	2.029.187
- Participations dans les entreprises liées	-	1.593.449
- Autres titres de participation et emplois assimilés	-	435.739
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	440.000	260.000
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	103.497	201.290
Immobilisations corporelles	2.286.602	2.116.265
Immobilisations données en Ijara	-	-
Total ACTIF	65.757.402	57.058.313

BILAN SOCIAL

Libellé	DEC-19	DEC-18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.780.068	5.326.029
- A vue	294.934	271.621
- A terme	5.485.134	5.054.408
Dépôts de la clientèle	41.383.367	34.411.338
- Comptes à vue créditeurs	22.934.933	18.592.685
- Comptes d'épargne	5.973.930	5.204.318
- Dépôts à terme	11.521.305	9.898.813
- Autres comptes créditeurs	953.200	715.522
Titres de créance émis	7.052.984	7.650.633
- Titres de créance négociables	5.652.386	5.984.796
- Emprunts obligataires	1.029.417	1.063.872
- Autres titres de créance émis	371.181	601.965
Autres passifs	2.170.746	1.153.852
Provisions pour risques et charges	653.960	377.018
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3.565.908	3.565.790
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.344.065	995.550
Capital	2.832.474	2.660.809
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	522.430	470.273
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	451.399	447.021
Total du passif	65.757.402	57.058.313

CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	558.436	-
Salaires et appointements	276.157	-
Primes et Gratifications	92.355	-
Autres rémunérations du personnel	66.774	-
Charges d'assurances sociales	61.822	-
Charges de retraite	33.732	-
Charges de formation	13.096	-
Autres charges de personnel	14.500	-
Impôts et taxes	27.743	-
Taxe urbaine et taxe d'équité	4.879	-
Patente	15.190	-
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	43	-
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.631	-
Charges extérieures	200.180	-
Loyers de crédit-bail	24.681	-
Loyers de location simple	34.422	-
Frais d'entretien et de réparation	71.073	-
Rémunération du personnel intérimaire	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	48.253	-
Primes d'assurance	5.831	-
Frais d'actes et de contentieux	1.415	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	14.505	-
Transport et déplacement	239.606	-
Transport et déplacement	24.805	-
Mission et réception	1.582	-
Publicité, publication et relations publiques	66.931	-
Frais postaux & de télécommunication	45.268	-
Frais de recherche et de documentation	5.566	-
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	7.148	-
Fournitures de bureau et imprimés	7.161	-
Autres charges externes	81.145	-
Autres charges d'exploitation	19.439	-
Frais préliminaires	5.028	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	5.835	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	3.967	-

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	346	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	4.263	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	127.643	-
Immobilisations incorporelles d'exploitation	27.540	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	89.001	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	11.102	-
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

HORS BILAN

Libellé	DEC-19	DEC-18
ENGAGEMENTS DONNES	9.378.800	14.202.050
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	188.214	352.108
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7.697.417	7.417.584
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	386.708	5.405.569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.106.461	1.026.790
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	7.095.127	6.758.974
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.095.127	6.758.974
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	DEC-19	DEC-18
+ Intérêts et produits assimilés	2.343.458	2.180.543
- Intérêts et charges assimilées	998.437	862.352
MARGE D'INTERET	1.345.021	1.318.191
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en l'jara	-	-
- Charges sur immobilisations données en l'jara	-	-
Résultat des opérations d'l'jara	-	-
+ Commissions perçues	264.389	256.513
- Commissions servies	48.205	29.546
Marge sur commissions	216.185	226.967
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	179.339	83.883
+ Résultat des opérations sur titres de placement	20.571	13.570
+ Résultat des opérations de change	165.774	58.995
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	365.683	156.448
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	168.976	175.371
- Diverses autres charges bancaires	79.215	70.341
PRODUIT NET BANCAIRE	2.016.649	1.806.637
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	5.493
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	378.461	34.431
- Autres charges d'exploitation non bancaire	24	-
- Charges générales d'exploitation	1.173.047	1.040.571
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.222.039	805.989
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffr	-266.170	-135.323
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-277.005	-88.717
RESULTAT COURANT	678.864	581.950
RESULTAT NON COURANT	-41.127	64.010
- Impôts sur les résultats	186.338	198.939
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	451.399	447.021

Libellé	DEC-19	DEC-18
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	451.399	447.021
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127.644	110.101
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	221
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	306.151	67.805
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	35.794	91.525
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	361.759	7.336
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	24	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	5.832
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	5.305	539
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	492.969	520.995
- Bénéfices distribués	372.513	425.729
AUTOFINANCEMENT	120.456	95.265

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-19	déc-18	déc-17
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	5.150.368	4.573.653	4.552.362
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
-1 Produit net bancaire	2.016.649	1.806.637	1.652.911
-2 Résultat avant impôts	637.738	645.960	645.369
-3 Impôts sur les résultats	186.338	198.939	199.829
-4 Bénéfices distribués	372.513	425.729	372.513
-5 Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	472.740
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	16	17	17
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	16	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	558.435	510.113	477.936
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	DEC-19	DEC-18
Produits d'exploitation bancaire perçus	3.094.106	2.710.422
Récupérations sur créances amorties	27.110	21.395
Produits d'exploitation non bancaire perçus	16.738	120.265
Charges d'exploitation bancaire versées	-1.203.381	-1.001.235
Charges d'exploitation non bancaire versées	-41.162	-29.159
Charges générales d'exploitation versées	-1.045.403	-930.470
Impôts sur les résultats versés	-186.338	-198.939
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	661.669	692.279
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1.011.754	-353.662
Créances sur la clientèle	-5.353.239	-5.991.483
Titres de transaction et de placement	-926.484	-4.635.527
Autres actifs	-167.013	52.140
Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	454.039	4.551.253
Dépôts de la clientèle	6.972.029	4.632.799
Titres de créance émis	-597.649	-843.742
Autres passifs	1.016.894	24.029
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	386.824	-2.564.192
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1.048.493	-1.871.914
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	1.747.851
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	680.997	54.538
Acquisition d'immobilisations financières	-635.100	-466.092
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-579.760	-461.629
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	103.026	91.341
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-430.838	966.008
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	1.522.461
Emission d'actions	497.829	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-372.513	-425.729
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	125.316	1.096.731
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	742.971	190.825
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1.436.730	1.245.905
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.179.701	1.436.730

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	DEC-19	DEC-18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3.197.779	2.801.836
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	69.447	68.132
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.226.885	2.032.652
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	47.126	79.758
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	125.212	125.753
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en l'jara	-	-
Commissions sur prestations de service	251.002	247.407
Autres produits bancaires	478.107	248.133
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.181.130	995.199
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	87.548	83.572
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	649.831	476.476
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	261.059	302.304
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en l'jara	-	-
Autres charges bancaires	182.693	132.847
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2.016.649	1.806.637
Produits d'exploitation non bancaire	378.461	40.263
Charges d'exploitation non bancaire	5.329	539
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.173.047	1.040.571
Charges de personnel	558.435	510.113
Impôts et taxes	27.744	26.848
Charges externes	439.786	379.858
Autres charges générales d'exploitation	19.438	13.651
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127.644	110.101
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	790.959	545.658
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	458.475	357.477
Pertes sur créances irrécouvrables	22.316	6.510
Autres dotations aux provisions	310.169	181.671
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	253.089	321.818
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	187.511	207.269
Récupérations sur créances amorties	27.110	21.395
Autres reprises de provisions	38.468	93.154
RESULTAT COURANT	678.864	581.950
Produits non courants	36	93.169
Charges non courantes	41.162	29.159
RESULTAT AVANT IMPOTS	637.738	645.960
Impôts sur les résultats	186.338	198.939
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	451.399	447.021

(en milliers MAD)

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1.334.781	-	94.545	534.523	1.963.849	1.116.868
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	299.960	-	299.960	1.274.390
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	299.960	-	299.960	1.274.390
PRETS DE TRESORERIE	-	2.534.617	-	-	2.534.617	614.288
- à terme	-	1.168.143	-	-	1.168.143	614.288
- au jour le jour	-	1.366.474	-	-	1.366.474	-
PRETS FINANCIERS	-	240.276	-	-	240.276	330.776
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	7.442	7.442	22.918
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	1.675	38	-	1.713	1.440
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	3
TOTAL	1.334.781	2.776.568	394.543	541.965	5.047.858	3.360.683

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	-	143.193	6.990.287	240.407	7.373.887	5.429.770
- Comptes à vue débiteurs	-	-	1.994.626	49.647	2.044.273	1.770.823
- Créances commerciales sur le Maroc	-	5.957	733.347	-	739.304	626.478
- Crédits à l'exportation	-	-	15.323	41.331	56.654	50.137
- Autres crédits de trésorerie	-	137.236	4.246.991	149.429	4.533.656	2.982.332
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1.424.396	1.424.396	1.202.628
- Crédits à la consommation	-	-	-	1.424.396	1.424.396	1.202.628
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	200.000	4.000	4.621.572	1.228.425	6.053.996	4.166.916
- Crédits à l'équipement	200.000	4.000	4.621.572	1.228.425	6.053.996	4.166.916
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-	7.835.930	16.818.653	24.654.583	24.662.199
- Crédits immobiliers	-	-	7.835.930	16.818.653	24.654.583	24.662.199
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	897.193	1.412.199	5.073	2.314.465	1.552.606
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.252.776	-	-	-	1.252.776	1.326.491
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2.266	69.998	25.975	98.239	79.064
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	308.093	1.360.747	1.668.840	1.339.296
- Créances pré-douteuses	-	-	1.512	341.110	342.622	302.915
- Créances douteuses	-	-	31.565	173.210	204.775	187.511
- Créances compromises	-	-	275.016	846.427	1.121.443	848.870
TOTAL	1.252.776	1.042.652	22.670.503	19.875.251	44.841.182	39.758.970

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	65	65	52
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	65	65	52
TITRES NON COTES	532.948	6.652.565	1.157.048	269.113	8.611.673	7.602.825
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	6.652.565	-	-	6.652.565	6.192.537
OBLIGATIONS	66.695	-	-	269.113	335.807	103.450
AUTRES TITRES DE CREANCE	466.254	-	-	-	466.254	634.620
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	1.157.048	-	1.157.048	672.219
ICNE	27	13.412	4.787	3.862	22.087	43.363
TOTAL	532.976	6.665.976	1.161.835	273.040	8.633.826	7.646.240

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentes				EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
			Ets. de cré. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	3.500.000	-	3.500.000	-	-	-	3.500.000	3.565.790
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	-	500.000	-	-	-	500.000	500.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	100.000	-	100.000	-	-	-	100.000	100.000
Intérêts courus à payer	65.908	-	65.908	-	-	-	56.598	65.790

(en milliers MAD)

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	2.270	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	2.270	-
Débiteurs divers	507.330	-
- Sommes dues par l'Etat	487.062	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	887	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	19.381	-
Valeurs et emplois divers	1.139	-
- Valeurs et emplois divers	1.139	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	73.759	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	47.044	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	254.180	-
- Produits à recevoir	230.457	-
- Charges constatées d'avance	23.723	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	189.846	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	82.862	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	83.112	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1.075.318	-

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	403
Dettes sur titres	490.130
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	654.043
- Sommes dues à l'Etat	497.801
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	21.301
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	241
- Sommes dues au personnel	16.646
- Fournisseurs de biens et service	59.721
- Divers autres Créditeurs	58.333
Comptes d'ajustement de hors bilan	6
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	41.701
Charges à payer et produits constatés d'avance	217.182
- Charges à payer	201.596
- Produits constatés d'avance	15.586
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	767.280
TOTAL	2.170.745

SITUATION DES PARTICIPATIONS

Titre	Capital Social	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 31 décembre 2019			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			9.583.029	-	2.048.448	50.000	2.048.548				82.163
MAROCLEASING	277.676.800	100	944.417	34,01%	519.341	-	519.341	31/12/2018	469.375	72.141	15.111
SOFAC	193.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/2018	377.324	105.241	46.052
Umnia BANK	600.000.000	100	2.400.000	40,00%	240.000	-	240.000	31/12/2018	394.944	-124.239	-
MAGHREB TITRISATION	5.000.000	100	12.167	24,33%	1.217	-	1.217	31/12/2018	7.703	-378	-
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2018	15.149	-4.266	-
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2018	-48	-448	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	56.642	-	56.642	-	-	-	-
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2018	22.054	21.005	21.000
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	-	253.831	31/12/2018	9.922	5.915	-
LANA CASH	10.000.000	100	99.994	99,99%	9.999	-	9.999	-	-	-	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	-	100	31/12/2018	-16.190	-376	-
CIH PATRIMMO	434.400.000	100	4.343.998	100,00%	443.650	-	443.650	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6.301.975		581.881	146.143	435.738		2.027.699	336.138	20.863
ATLANTA	601.904.360	10	6.019.844	10,00%	409.372	-	409.372	31/12/2018	966.995	221.006	18.063
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2018	7.230	-4.451	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	2.800
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	-	690	31/12/2014	12.489	140	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2017	2.423	852	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2017	452.574	28.253	-
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2017	116.876	8.438	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	-	500	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
NEW SALAM	215.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			15.885.004	-	2.680.429	196.143	2.484.287		3.307.932	410.731	103.026

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	-	B. AFFECTATION DES RESULTATS	-
. Report à nouveau	470.273	. Réserve légale	22.351
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	447.021	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	372.513
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Autres affectations	-
TOTAL A	917.294	TOTAL B	917.294

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31 DECEMBRE 2019

. Date d'établissement des états de synthèse (2) JANVIER 2019

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET

EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Néant
	Défavorables
	Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	413.895	76.689	202.030	288.555	212.605	27.540	55.088	185.057	103.497
- Droit au bail	75.843			75.843	100			100	75.743
- Immobilisations en recherche et développement	0			0	0			0	0
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	333.852	72.924	202.030	204.746	208.305	27.540	55.088	180.757	23.989
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	4.200	3.765		7.965	4.200			4.200	3.765
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.798.833.069	306.120	233.825	1.871.128	847.546.852	89.002	139.268	794.613	1.076.516
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	874.620	141.116	224.632	791.103	326.071	29.494	130.235	225.329	565.774
, Terrain d'exploitation	66.916	30.477	7.517	89.876	0			0	89.876
, Immeubles d'exploitation, Bureaux	806.889	110.638	217.116	700.411	325.256	29.494	130.235	224.514	475.897
, Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815			815	815			815	0
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	302.211	88.183	9.184	381.210	230.072	27.560	9.031	248.602	132.608
, Mobilier de bureau d'exploitation	55.486	8.627	2.046	62.067	35.971	3.525	1.898	37.598	24.468
, Matériel de bureau d'exploitation	35.272	7.853	1.661	41.464	24.174	2.967	1.661	25.480	15.984
, Matériel informatique	193.541	69.661	5.344	257.857	157.339	18.446	5.340	170.445	87.412
, Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6.710	128		6.837	4.773	549		5.322	1.516
, Autres matériels d'exploitation	11.202	1.914	132	12.984	7.815	2.074	132	9.756	3.227
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	622.002	76.822	8	698.816	288.735	31.948	1	320.682	378.134
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	1.319.767	150.805	92.798	1.377.775	160.451	11.101	870	170.682	1.207.092
, Terrains hors exploitation	528.110		26.763	501.347	11.300			11.300	490.047
, Immeubles hors exploitation	671.208	142.607	26.614	787.200	121.000	6.120	803	126.316	660.885
, Mobilier et matériel hors exploitation	27.184	6.939	58	34.065	15.610	2.462	57	18.014	16.051
, Autres immobilisations corporelles hors exploitation	93.266	1.259	39.363	55.163	12.542	2.520	10	15.053	40.110
- ECART DE FUSION ACTIF	2.994			2.994					2.994
TOTAL	3.535.489	533.614	528.652	3.540.452	1.217.934	127.644	195.226	1.150.352	2.390.100

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	53.412	814	52.598	75.890	23.317	24
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	235.792	139.980	95.812	434.255	338.443	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	235.183	66.695	168.488	168.488	0	-
TOTAL	524.387	207.489	316.898	678.633	361.759	24

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	102.382	9.678	112.060	90.604
VALEURS DONNEES EN PENSION	5.389.780	52.789	-	-	5.442.569	4.610.334
- au jour le jour	-	52.789	-	-	52.789	-
- à terme	5.389.780	-	-	-	5.389.780	4.610.334
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	50.000	-	-	50.000	286.965
- au jour le jour	-	50.000	-	-	50.000	-
- à terme	-	-	-	-	-	286.965
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	88.073	3.967	92.040	153.320
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	-	80.078	-	80.078	181.017
INTERETS COURUS A PAYER	2.021	3	1.296	-	3.320	3.789
TOTAL	5.391.801	102.792	271.829	13.645	5.780.067	5.326.029

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Sec-teur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	155.533	6.229.957	16.549.433	22.934.923	18.592.685
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	5.973.930	5.973.930	5.204.318
DEPOTS A TERME	-	658.192	2.262.977	8.090.820	11.011.989	9.574.062
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	366.203	208.104	726.485	1.300.792	907.902
INTERETS COURUS A PAYER	-	9.924	33.180	118.629	161.734	132.371
TOTAL	-	1.189.852	8.734.218	31.459.297	41.383.367	34.411.338

PROVISIONS

PROVISIONS	Stock au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Stock au 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1.809.502	458.403	193.305	2.074.616
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20	-	-	20
Créances sur la clientèle	1.460.983	458.380	187.353	1.732.010
Titres de placement et d'investissement	673	23	647	65
Titres de participation et emplois assimilés	201.447	-	5.305	196.142
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Autres actifs	146.378	-	-	146.378
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	377.018	310.264	33.320	653.962
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2.035	95	158	1.972
Provisions pour risques de change	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	165.014	306.151	30.490	440.675
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	209.970	4.018	2.672	211.316
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2.186.521	768.667	226.625	2.728.578

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	995.550	22.351	326.164	1.344.065
Réserve légale	211.359	22.351	-	233.710
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	784.192	-	326.164	1.110.356
Capital	2.660.809	-	171.665	2.832.474
Capital appelé	2.660.809	-	171.665	2.832.474
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	470.273	-470.273	522.430	522.430
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	447.021	-447.021	451.399	451.399
TOTAL GENERAL	4.573.653	-894.943	1.471.658	5.150.368

(en milliers MAD)

TITRES DE CREANCES EMIS AU 31/12/2018 (y compris les dettes subordonnées)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	DURÉE (ANS)	MODE REMBOURSEMENT	TVA O/N	Dernière échéance	Jours	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
Obligations ordinaires non garanties	08/05/2012	3,23	Taux révisable	Annuelle	0,92%	10	InFine	08/05/2022	385.000	385.000	8.221	393.221
Obligations ordinaires non garanties	2012/05/08	5,3	Taux normal	-	-	10	InFine	08/05/2022	615.000	615.000	21.196	636.196
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,36	Taux révisable	Annuelle	0,90%	10	InFine	09/01/2025	320.200	320.200	10.669	330.869
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux normal	-	-	10	InFine	09/01/2025	679.800	679.800	31.583	711.383
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,01	Taux révisable	Annuelle	0,70%	10	InFine	15/12/2026	960.600	960.600	1.365	961.965
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux normal	-	-	10	InFine	15/12/2026	39.400	39.400	70	39.470
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,97	Taux révisable	Annuelle	0,65%	10	InFine	18/05/2028	500.000	500.000	9.405	509.405
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux normal	-	-	10	InFine	18/05/2028	500.000	500.000	12.521	512.521
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	4,96	Taux révisable	Annuelle	2,65%	-	Perpétuel	Perpétuelle	350.000	350.000	193	350.193
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux révisable	Tous les 10 ans	2,85%	-	Perpétuel	Perpétuelle	150.000	150.000	102	150.102
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.500.000	4.500.000	95.325	4.595.325
BHBM	11/02/2002	7,16	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	11/02/2020	210.000	14.077	895	14.971
BHBM	27/04/2002	7,13	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	27/04/2020	320	30	1	31
BHBM	30/04/2002	7,13	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	30/04/2020	178.240	16.696	800	17.496
BHBM	28/05/2002	7,1	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	28/05/2020	58.400	5.460	231	5.691
BHBM	02/09/2002	6,94	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	02/09/2020	130.770	12.104	278	12.382
BHBM	17/01/2004	5,89	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	17/01/2022	160.000	24.533	1.382	25.915
BHBM	20/01/2004	5,83	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	20/01/2022	381.400	93.257	5.154	98.411
BHBM	10/04/2004	5,83	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	10/04/2022	250.000	36.675	1.554	38.228
BHBM	13/03/2005	5,49	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	13/03/2023	370.000	77.878	3.434	81.312
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux fixe	-	-	18	Annuité constante	13/07/2023	242.700	74.875	1.868	76.743
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									1.981.830	355.584	15.597	371.181
CDN	19/02/2015	3,48	Taux fixe	-	-	5	InFine	19/02/2020	118.000	118.000	3.555	121.555
CDN	22/05/2015	3,8	Taux fixe	-	-	5	InFine	22/05/2020	400.000	400.000	9.303	409.303
CDN	20/01/2017	3,15	Taux fixe	-	-	4	InFine	20/01/2021	30.000	30.000	896	30.896
CDN	20/01/2017	3,3	Taux fixe	-	-	5	InFine	20/01/2022	30.000	30.000	938	30.938
CDN	23/01/2017	3	Taux fixe	-	-	3	InFine	23/01/2020	15.000	15.000	423	15.423
CDN	25/04/2017	3,3	Taux fixe	-	-	5	InFine	25/04/2022	600.000	600.000	13.579	613.579
CDN	05/05/2017	3,33	Taux fixe	-	-	5	InFine	05/05/2022	300.000	300.000	6.578	306.578
CDN	25/05/2017	3,1	Taux fixe	-	-	4	InFine	25/05/2021	300.000	300.000	5.616	305.616
CDN	30/06/2017	3,15	Taux fixe	-	-	4	InFine	30/06/2021	420.000	420.000	6.687	426.687
CDN	28/09/2017	3,3	Taux fixe	-	-	5	InFine	28/09/2022	605.000	605.000	5.182	610.182
CDN	13/11/2017	2,85	Taux fixe	-	-	3	InFine	13/11/2020	312.000	312.000	1.190	313.190
CDN	30/05/2019	2,5	Taux fixe	-	-	1	InFine	28/05/2020	838.600	838.600	12.579	851.179
CDN	31/07/2019	2,56	Taux fixe	-	-	1	InFine	01/10/2020	599.800	599.800	6.461	606.261
CDN	31/07/2019	2,56	Taux fixe	-	-	1	InFine	02/11/2020	400.000	400.000	4.309	404.309
CDN	31/07/2019	2,57	Taux fixe	-	-	1	InFine	01/12/2020	600.200	600.200	6.490	606.690
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									5.568.600	5.568.600	83.786	5.652.386
TOTAL GENERAL									12.260.430	10.424.184	194.709	10.618.893

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	6.490.861	6.490.861	6.243.700	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6.002.847	6.002.847	5.767.100	-	-	-
OBLIGATIONS	21.695	21.695	20.700	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	466.254	466.254	455.900	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	65	65	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1.202.048	1.216.059	45.000	14.057	91	91
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	45.000	44.954	45.000	-	46	46
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.157.048	1.171.105	-	14.057	45	45
TITRES D'INVESTISSEMENT	918.830	956.924	646.800	38.094	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	649.717	687.811	646.800	38.094	-	-
OBLIGATIONS	269.113	269.113	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MCM	Place My Hassan B.P 408 Rabat	HOLDING	17.530.419	61,89 %	61,89 %
CDG EP	Place My Hassan B.P 408 Rabat		1.702.511	6,01 %	6,01 %
SANAD	181 Bd d'anfa., Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.689.308	5,96 %	5,96 %
ATLANTA	181 Bd d'anfa., Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.654.003	5,84 %	5,84 %
HOLMARCOM	20, rue Mostafa EL Maâni, CP : 20080, Casablanca	HOLDING	39.301	0,14 %	0,14 %
DIVERS/ Flottant en bourse			5.709.193	20,16 %	20,16 %
Total			28.324.735	100 %	100 %

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	32	36	6.155.001	7.016.224
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2° semestre 2019	1° semestre 2019	2° semestre 2018
1.616.857	1.580.923	2.801.115

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 2019	Exercice 2018
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	440.000	440.000	-	-	-	440.000	260.000
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	440.000	440.000	-	-	-	440.000	260.000
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

[en milliers MAD]

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
ENGAGEMENTS	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	9.391.003	14.202.050
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	188.214	352.108
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	68.214	50.000
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	120.000	240.000
Autres engagements de financement donnés	-	62.108
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7.697.417	7.417.584
Crédits documentaires import	1.209.057	946.719
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	5.274.825	5.650.885
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs		
Autres engagements de financement donnés	1.213.535	819.980
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	386.708	5.405.569
Crédits documentaires export confirmés	-	847
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	386.708	5.404.721
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.118.665	1.026.790
Garanties de crédits données	1.106.461	1.018.036
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	12.204	8.754
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	7.097.491	6.758.974
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.097.491	6.758.974
Garanties de crédits	7.097.491	6.758.974
Autres garanties reçues	-	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES		
	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	-	-
Devises à recevoir	747.790	-
Dirhams à livrer	506.864	-
Devises à livrer	5.126.356	-
Dirhams à recevoir	5.275.749	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-

ETATS NEANTS	
Code Etat	APPELATION
B08	.IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	.SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	.ENGAGEMENTS SUR TITRES
	.PASSIF EVENTUEL
	.DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	.DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	.DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	.TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	.IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	.TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	.ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	.COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

EFFECTIFS			
EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/2019	31/12/2018	
Effectifs rémunérés			
Effectifs utilisés			
Effectifs équivalent plein temps	2044	1927	
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	585	573	
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1459	1354	
Cadres (équivalent plein temps)	1484	1400	
Employés (équivalent plein temps)	560	527	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.834.577	-	-	94.030	146.583	3.075.190
Créances sur la clientèle	6.300.877	4.103.632	4.708.885	11.266.354	14.166.801	40.546.550
Titres de créance	-	-	-	495.912	467.396	963.308
Créances subordonnées	-	-	-	440.000	-	440.000
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9.135.454	4.103.632	4.708.885	12.296.296	14.780.780	45.025.048
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.521.927	-	29.358	29.358	-	5.580.642
Dettes envers la clientèle	2.892.653	2.697.328	5.648.986	280.263	-	11.519.230
Titres de créance émis	52.056	150.014	3.213.721	3.508.393	-	6.924.184
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	3.500.000	3.565.908
TOTAL	8.466.636	2.847.342	8.892.064	3.818.014	3.500.000	27.589.964

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
4	4.024	2.697	914	413	3.807

[en milliers MAD]

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	51.428
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.086.119
Créances sur la clientèle	1.645.660
Autres actifs	-
Titres détenus	272.974
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	-
PASSIF:	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	88.586
Dépôts de la clientèle	113.525
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	-
HORS-BILAN:	-
ENGAGEMENTS DONNES	27.628
ENGAGEMENTS RECUS	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUES	-	264.390	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	39.403	-
Commissions sur moyens de paiement	-	125.274	-
Commissions sur opérations de titres	-	11	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	7.863	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	39.922	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	20.604	-
Autres produits sur prestations de service	-	17.927	-
Commissions sur moyens de paiement	-	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	13.386	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	44.733	-
Charges sur moyens de paiement	-	44.545	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	188	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/19	31/12/18
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.226.885	2.032.652
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	69.447	68.132
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	47.126	79.758
Total intérêts et produits assimilés	2.343.458	2.180.543
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	649.831	476.476
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	87.548	83.572
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	261.059	302.304
Total intérêts et charges assimilés	998.437	862.352
Marge d'intérêts	1.345.021	1.318.191

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	678.922
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	323.945
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	474.353
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	528.514
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	195.550
. Résultat courant après impôts (=)	332.964

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Néant

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	20.958	-
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	20.958	-
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	125.212	-
- Dividendes sur titres de participation	84.963	-
- Dividendes sur participations liées	18.063	-
- Autres produits sur titres de propriété	22.186	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	233.276	-
Perte sur titres de transaction	53.937	-
Résultat sur titres de transaction	179.339	-
Plus-values de cession sur titres de placement	20.139	-
Moins-values de cession sur titres de placement	150	-
Résultat sur titres de placement	19.989	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	180.282	-
Charges sur opérations de change	1.121	-
Résultat sur opérations de change	179.161	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	2.016.649	1.222.039	637.738
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	2.016.649	1.222.039	637.738

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	2.016.649	1.222.039	637.738
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	2.016.649	1.222.039	637.738

TABLEAU DE PASSAGE RC AU RF

Résultat Brut Avant Impôt		637.738
Réintégrations	A + B	340.232
Pénalités et majorations fiscales DGI, OC, autres	2.845	
charges sur ex antérieurs	601	
Amortissement non déductible sur matériel roulant et de service		
A Total réintégrations 1	3.446	
PRG non affectée	300.000	
PRG promotion immobilière collective		
Diverses autres provisions PRG	23.345	
Provision pour débiteur divers -régularisation ATD etc. ...		
Impôt contribution cohésion sociale	13.442	
B Total réintégrations 2 provisions autres que CES	336.786	
Déductions	C+D	474.353
Produits des participations	103.026	
Plus values cession OPCVI	338.235	
C Total déductions 1	441.260	
Reprises provisions sur CES	3.503	
Reprises sur PRG	29.590	
D Total déductions 2	33.092	
Résultat Brut Fiscal	I+II-III	503.617
Reports Déficitaires antérieurs		
Amortissements fiscalement différés		
Déficit exploitation reportable		
Résultat Net Fiscal	IV-V	503.617
IS Brut avant imputation credit CM	VI*%IS	186.338
Credit Cotisation minimale		
IS de l'exercice	VII-VIII	186.338
Résultat Net	I-IX	451.399

[en milliers MAD]

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	44.411	-
Divers autres produits bancaires	43.764	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	-	-
Divers autres produits bancaires	43.764	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	647	-
Autres charges bancaires	82.752	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	3.472	-
Divers autres charges bancaires	79.215	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	62.932	-
Produits récupérés	-	-
Charges des exercices antérieurs	7	-
Divers autres charges bancaires	16.276	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	65	-
Produits d'exploitation non bancaires	378.461	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	361.759	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	6.232	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	10.470	-
Charges d'exploitation non bancaires	5.329	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	5.305	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	24	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	458.475	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	458.380	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	95	-

COMPTES DE LA CLIENTELE

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants	43 108	41.276
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	28 544	28.102
Autres comptes chèques	1 299 205	1.089.468
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne	335 122	315.010
Comptes à terme	2 428	2.170
Bons de caisse	746	718
Autres comptes de dépôts	3 624	2.037

RESEAU

	30/06/19	31/12/18
Guichets permanents	308	283
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	455	378
Succursales et agences à l'étranger	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	191.206	340.253	288.603	242.856
B. TVA à récupérer	19.877	164.063	145.338	38.602
Sur charges	12.823	121.327	105.736	28.414
Sur immobilisations	7.053	42.737	39.602	10.188
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	171.330	176.190	143.265	204.254

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISION

Rubrique	31/12/2019		31/12/2018	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	362.759	20.137	322.006	19.091
Créances douteuses	252.973	48.197	231.687	44.176
Créances compromises	2.785.129	1.663.676	2.246.588	1.397.718
TOTAL	3.400.861	1.732.010	2.800.281	1.460.985

* Créance en souffrance brut

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	22.316	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	19.787	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	2.529	-
Autres dotations aux provisions	310.169	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	310.169	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	187.511	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	187.353	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	158	-
Récupération sur créances amorties	27.110	-
Autres reprises de provisions	38.468	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5.304	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	33.164	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	-	-
Produits non courants	36	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	36	-
Charges non courantes	41.162	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	41.162	-

Fidarc Grant Thornton L'instinct de la croissance		COOPERS AUDIT	
47, rue Allal Ben Abdellah 20100 Casablanca Maroc		83, Avenue Hassan II 20100 Casablanca Maroc	
CREDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER « CIH »			
RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES			
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019			
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.			
Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 8 716 276 dont un bénéfice net de KMAD 451 399.			
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.			
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.			
Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.			
Vérifications et informations spécifiques			
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.			
Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019, le CIH a procédé à la création de la société CIH PATRIMMO pour un capital de KMAD 434 400 et de la société LANA CASH pour un capital de KMAD 10 000. Ces deux sociétés sont détenues à 100 % par le CIH.			
Casablanca, le 21 février 2020			
Les Commissaires aux Comptes		COOPERS AUDIT MAROC S.A	
FIDAROC GRANT THORNTON FIDAROC GRANT THORNTON Membre du Réseau Grant Thornton International (GTI) 47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca Patrice MEKOUAR Associé		COOPERS AUDIT MAROC Siège Social: 83 Avenue Hassan II Abdelmechatt MECHATT #0522 766616 - Fax: 0522 27 47 31	

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux actionnaires du
Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH)
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président de votre Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Accord d'Assistance Technique « TSA » conclu entre CIH et Umnia Bank

- **Parties concernées:** CIH et Umnia Bank, Umnia Bank étant une filiale du CIH.
- **Instance ayant autorisé l'opération:** Conseil de surveillance du 06 avril 2016 d'Umnia Bank

- **Objet de la convention:**

L'objet de la convention est la fourniture par le CIH des services requis pour qu'Umnia Bank puisse réaliser ses activités.

Les modalités de facturation varient selon les prestations.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis:**

Le montant des prestations comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à 15 529 210,73 Dh HT.

Le montant réglé au titre de 2019 est de 8 161 632,2 Dh HT.

2.2 Contrat de bail conclu entre CIH et Umnia Bank

- **Parties concernées:** CIH et Umnia Bank, Umnia Bank étant une filiale du CIH.

- **Instances ayant autorisé l'opération:** Conseil de surveillance du 28 octobre 2016 d'Umnia Bank

- **Objet de la convention:**

La convention est relative à la conclusion d'un contrat de bail entre CIH et Umnia Bank.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis:**

Le montant des loyers comptabilisés en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à 5 074 320 Dh HT.

Le montant réglé au titre de 2019 s'élève à 2 537 160 Dh.

2.3 Rémunération d'administrateurs

- **Parties concernées:** CIH, Membres du Conseil d'Administration du CIH

- **Instances ayant autorisé l'opération:** Conseil d'Administration du 19 décembre 2012

- **Conditions et modalités de rémunération:**

Le Conseil d'Administration du 19 Décembre 2012, a autorisé la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination et de Rémunération,
- Le Comité Stratégique,
- Le Comité d'Audit,
- Le Comité des Risques

✓ **Eligibilité** : tout administrateur membre d'un des quatre comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante :

✓ **Exclusion** : Ne bénéficient pas de cette rémunération :

- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de C.I.H ;
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire.

- ✓ Règle d'attribution :
 - Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie,
 - La participation est justifiée par feuille de présence signée.
- ✓ Champ d'application :
 - Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2012 et des années postérieures.
- ✓ Formalisme de mise en œuvre :
 - Le paiement se fait par la banque, à la fin de chaque semestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.
 - Cette rémunération est portée aux charges de la banque.
 - Elle donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis:**

Le montant comptabilisé en charges en 2019 s'élève à 322 000 Dh HT.
Le montant payé aux administrateurs en 2019 s'élève à 240 000 Dh.

2.4 Convention de recouvrement avec SOFAC

- **Parties concernées:** SOFAC et CIH, CIH étant actionnaire de SOFAC.
- **Instances ayant autorisé l'opération:** Conseil d'Administration de SOFAC du 27 mai 2013.
- **Modalités essentielles:**

Ladite convention a pour objet la sous-traitance auprès de SOFAC de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des échéances impayées dont le nombre est inférieur ou égal à 4. Ainsi, SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement.

- **Montant des prestations fournies ou reçues:**

Le montant total de la prestation réglée en 2019 est de 1 272 684 Dh dont 774 421 Dh constaté en charges de 2018 et réglé en 2019 et 1 498 263 Dh constatés en charges de 2019.

2.5 Convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC

- **Parties concernées:** SOFAC et CIH, CIH étant actionnaire de SOFAC.

- **Modalités essentielles:**

Cette convention entre CIH et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi, SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Le contrat a été signé le 16/05/2016.

• **Montant des prestations fournies ou reçues:**

Le montant de la prestation comptabilisé en charges est de 15 810 036 Dh au titre de l'exercice 2019.
Le montant des prestations réglées en 2019 est de 25 130 174 Dh HT dont 15 069 988 au titre de l'exercice 2018.

Casablanca, le 21 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International (S4)
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél : 0522 54 48 00 - Fax : 0522 54 48 77

Faïçal MEKOUAR

Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHATT
Associé
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 77

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes (Montants HT)

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			Pourcentage*/Année			Montant/Année			Pourcentage*/Année			
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	550 000,00	550 000,00	550 000,00	100%	61%	100%	550 000,00	550 000,00	550 000,00	100%	61%	100%	3 300 000,00
Émetteur	550 000,00	550 000,00	550 000,00										
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes		350 000,00			39%			350 000,00			39%		700 000,00
Émetteur		350 000,00											
Filiales													
Sous Total	550 000,00	900 000,00	550 000,00				550 000,00	900 000,00	550 000,00				4 000 000,00
Autres prestations rendues													-
Autres													
Sous Total													
Total	550 000,00	900 000,00	550 000,00	100%	100%	100%	550 000,00	900 000,00	550 000,00	100%	100%	100%	4 000 000,00

(*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

600
600

400
400

**RAPPORT
DE GESTION -
CIH BANK
2019**



La banque de demain dès aujourd'hui

800
800

4



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

TABLE DES MATIÈRES

07	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE
08	ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL
09	ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL
10	ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHES FINANCIERS
15	ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DE CIH BANK
16	ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK (SUR BASE INDIVIDUELLE)
20	ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS
27	GOVERNANCE
28	STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2019
33	MÉDIATION INTERNE
35	GESTION GLOBALE DES RISQUES
41	INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31 DÉCEMBRE 2019
44	ANNEXES



CIH  **BANK**

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



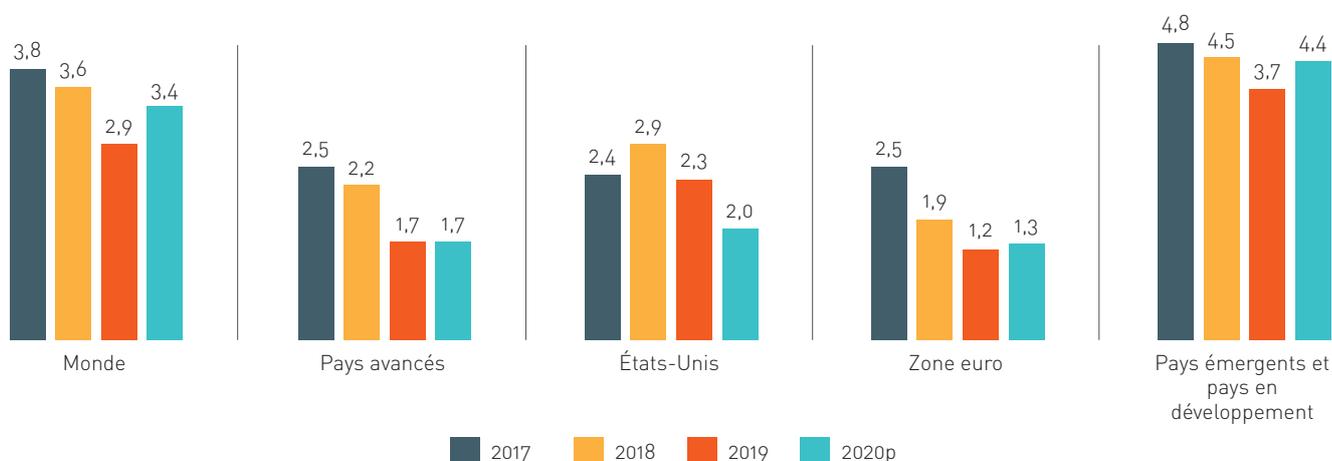
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

L'année 2019 a été marquée par un net ralentissement de l'économie mondiale à 2,9%, le plus faible taux de croissance depuis la crise de 2008 au lieu d'une moyenne de 3,5% entre 2012 et 2018. Outre l'intensification des incertitudes liées au contexte des négociations commerciales sino-américaines et les retombées du BREXIT, l'économie mondiale a été impactée par l'exacerbation des tensions protectionnistes entre les grandes économies, par les conflits géopolitiques et par les perturbations qu'a connues le secteur manufacturier, accentuant ainsi l'attentisme et le manque de visibilité en matière d'investissement au niveau mondial.

Les prévisions de croissance montrent un léger redressement de la croissance mondiale en 2020, porté principalement par les pays émergents et en développement

Croissance économique annuelle



- En 2019, les pays avancés ont vu leur croissance ralentir à 1,7% au lieu de 2,2% en 2018. Aux États-Unis, la croissance s'est décélérée à 2,3% en 2019 au lieu de 2,9% enregistrée en 2018 en raison principalement du ralentissement de l'investissement privé et des exportations. En 2020, l'activité économique devrait continuer de subir les effets négatifs des hausses tarifaires antérieures et du niveau élevé d'incertitude, atténués toutefois par la poursuite des politiques économiques de relance pour enregistrer une croissance de 2,0%.

- Dans la zone euro, la croissance s'est inscrite également dans une tendance baissière passant de 1,9% en 2018 à 1,2% en 2019. Ce ralentissement est attribuable notamment à la faiblesse de la demande extérieure, aux retombées du BREXIT et aux difficultés du secteur industriel, ce qui a pesé sur l'investissement des entreprises. L'année 2020 s'inscrit dans la même tendance avec une projection de croissance de +1,3%.

- Pour le groupe des pays émergents et des pays en développement, la croissance économique a ralenti passant de 4,5% en 2018 à 3,7% en 2019. Cette décélération est due aux répercussions des tensions commerciales sur l'investissement et les exportations. La croissance devrait afficher les mêmes niveaux en 2020 avec +4,4%.

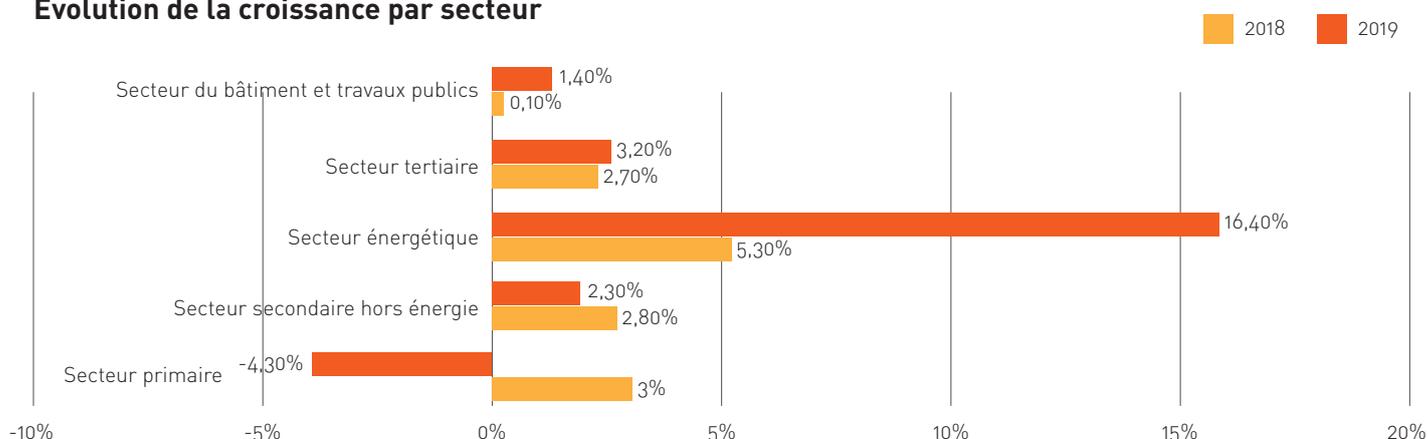
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Impactée par des conditions climatiques défavorables et une conjoncture internationale fragile, la croissance nationale aurait ralenti à 2,3% en 2019 au lieu de 3% en 2018 selon les données du Haut-Commissariat au Plan. Ce niveau de croissance reste parmi les plus faibles depuis 2007. La valeur ajoutée agricole en 2019 se serait repliée de 5,4% au lieu d'une hausse de 4% l'année précédente, à cause des conditions climatiques défavorables marquées par une faible pluviométrie et par une mauvaise répartition temporelle des précipitations. Par ailleurs, les activités non-agricoles afficheraient un rythme un peu plus soutenu de 3,3% en 2019 au lieu de 2,8% en 2018. Le déficit budgétaire serait maintenu à 3,7% du PIB en 2019.

La dette publique globale passerait de 81,4% du PIB en 2018 à 82,3% en 2019. La dette globale du trésor atteindrait 66,2% du PIB contre 65,3% en 2018 et 57% en moyenne durant la période 2008-2017.

ANALYSE SECTORIELLE

Evolution de la croissance par secteur



En reculant de 4,3% le secteur primaire aurait ainsi dégagé une contribution négative à la croissance du PIB de 0,5 point en 2019 au lieu d'une contribution positive de 0,3 point en 2018. Les activités secondaires - hors énergie - auraient également enregistré un rythme de croissance en baisse, passant de 2,8% en 2018 à 2,3% en 2019, impactées notamment par le ralentissement des activités extractives et des industries de transformation. Le secteur énergétique aurait connu un rebondissement de 16,4% en 2019 au lieu de 5,3% en 2018, grâce à la consolidation de la production électrique avec l'amélioration de la production des énergies renouvelables. Par ailleurs, le secteur tertiaire, dont les activités sont plus centrées sur le marché intérieur, aurait conservé son soutien à la croissance économique, affichant une progression de 3,2% en 2019 au lieu de 2,7% une année auparavant. Enfin, le secteur du bâtiment et travaux publics aurait connu une légère reprise de 1,4% en 2019 au lieu d'une croissance quasiment nulle enregistrée en 2018. Il aurait bénéficié de la consolidation de l'investissement public et de la poursuite des grands projets d'infrastructure.

FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Le rythme d'évolution de l'agrégat monétaire M3 enregistre une hausse de +3,8% en décembre 2019. Cette progression indique notamment :

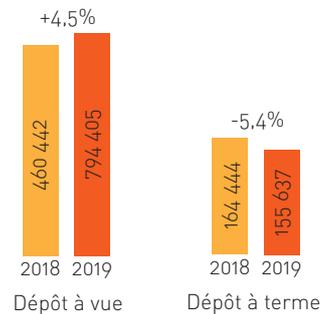
- L'amélioration de 5,9% des créances nettes sur l'administration centrale ;
- L'appréciation de 5,5% des créances sur l'économie ;
- L'augmentation de 6,5% des réserves internationales nettes.

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHES FINANCIERS

SECTEUR BANCAIRE

Les dépôts de la clientèle du secteur bancaire ressortent en hausse de 2,7% et passent de 924 885 millions de dirhams en 2018 à 950 042 millions de dirhams en 2019.

Les dépôts non rémunérés maintiennent une part majoritaire dans la structure des ressources bancaires à fin décembre 2019, avec une participation à hauteur de 66,2%. Les dépôts rémunérés représentent pour leur part 33,8% du total des ressources de la clientèle, en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2018.

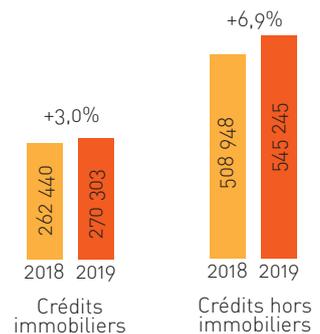


D'un autre point de vue, les dépôts à vue s'élèvent à 794 405 millions de dirhams à fin 2019 au lieu de 760 442 millions de dirhams l'année précédente, en hausse de 4,5%. Par ailleurs, les dépôts à terme se déprécient de 5,4% pour atteindre 164 444 millions de dirhams en 2018 contre 164 436 millions de dirhams en 2018.

L'encours des crédits du secteur bancaire s'apprécie de 5,6% et s'établit à 815 548 millions de dirhams à fin 2019 contre 772 313 millions de dirhams à fin 2018, maintenant ainsi pour la troisième année consécutive une tendance haussière des crédits bancaires.

Cette variation est due à l'appréciation de 6,9% des crédits hors immobiliers ainsi que la hausse de 3,0% des crédits immobiliers :

- Autres crédits : +14,5%
- Crédits équipement : +4,9%
- Crédits trésorerie : +12,0%
- Crédits Consommation : +3,7%



De leur côté, les engagements par signature augmentent de 3,7% s'établissant à 311 418 millions de dirhams à fin 2018. Les engagements de financement participent à hauteur de 50,7% au total des engagements donnés contre 49,3% pour les engagements de garantie.

En ce qui concerne le risque de crédit, les créances en souffrance de la clientèle affichent une hausse de 5,6% pour s'établir à 69 256 millions de dirhams en 2018 contre 65 566 millions de dirhams en 2018.

Les provisions et agios réservés enregistrent quant à eux une hausse de 4,2% à 47 969 millions de dirhams en 2019 contre 46 053 millions de dirhams en 2018. Il en découle un taux de couverture de 69,3%.

MARCHES TAUX

Liquidité et Marché Monétaire

La liquidité bancaire a connu une détérioration de près de 3 Mds MAD au cours de l'année 2019, ce qui reste modéré compte tenu de l'évolution des différents facteurs autonomes de liquidité. En effet, la circulation fiduciaire a augmenté de 17,3 Mds MAD passant de 233,6 à 250,9 Mds MAD, ce qui dégrade

les ressources bancaires. Du côté des facteurs qui ont amélioré la liquidité, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de près de 15 Mds MAD au cours de l'année. Cela est le résultat des levées du Trésor à l'international qui se sont chiffrées à 25,4 Mds MAD contre 8,4 Mds MAD de tombées soit 17 Mds MAD de levées nettes. L'émission obligataire sur 12 ans a été de plus de 10 Mds MAD. Aussi, La banque centrale a baissé le taux de la réserve monétaire en septembre 2019. Ce taux est passé de 4% à 2% libérant 11 Mds MAD aux banques.

Les taux monétaires sont restés quasiment stables au cours de l'année. Le TMP interbancaire moyen a été de 2,28% tandis que les taux repo ont évolué entre 2,18% et 2,25%. Les placements du Trésor, quant à eux, ont été réalisés entre 1,80% et 3,29% et un taux moyen de 2,26%.

Finances Publiques et Marché Obligataire

Concernant les finances Publiques, selon les données provisoires de la Trésorerie Générale du Royaume, le solde ordinaire du Trésor affiche un excédent de 13,6 Mds MAD en retrait de 7 Mds MAD par rapport à l'année 2018 en raison principalement de l'augmentation des dépenses ordinaires (+20,2 Mds MAD) qui évolué plus fortement que les recettes ordinaires (+13 Mds MAD). Les dépenses d'investissement ont augmenté de 3 Mds MAD, ce qui mène à un déficit budgétaire de 46,7 Mds MAD soit 4,12% du PIB estimé. Le déficit a été financé à hauteur de 37% par des tirages extérieurs et 63% sur le marché intérieur, y compris les dépôts auprès du Trésor.

Sur le marché des adjudications des Bons du Trésor, principal instrument de financement public intérieur, les levées ont atteint 67,3 Mds MAD dont 38% sur les maturités de moins de 2 ans, 50% sur la tranche [5 ans ~ 15 ans] et 12% sur les maturités longues 20 ans et 30 ans. Les tombées en principal ont été de 49,4 Mds MAD et les rachats de titres par le Trésor, effectués en fin d'année pour la première fois, ont été de 6,3 Mds MAD. Enfin, les échanges de BDT ont atteint 37,1 Mds MAD.

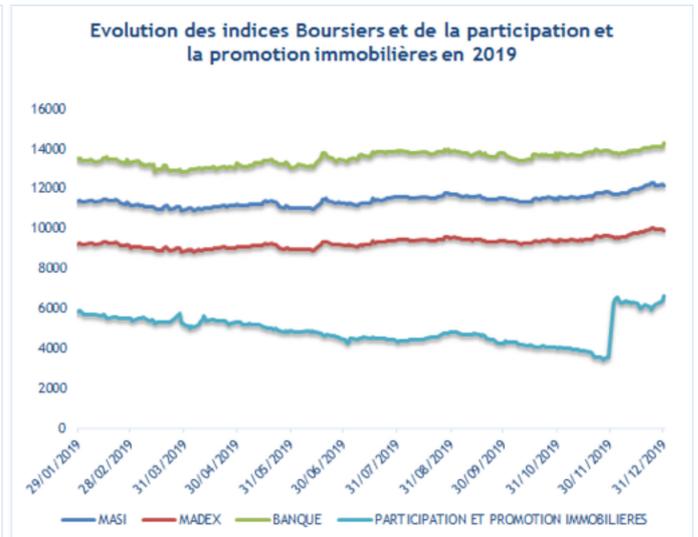
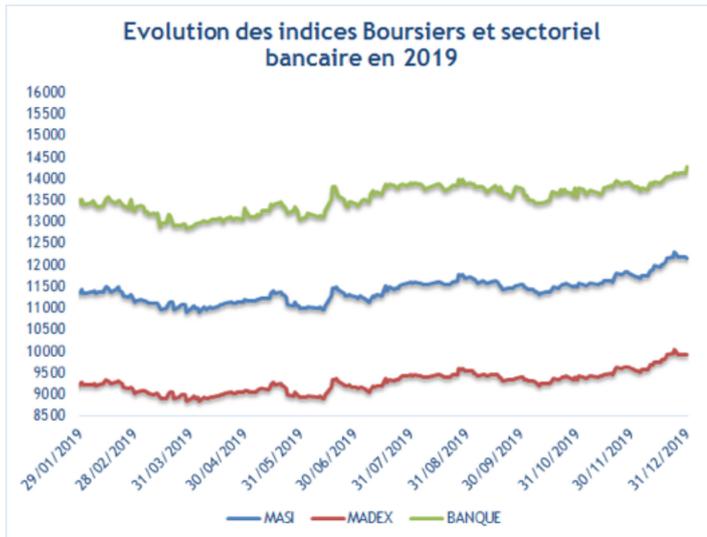
La courbe des taux a fortement baissé au cours de l'année 2019. Sur la courbe primaire, les taux sur les maturités 52 semaines, 2 ans et 5 ans ont baissé de 17 pbs, 31 pbs et 45 pbs respectivement. Les taux entre 10 ans et 20 ans ont baissé de 65 pbs environ et le taux 30 ans a baissé de 28 pbs. Sur la courbe secondaire, la tendance des taux a été très similaire : les taux sur les maturités 52 semaines, 2 ans et 5 ans ont baissé de 16 pbs, 29 pbs et 43 pbs respectivement. Les taux 10 ans et 15 ans ont baissé de 70 pbs environ et les taux 20 ans 30 ans a baissé de 53 pbs et 46 pbs respectivement.

Supportés par la baisse des taux, les rendements obligataires ont fortement augmenté en 2019. Ainsi, les indices de référence ont évolué entre 2,43% sur le compartiment court terme et 11,95% sur le compartiment long terme. Le rendement de l'encours de BDT a augmenté 6,13%.

MARCHE BOURSIER

La place boursière casablancaise affiche une tendance haussière et clôture l'exercice 2019 avec une appréciation annuelle de 7,11% du MASI contre une baisse de 8,27% l'année précédente, et une hausse de 7,43% du MADEX sur l'année contre une baisse de 8,59% en 2018.

Après une tendance baissière, le secteur immobilier affiche une légère baisse de 3,42% après une diminution de 47,76% un an auparavant. Le secteur bancaire quant à lui s'apprécie également de 5,56%.



La capitalisation boursière a augmenté de 7,6% à 626,7 milliards de dirhams, sous l'effet partiel de la hausse du MASI et du MADEX en 2019.



Sur les 75 sociétés cotées en bourse, les 10 valeurs ci-dessous accaparent plus de 75% de la capitalisation globale à environ 470 milliards de dirhams. Ces valeurs sont les mêmes qu'en 2018. L'unique différence est Wafa Assurances qui se positionnait à la 9ème place contre la 10ème cette année, en faveur de Marsa Maroc (Sodep).

Société	Capitalisation	Part
Maroc Telecom	134 501 587 020	21,46%
Attijariwafa Bank	104 719 979 821	16,71%
BCP	56 125 667 040	8,96%
LafargeHolcim Maroc	43 347 794 000	6,92%
MBMCE BANK	38 365 528 320	6,12%
CIMENT DU MAROC	23 963 766 640	3,82%
TAQA MOROCCP	21 913 755 518	3,50%
COSUMA	20 683 235 603	3,30%
SODEP-Marsa Maroc	15 192 889 200	2,42%
AWAFA ASSURANCE	12 650 000 000	2,18%

En ce qui concerne le volume global traité, il s'est apprécié de 43,1% en 2019 à 75,4 milliards de dirhams contre 52,7 milliards l'année précédente. Cette variation résulte d'une hausse de 17,5 milliards de dirhams des transactions effectuées sur le marché des blocs et une baisse de 16,1% du volume échangé sur le marché central à 31,2 milliards de dirhams.



CIH  **BANK**

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DE CIH BANK

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK (SUR BASE INDIVIDUELLE)

ACTIVITE

TOTAL BILAN

Le total bilan de CIH Bank s'établit à 65,8 milliards de dirhams en progression de 15,2% par rapport à fin 2018. Le total des actifs est représenté à hauteur de 66,3% par les prêts et les créances sur la clientèle, de 13,1% par les titres d'investissement de transaction et de placement et de 5,6% par les créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ces rubriques contribuent ensemble à 85,1% du total des emplois.

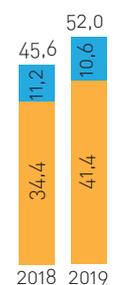
En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 62,9% par les ressources Clientèle, de 16,1% par les ressources Marché et de 8,8% par les dettes envers les établissements de crédits et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 87,9% du total des ressources.



RESSOURCES DE LA BANQUE

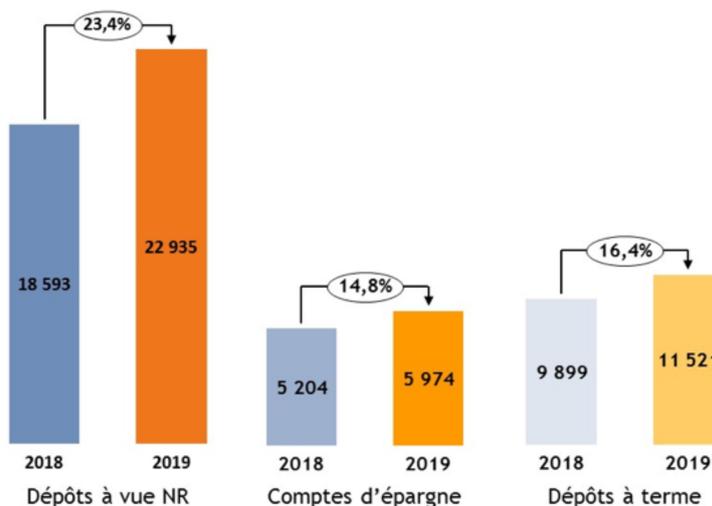
Les ressources de CIH Bank ont évolué de 14,0% passant de 45,6 milliards de dirhams en 2018 à 52,0 milliards de dirhams en 2019.

Les dépôts de la clientèle de CIH Bank affichent une hausse de 20,3% s'établissant à 41,4 milliards de dirhams contre 34,4 milliards de dirhams à fin 2018. Les dépôts non rémunérés de la clientèle augmentent à 23,9 milliards de dirhams contre 19,3 milliards de dirhams un an auparavant, soit une hausse de 23,7%. Les dépôts rémunérés de la clientèle s'apprécient quant à eux de 15,8% pour s'établir à milliards de 17,5 dirhams comparativement à 15,1 milliards de dirhams l'année précédente. Leur évolution résulte de l'effet combiné de la hausse de l'encours des dépôts à terme de la clientèle et de l'appréciation de l'encours des comptes épargne.



■ Ressources marché
■ Ressources clientèle

Evolution par type de dépôt
en Millions de dirhams

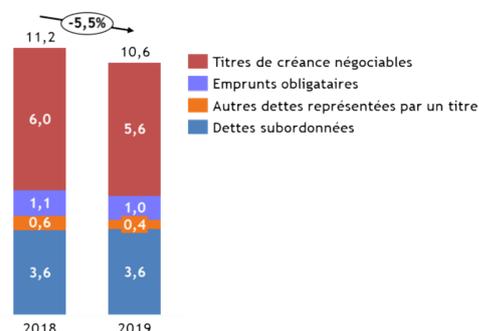


Avec une part de 57,7% du total des dépôts, les ressources non rémunérées évoluent de 23,7% à fin décembre 2019. Cette progression résulte principalement de la hausse de 22,5% à 22,8 milliards de dirhams de l'encours des comptes chèques et des comptes courants.

Les dépôts rémunérés participent pour leur part à hauteur de 42,3% des ressources de la clientèle. Progressant de 15,8% à fin 2019, ces dépôts profitent principalement de l'accroissement de 16,4% à 11,5 milliards de dirhams des dépôts à terme (DAT).

Les ressources Marché baissent de 5,3%, passant de 11,2 milliards de dirhams en 2018 à 10,6 milliards de dirhams en 2019.

L'encours des dettes subordonnées s'établit à 3,6 milliards de dirhams à fin décembre 2019, en stagnation par rapport à l'exercice précédent.



CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les créances sur la clientèle CIH Bank s'élèvent à 43,6 milliards de dirhams en 2019 contre 38,4 milliards de dirhams en 2018, soit un bond de 13,4%. Cette évolution s'explique principalement par l'appréciation de 32,7% à 8,8 milliards de dirhams des crédits de trésorerie et à la consommation, et l'accroissement de 45,3% à 6,1 milliards de dirhams des crédits à l'équipement, ainsi que l'augmentation à 4,0 milliards de dirhams des autres crédits tirée par la hausse des valeurs reçues en pension de la clientèle.

D'un autre côté, les créances en souffrance s'établissent à 3,4 milliards de dirhams et les provisions pour créances en souffrance à 1,7 milliards de dirhams, ce qui porte le taux de couverture à 50,9%.

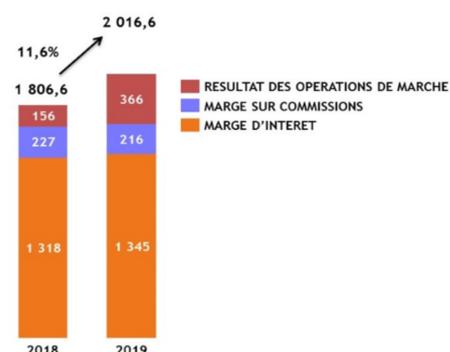
Les créances acquises par affacturage ressortent à 1,3 milliards de dirhams en 2019, en baisse de 5,5% par rapport à l'année précédente.

RESULTATS DE CIH BANK-BASE INDIVIDUELLE :

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le PNB s'accroît de 11,6% passant de 1 806,6 millions de dirhams en 2018 à 2 016,6 millions de dirhams en 2019.

Cette évolution résulte de l'effet combiné de l'augmentation à 365,7 millions de dirhams du résultat des opérations de marché contre 156,4 millions de dirhams à fin 2018, soit un bond de 209,2 millions de dirhams, de l'appréciation de 2,0% à 1 345,0 millions de dirhams de la marge d'intérêt et de la baisse de 4,8% à 216,2 millions de dirhams de la marge sur commissions.



MARGE D'INTERET

Représentant 66,7% du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 2,0% pour s'établir à 1 345,0 millions de dirhams à fin 2019 au lieu de 1 318,2 millions de dirhams un an auparavant.

MARGE SUR COMMISSIONS

La marge sur commissions se déprécie de 4,8% s'établissant à 216,2 millions de dirhams à fin 2019 contre 227,0 millions de dirhams un an auparavant, en raison de l'effet combiné de :

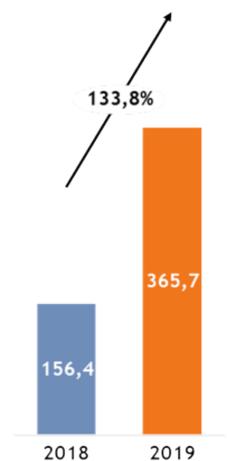
- La hausse des commissions perçus sur moyens de paiement de 21,2 millions de dirhams qui passent de 104,1 millions de dirhams en 2018 à 125,3 millions de dirhams à fin 2019 ;
- L'appréciation de 16,3% des commissions monétiques qui s'établissent à 77,0 millions de dirhams suite à la hausse des frais d'équipement des clients CODE30 et Sayidati ;
- L'accroissement des commissions sur opérations à l'international de 46,6% passant de 15,9 millions de dirhams en 2018 à 23,5 millions de dirhams à fin 2019, soit un bond de 7,4 millions de dirhams ;
- La hausse de 17,3 millions de dirhams des commissions servis sur moyens de paiement passant de 27,2 millions de dirhams en 2018 à 44,5 millions de dirhams à fin 2019 ;
- La baisse de 16,9% des commissions sur fonctionnement de comptes qui s'établissent à 39,4 millions de dirhams au lieu de 47,4 millions de dirhams en 2018 ;
- La dépréciation de 6,7 millions de dirhams des commissions perçues sur activités de conseil et d'assistance auprès d'UMNIA Bank pour s'établir à 20,6 millions de dirhams à fin décembre 2018 au lieu de 27,3 millions de dirhams l'année précédente ;
- La diminution des commissions sur prestations de service sur crédit qui passent de 46,0 millions de dirhams à fin 2018 à 39,9 millions de dirhams à fin 2019 en raison de l'accroissement des crédits accordés aux particuliers.

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

Le résultat comptable des opérations de marché enregistre une hausse de 209,2 millions de dirhams s'établissant à 365,7 millions de dirhams en 2019 contre 156,4 millions de dirhams en 2018.

Le rendement du portefeuille de transaction s'apprécie de 95,5 millions de dirhams atteignant 179,3 millions de dirhams à fin 2019.

En outre, le résultat sur les opérations de change évolue de 106,8 millions de dirhams pour s'établir à 165,8 millions de dirhams à fin décembre 2019 contre 59,0 millions de dirhams un an auparavant.

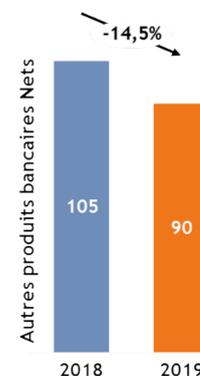


DIVERS AUTRES PRODUITS & CHARGES BANCAIRES

Les autres produits bancaires en baissent de 3,6% passant de 175,4 millions de dirhams en 2018 à 169,0 millions de dirhams en 2019. Cette variation s'explique par :

- La dépréciation de 35,4% des produits sur titres de placement et de propriété pour s'établir à 21,0 millions de dirhams à fin 2019 au lieu de 32,5 millions de dirhams à fin 2018 ;

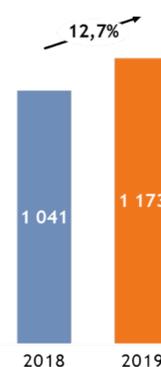
- La hausse de 11,7% des produits sur titres de placement et emplois assimilés qui passent de 93,3 millions de dirhams en 2018 à 104,3 millions de dirhams en 2019 ;
 - La baisse de 11,8% des divers autres produits bancaires à 43,8 millions de dirhams.
- Les autres charges bancaires augmentent pour leur part de 12,6% atteignant 79,2 millions de dirhams en 2019 contre 70,3 millions de dirhams en 2018. Cette variation s'explique principalement par la hausse de la cotisation des fonds de garantie de 20,4% passant de 52,3 millions de dirhams en 2018 à 62,9 millions de dirhams à fin décembre 2019.



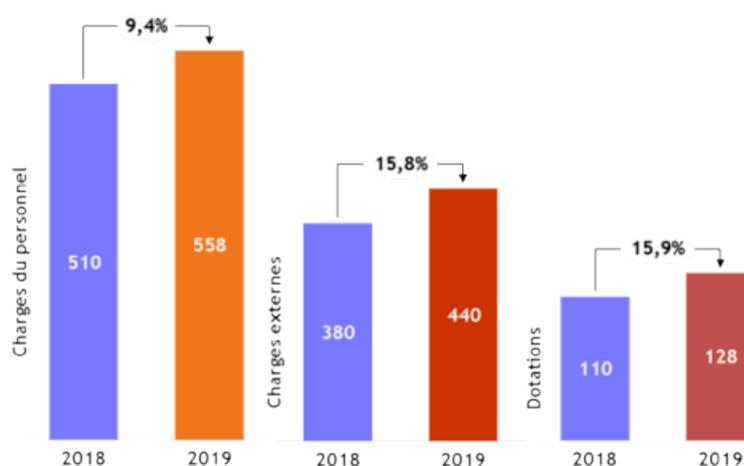
FRAIS DE GESTION

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 12,7% pour s'établir à 1 173,0 millions de dirhams en 2019 contre 1 040,6 millions de dirhams en 2018.

Les charges externes évoluent de 59,9 millions de dirhams atteignant 439,8 millions de dirhams, suite à la hausse de 26,7% des autres charges externes (+35,8 millions de dirhams), de l'augmentation de 54,3% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+17,8 millions de dirhams) et de l'accroissement de 8,9% des frais d'entretien et de réparation (+5,8 millions de dirhams).



Structure des charges générales d'exploitation

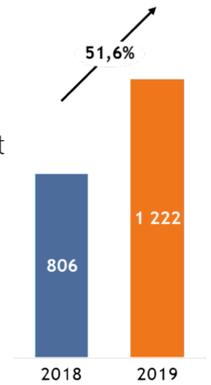


Les charges du personnel progressent quant à elles de 48,3 millions de dirhams s'établissant à 558,4 millions de dirhams suite à la hausse de 13,0% des salaires et appointements, soit un bond de 31,8 millions de dirham, l'accroissement de 4,5% des autres charges de personnel et de l'augmentation de 7,1% des charges d'assurances sociales.

En ce qui concerne les dotations aux amortissements d'exploitation, celles-ci s'apprécient de 15,9% et passent de 110,1 millions de dirhams à fin 2018 à 127,6 millions de dirhams à fin 2019 sous l'effet combiné de la hausse de 18,5% des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et de l'augmentation de 15,3% des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et de l'augmentation de 18,5% des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles. Le coefficient d'exploitation analytique s'établit à 57,8% à fin décembre 2019 contre 57,5% l'année précédente, en hausse de 0,3 point.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 51,6% pour s'établir à 1 222,0 millions de dirhams à fin 2019 contre 806,0 millions de dirhams à fin 2018, en raison principalement de l'appréciation de 210,0 millions de dirhams du PNB à 2 016,6 millions de dirhams et de la hausse de 354,4 millions de dirhams des plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles tirées par la plus-value de cession des agences CIH Bank à l'OPCI CIH PATRIMMO.



COUT DU RISQUE

Le coût du risque global s'élève à 543,2 millions de dirhams en 2019 contre 224,0 millions de dirhams en 2018. Cette variation s'explique par :

- Des dotations nettes de provisions pour autres risques et charges de 277,0 millions de dirhams en hausse de 180,6 millions de dirhams par rapport à fin 2018 ;
- Des dotations nettes de provisions pour dépréciation des prêts et créances 271,0 de millions de dirhams à fin décembre 2019 au lieu de dotations nettes de 150,2 millions de dirhams un an auparavant. Les dotations aux provisions augmentent à 458,5 millions de dirhams en 2019 au lieu de 357,5 millions de dirhams en 2018, tandis que les reprises s'élèvent à 187,5 millions de dirhams en 2019 contre 207,3 millions de dirhams en 2018 ;
- Des pertes sur créances irrécouvrables de 22,3 millions de dirhams en hausse de 15,8 millions de dirhams par rapport à l'année précédente ;
- Des récupérations sur créances amorties de 27,1 millions de dirhams en 2019 au lieu de 21,4 millions de dirhams l'année précédente.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'élève à 50,9% en 2019 contre 52,2% en 2018.

RESULTAT NET

Le résultat net de 2019 affiche une hausse de 4,4 millions de dirhams pour s'établir à 451,4 millions de dirhams contre 447,0 millions de dirhams un an auparavant.

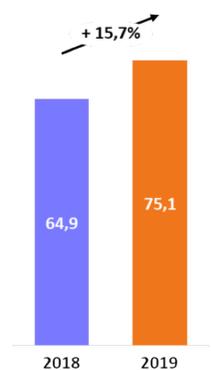
Le ROA s'établit à 0,7% en 2019 au lieu de 0,8% en 2018. Le ROAE s'établit quant à lui à 10,2% au lieu de 10,9% en 2018.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Total Bilan

Le total bilan du groupe CIH Bank s'apprécie de 15,7% s'établissant à 75,1 milliards de dirhams à fin 2019 contre 64,9 milliards de dirhams un an auparavant.

Le total des actifs est représenté à hauteur de 70,7% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 10,9% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 4,3% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût



amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 85,8% du total des emplois.

La hausse de 10,2 milliards de dirhams de l'actif entre 2018 et 2019 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 5 739,1 millions de dirhams à 53 097,3 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement de 1 853,9 millions de dirhams à 6 890,8 millions de dirhams des actifs financiers détenus à des fins de transactions ;
- La baisse de 1 319,1 millions de dirhams à 37,1 millions de dirhams des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Et la hausse de 1 025,4 millions de dirhams à 2 573,5 millions de dirhams des valeurs en caisse, banques centrales, trésor public et service des chèques postaux.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 59,3% par les dettes envers la clientèle, de 13,0% par les titres de créance émis et de 9,6% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 81,9% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 7 526,7 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 44 579,3 millions de dirhams à fin 2019 contre 37 052,6 millions de dirhams l'année précédente ;
- L'accroissement de 431,3 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 7 230,0 millions de dirhams en 2019 au lieu de 6 798,7 millions de dirhams en 2018 ;
- L'augmentation de 365,6 millions de dirhams des capitaux propres à 5 487,5 millions de dirhams contre 5 122,0 millions de dirhams.

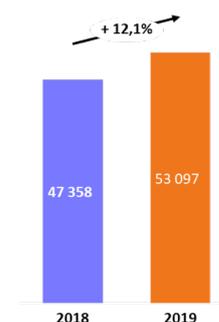
Capitaux propres Part du Groupe

Les Capitaux propres part du Groupe CIH Bank affichent une hausse de 8,9% pour s'établir à 5 117,1 millions de dirhams à fin 2019 au lieu de 4 700,2 millions de dirhams à fin 2018.

En 2019, les filiales CIH PATRIMMO et SOFAC STRUCTURED FINANCE sont intégrées au périmètre de consolidation de CIH Bank par intégration globale à hauteur de 100%.

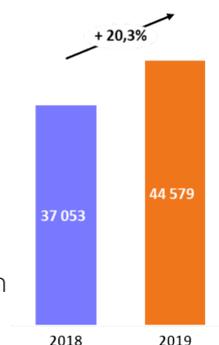
Crédits consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 12,1% s'établissant à 53 097,3 millions de dirhams en 2019 contre 47 358,3 millions de dirhams en 2018. Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle ainsi que de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.



Dépôts consolidés

Les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 20,3% et passent de 37 052,6 millions de dirhams à fin décembre 2018 à 44 579,3 millions de dirhams à fin décembre 2019. Cette variation s'explique par la hausse de l'encours des comptes chèques et comptes courants, l'augmentation de l'encours des dépôts à terme et de la contribution de la filiale UMNIA BANK.

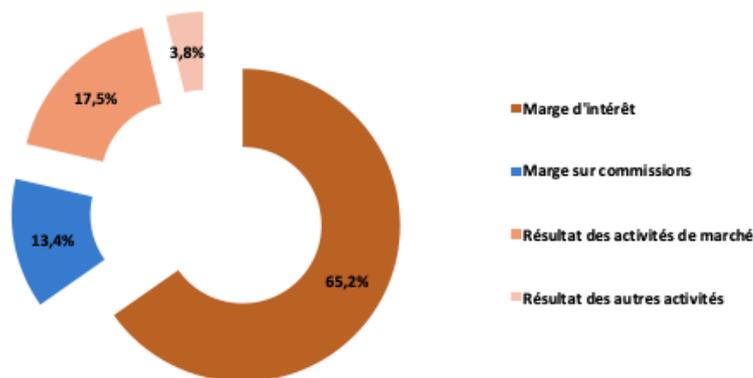
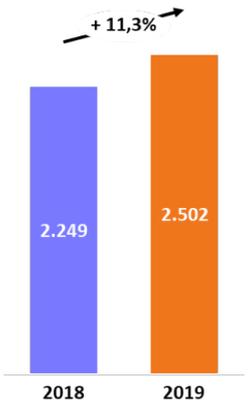


Produit Net Bancaire consolidé (PNB)

Le PNB consolidé du groupe CIH Bank s'apprécie de 11,3% à 2 501,9 millions de dirhams en 2019 contre 2 248,8 millions de dirhams en 2018. Cette progression s'explique par :

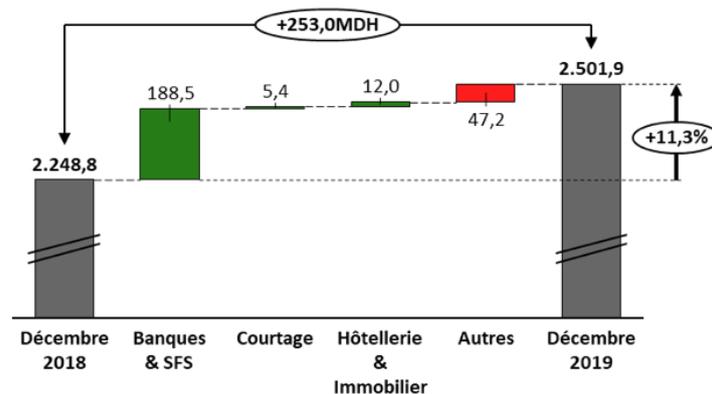
- Une augmentation de 342,6 millions de dirhams à 436,7 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ;
- Une baisse de 90,3 millions de dirhams à 94,6 millions de dirhams du résultat des autres activités, tiré par la contribution des filiales UMNIA BANK et SOFAC ;
- Une appréciation de 11,6 millions de dirhams à 336,1 millions de dirhams de la marge sur commissions suite aux bonnes réalisations de CIH Bank ainsi que la contribution de la filiale SOFAC ;
- Un accroissement de 9,1 millions de dirhams à 1 632,2 millions de dirhams de la marge d'intérêt principalement tiré par la contribution des filiales SOFAC et GHOSN ENNAKHIL.

A fin 2019, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Cette performance résulte des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales en 2019 :

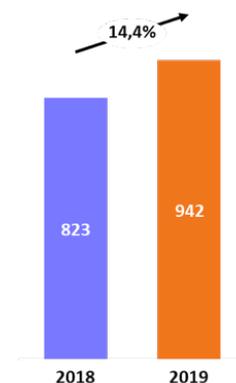
- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 167,8 millions de dirhams ;
- Accroissement de 20,7 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Progression de 12,0 millions de dirhams du PNB de l'hôtellerie et de l'immobilier ;
- Augmentation de 5,4 millions de dirhams du PNB de l'activité de Courtage.



Résultat brut d'exploitation consolidé (RBE)

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 14,4% à 941,7 millions de dirhams en 2019 au lieu de 822,9 millions de dirhams en 2018.

Les charges générales d'exploitation augmentent pour leur part de 8,4% à 1 394,8 millions de dirhams à fin 2019 contre 1 286,7 millions de dirhams à fin 2018. Les dotations aux amortissements et aux provisions affichent un accroissement de 18,8% à 165,3 millions de dirhams en 2019 contre 139,2 millions de dirhams en 2018. Ainsi, le coefficient d'exploitation s'élève à 62,4% en 2019 en amélioration de 1,0 point par rapport à 2018.



Coût du risque consolidé

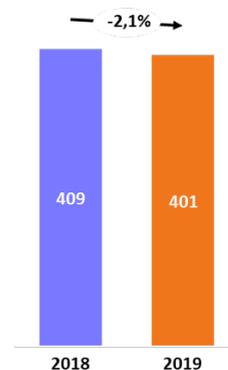
Le coût du risque s'élève à 249,9 millions de dirhams contre 219,9 millions de dirhams en 2018. Le taux de coût de risque est en stagnation s'établissant à 0,45% en 2019.

De leur côté, les créances en souffrance s'établissent à 4 366,5 millions de dirhams pour un total encours de 53,1 milliards de dirhams. Le taux de créances en souffrance se déprécie de 0,4 point à 7,9%.

Résultat NET consolidé

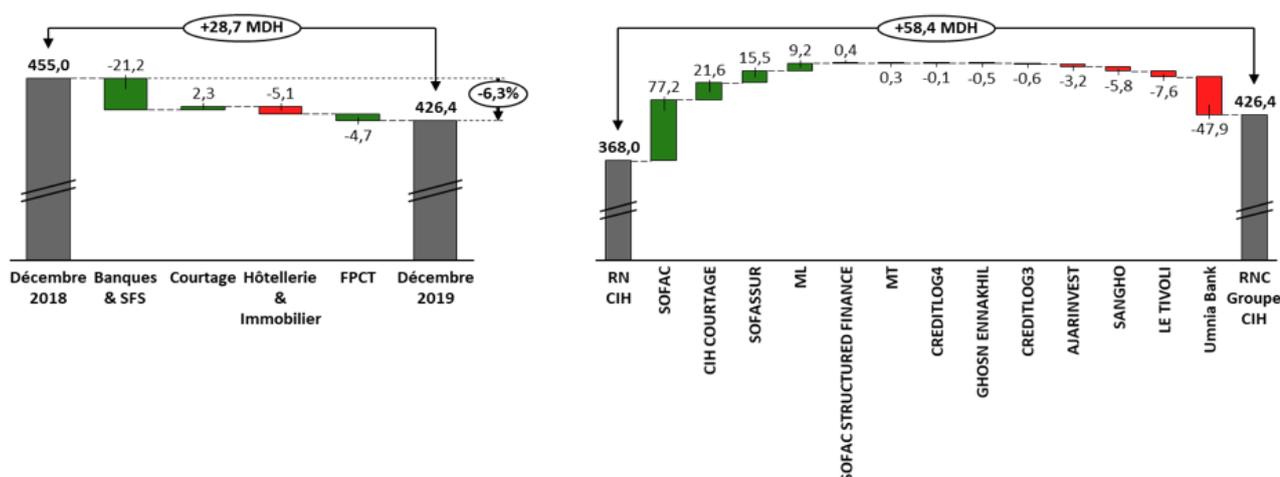
Le résultat net consolidé du groupe CIH Bank baisse de 2,1% et ressort à 400,8 millions de dirhams à fin 2019 contre 409,3 millions de dirhams à fin 2018. Cette variation résulte de :

- La baisse de 64,0% des gains nets sur autres actifs à 36,3 millions de dirhams en 2019 contre 100,8 millions de dirhams en 2018 ;
- L'augmentation de 2,5% à 333,5 millions de dirhams de l'impôt sur les résultats.



Résultat NET Part du Groupe (RNPG)

Le résultat Net Part du Groupe se déprécie de 6,3% ressortant à 426,4 millions de dirhams à fin 2019. La répartition du résultat net du groupe CIH Bank se présente comme suit :



Le ROAE ressort à 8,2% en 2019 au lieu de 8,5% en 2018. Le ROA demeure quasi stable et s'établit à 0,5% en 2019 contre 0,6% en 2018.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES PRINCIPALES FILIALES DE CIH BANK

ACTIVITE

À fin décembre 2019, le portefeuille de participations de CIH Bank se compose de 32 entités pour un montant net de 2 427,5 millions de dirhams en hausse de 453,6 millions de dirhams par rapport à 2018. Cette progression globale résulte de :

- La souscription au capital de l'OPCI CIH PATRIMMO pour un montant de 443,6 MDH ;
- La souscription au capital de la société LANA CASH pour un montant de 10,0 MDH.

Suite à ces opérations, la structure du portefeuille des participations de CIH Bank à fin décembre 2019 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits inscrits au CPC
Sociétés financières	14	1650	62,9%	1649	79
Sociétés hôtelières et immobilières	3	248	9,4%	68	0
Sociétés d'aménagement	10	17	0,7%	2	0
Filiales de 100%	5	709	27,0%	708	21
TOTAL	32	2624	100%	2428	100

Le volume des participations de CIH Bank dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 649,9 millions de dirhams et 62,9% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014 ont contribué à améliorer les résultats de la Banque par les produits générés sous forme de dividendes à travers l'encaissement de 79,2 millions de dirhams comparativement à 68,3 millions de dirhams en 2018.

Le portefeuille des filiales à 100% de CIH Bank s'est apprécié quant à lui de 448,6 millions de dirhams pour s'établir à 708,6 millions de dirhams, représentant ainsi 27,0% du portefeuille de CIH Bank, sous l'effet combiné de l'intégration de la société LANA CASH et de l'OPCI CIH PATRIMMO créé en 2019.

Le portefeuille des participations hôtelières et immobilières ainsi que le portefeuille des sociétés d'aménagement n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours de l'année 2019.

CONTRIBUTION ET RESULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

SOFAC

La contribution de SOFAC dans le RNPG s'établit à 77,2 millions de dirhams en progression de 46,1% par rapport à 2018. En ce qui concerne le PNB consolidé, la contribution de SOFAC est en quasi-stagnation à 419,6 millions de dirhams contre 398,9 millions de dirhams en 2018.

Par ailleurs, SOFAC a servi 46,1 millions de dirhams de dividendes au titre de l'exercice 2018.



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

SOFASSUR

SOFASSUR, Filiale à 100% de SOFAC, contribue au RNPG du groupe à hauteur de 15,5 millions de dirhams contre 13,8 millions de dirhams en 2018. De son côté, la contribution dans le PNB consolidé s'apprécie de 15,0% à 35,8 millions de dirhams en 2019 comparativement à 31,1 millions de dirhams l'année précédente.

MAROC LEASING

En termes d'agrégats financiers, la contribution de MAROC LEASING au RNPG ressort à 9,2 millions de dirhams en baisse de 23,3 millions de dirhams par rapport à 2018.

Par ailleurs, MAROC LEASING a servi 15,1 millions de dirhams de dividendes au titre de l'exercice 2018.

CIH COURTAGE

En 2019, CIH Courtage a servi à CIH Bank un dividende de 21,0 millions de dirhams contre 19,3 millions de dirhams une année auparavant. En termes de RNPG, sa contribution s'apprécie de 2,9% à 21,6 millions de dirhams en 2019. Sa contribution dans le PNB augmente quant à elle de 2,2% à 32,3 millions de dirhams.

UMNIA BANK

La contribution d'UMNIA Bank dans le PNB consolidé s'élève à 60,3 millions de dirhams en 2019, soit un bond de 43,1 millions de dirhams. Sa contribution au RNPG s'établit à -47,9 millions de dirhams, en hausse de 6,5 millions de dirhams par rapport à 2018.



CIH  **BANK**

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



GOUVERNANCE

STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2019

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2019

Fonction	Nom et fonction	Date de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	11/06/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
	M. Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de la CDG	11/03/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Mohamed Amine FILALI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
Administrateurs	Mme Latifa ECHIHABI Secrétaire Générale de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2019
	M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Mustapha LAHBOUBI Pôle Stratégie et Développement de la CDG	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	17/12/2014	AGO statuant sur les comptes 2019
Administrateurs Indépendants	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	23/03/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
	Mme Amina BENKHADRA Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines	14/12/2016	AGO statuant sur les comptes 2021
	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024

LES MANDATS DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Mme Amina BENKHADRA, Administrateur Indépendant

Mme BENKHADRA est actuellement Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines. En 1994, elle a occupé le poste de Directeur des Mines au Ministère de l'Énergie et des Mines avant sa nomination en qualité de Secrétaire d'État en 1997.

Par la suite, elle est nommée Directeur Général de trois sociétés différentes : Bureau de Recherches et de Participations Minières (BRPM), Office National de Recherches et d'Exploitation Pétrolières (ONAREP) et Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM), respectivement en 1998, en 2001 et en 2003.

En 2007, elle est nommée Ministre de l'Énergie, des Mines, Eaux et Environnement.

Mme BENKHADRA est Docteur Ingénieur en sciences et techniques minières diplômée de l'École des Mines Paris, et également Ingénieur civil des Mines diplômée de l'École des Mines Nancy.

Mandats occupés

Entreprise	Type Mandat (*)
MANAGEM	Administrateur
SMI	Administrateur
COMABAR	Administrateur
SACEM	Administrateur
Nador West Med	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Ahmed Reda CHAMI, Administrateur Indépendant

M. CHAMI est Président du Conseil Économique, Social et Environnemental.

De 2007 à 2011, il a occupé le poste de Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

De 2011 à 2016, il est Député de Fez.

De 2016 à 2018, il est nommé Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

M. CHAMI est ingénieur des arts et manufactures diplômé de l'École Centrale de Paris. Il est également titulaire d'un MBA de John E. Anderson Graduate School of Management at UCLA.

Mandats occupés

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Dayae OUDGHIRI, Administrateur Indépendant

Mme OUDGHIRI est Présidente de la société Fulgurans.

Entre 2005 et 2008, elle a occupé le poste de Directeur Corporate Finance à CDG Capital avant sa nomination en qualité de Directeur Délégué auprès du Directeur Général à la CDG.

De 2010 à 2017, elle est devenue membre du Directoire de la Moroccan Agency for Sustainable Energy (Masen).

Mme OUDGHIRI est titulaire d'un diplôme en Analyse financière, Marchés financiers et gestion de portefeuilles et Banque et Finance de Reims Management School, d'une formation en analyse financière des entreprises cotées de Northwestern University – Chicago ainsi que d'un Executive MBA TRIUM New York University – Stern Business School / London School of Economics / HEC Paris, France.

Mandats occupés

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH	Administrateur
LYDEC	Administrateur
Société des Brasseries du Maroc	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Activité du Conseil d'Administration en 2019

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a tenu 7 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Arrêté des comptes de l'exercice 2018 ;
- Augmentation du capital pour un montant de 500.000.000 de Dirhams ;
- Nomination de deux Administrateurs indépendants ;
- Cession d'actifs (point d'information) ;
- Approbation du Budget 2020 ;
- Lancement de l'opération OPCI ;
- Stratégie de CIH BANK ;
- Restitution des travaux d'évaluation de la gouvernance d'entreprise CIH.

COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.

Membre*	Fonction
M. Abdellatif ZAGHNOUN	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2019

Ce comité a tenu une réunion au cours de laquelle il a examiné la rémunération des dirigeants de la banque.

Comité des grands Engagements et investissements

Présidé par le Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit mensuellement et à chaque fois que nécessaire. Ce comité a pour mission de Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la banque.

Le Conseil d'administration a délégué une partie de ses pouvoirs au Comité des grands Engagements et investissements qui statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, afin de permettre au Conseil d'administration de statuer sur certaines décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements sera consulté pour avis, sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'Investissements en participations.

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH Bank
Mme. Latifa ECHIHABI	Membre du Comité - Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2019

Le Comité des Grands Engagements et investissements a tenu 13 réunions en 2019 au cours desquelles il a traité des sujets suivants :

- Approbations de crédits ;
- Examen de schémas de sortie de dossiers en recouvrement ;
- Examen de la situation des Hôtels filiales de CIH ;
- Projet de club sportif et centre d'estivage pour le personnel.

Comité d'audit

Le comité d'Audit qui se tient au moins quatre fois par an, il d'assiste le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre*	Fonction
M. Khalid EL HATTAB	Président du Comité – Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité – Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Mohamed Amine FILALI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
Mme Amina BENKHADRA	Membre du comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines

* Au 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice 2019, le comité d'audit s'est réuni 05 fois au cours desquelles il a examiné les points suivants :

- Arrêté des comptes au 31/12/2018 ;
- Validation de la charte d'Audit
- Reconduction du Mandat des Commissaires Aux Comptes
- Analyse de la Mise en place de l'IFRS 9 et de son impact sur le Bilan d'ouverture au 01.01.2018 ;
- Arrêté trimestriel des comptes sociaux et des comptes consolidés au 31/03/2019, au 30/06/2019 et au 30/09/2019 ;
- Synthèse d'avancement de la mise en œuvre des recommandations ;
- Certification IFACI - Synthèse de l'audit à blanc et point sur les étapes ;
- Synthèse du Rapport Contrôle interne CIH BANK 2018 ;
- Synthèse des réclamations de la clientèle ;
- Focus sur les Fonds propres et les ratios de solvabilité ;
- Focus sur l'évolution du Coût du risque ;

- Projet de mise à jour de la Charte du Comité d'Audit ;
- Points Conformité ;
- Points Contrôle Permanent.

Comité des Risques

Le comité des Risques qui se tient au moins 04 fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposés.

Membre*	Fonction
M. Ahmed Reda CHAMI	Président du Comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM

* Au 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice 2019, Le Comité des Risques a tenu 05 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Suivi des Recommandations ;
- Coût de Risque aux normes sociales et IFRS ;
- Évolution des prêts mesurée par système de notation interne ;
- Notation entreprise ;
- Fonds propres et ratio de solvabilité ;
- Maîtrises des risques crédit niveau agences ;
- Estimation de l'Impact de la 19 G ;
- Évolution des Emplois ;
- Évolution des principaux Indicateurs de Risques :
 - Risques de Crédit (SNI et Qualité de production) ;
 - Risques Financiers (ALM, Fonds propres, ratios, ...) ;
 - Risques Opérationnels ;
 - Risques Activités de Marchés.
- Synthèse du projet ICAAP et Risk Appetite ;
- Stratégie des Activités de marchés ;
- Validation de la Nouvelle Charte du Comité des Risques.

MÉDIATION INTERNE

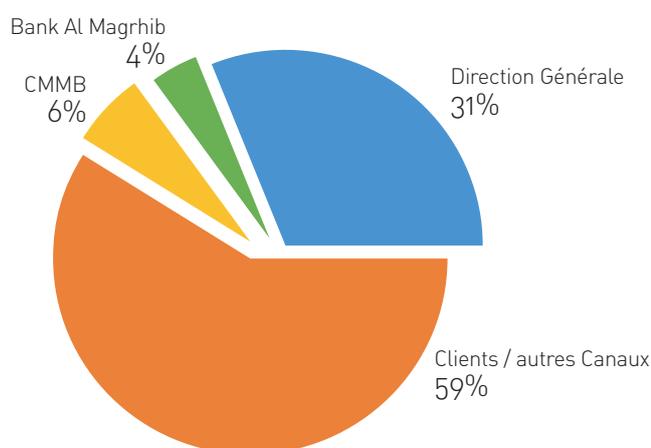
Le Management de la banque a décidé la mise en place d'une entité dédiée à la Médiation Interne, qui agit en tant qu'entité neutre et constitue un recours pour la clientèle qui n'a pas reçu de réponse à sa réclamation dans des délais raisonnables ou estime que la réponse qui lui a été faite n'est pas convaincante ou ne règle pas son problème.

ACTIVITE MEDIATION INTERNE EN 2019

Réclamations reçues par la médiation interne pour l'année 2019, par origine :

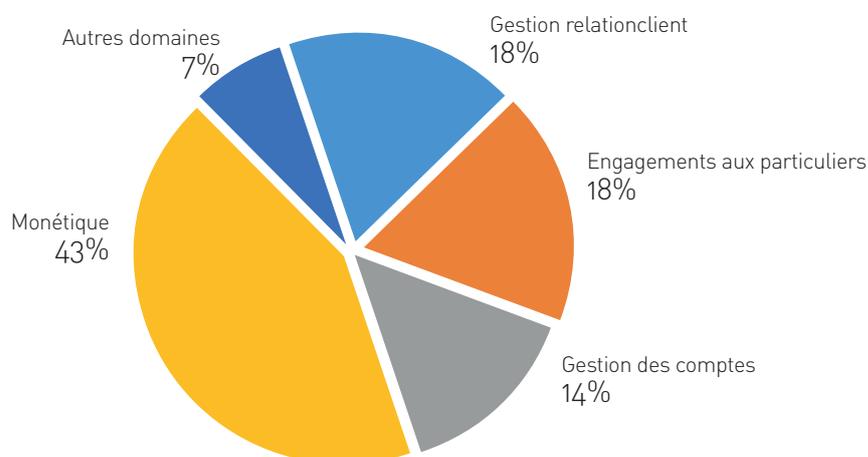
En 2019, la Médiation Interne a reçu 845 réclamations dont 501 émanant directement des clients soit 59% du total reçu, 258 réclamations reçues par la Direction Générale soit 31% du total, 34 réclamations de Bank Al Maghrib soit 4% du total et 52 réclamations du Centre Marocain de Médiation Bancaire avec 6%.

Au titre de l'année 2019, la Médiation Interne a traité 796 réclamations.



Principaux domaines d'activité remontés pour l'année 2019

Quatre domaines d'activité constituent 93% du total des sujets reçus, l'aspect la monétique 43%, les engagements aux particuliers (demande de mainlevée, demande d'arrangement, contestations d'impayés..) 18%, la gestion relation clients (contestations de frais et commissions, de comportements,..) 18%, suivie de la gestion des comptes (demandes de clôtures de comptes, moyens de paiement, ATD...) 14 % et les autres domaines: Moyens de paiement, bancassurance, International... totalisent un pourcentage de 7%.





CIH  **BANK**

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



GESTION GLOBALE DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH Bank a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH Bank.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

DENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH Bank. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

MESURE

CIH Bank a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH Bank de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH Bank a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, CIH Bank a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

CIH Bank a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'évènements majeurs.

CONTROLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement

les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Dans le cadre de la mise en place des méthodes avancées de calcul des risques de crédit, CIH Bank a élaboré :

- Un modèle de notation pour la promotion immobilière ;
- Un modèle de notation pour les entreprises ;
- Un modèle de sélection des bons payeurs pour la clientèle des professionnels ;
- Des modèles de Scoring à l'octroi et des modèles de notation pour la clientèle Retail.

Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit de CIH Bank s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opéré par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

• Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

• Analyse du portefeuille des engagements

Répartition des encours de crédit par marché et par nature de crédit

La répartition de l'encours global des crédits par marchés de clientèle, au 31 Décembre 2019, reflète :

- Le positionnement stratégique de la banque autour du financement des besoins des particuliers et de la famille puisque les crédits aux particuliers représentent 39,38 % du total des encours hors contentieux ;
- La forte concentration de l'activité de crédit à l'habitat, dans la mesure où les crédits à la construction et à l'acquisition de logements représentent 89,49 % des encours hors contentieux ;

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 4,1 milliards de Dirhams au 31 décembre 2019.

Le taux de CES s'établit à 6,85 % au 31 décembre 2019

RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Processus de gestion des risques opérationnels

Afin de cerner l'ensemble du périmètre relatif à la gestion des risques opérationnels, la banque a mis en place un progiciel dédié et a assuré des actions de conduite de changement pour les intervenants dans le processus de gestion de ces risques. Ce progiciel permet une gestion en workflow des déclarations d'incidents (agences et entités centrales), la formalisation des résultats des exercices d'autoévaluation et le suivi des plans d'actions correctives.

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

Le plan de continuité des activités (PCA)

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation de la gestion du risque de marché

• Rôle de la Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la salle des marchés.

Rôle de la direction des risques

La Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

Gestion Actif-Passif

EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1 an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31 décembre 2019, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -298 millions DH soit 3,8% des fonds propres réglementaires.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité. Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces principales mesures sont les suivantes :

Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;

- L'émission de certificats de dépôts
- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un Reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de Reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées en Comité ALM, Comité Management des Risques et Comité d'Audit.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

SUR BASE INDIVIDUELLE

Au 31 décembre 2019, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 7,86 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 19,23%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 4,50 milliards de dirhams intégrant 3,94 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 811 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 151 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 606 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 3,37 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires pour un montant de 3,07 milliards de dirhams.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2019 représentent 36,35 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 2,91 milliards de dirhams.

Risque de marché

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 91 millions de dirhams au 31 Décembre 2019.



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 3,4 milliards de dirhams au 31 Décembre 2019 pour une exigence en fonds propres de 274 millions de dirhams.

SUR BASE CONSOLIDEE

Au 31 décembre 2019, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 7,88 milliards de dirhams intégrant 4,69 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 3,19 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10% et le ratio de solvabilité s'établit à 16,83%.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2019 représentent 41,44 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 3,32 milliards de dirhams.

Risque de marché

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 91 millions de dirhams au 31 Décembre 2019.

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,24 milliards de dirhams au 31 Décembre 2019 pour une exigence en fonds propres de 339 millions de dirhams.

Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2019

Faits marquants

Le quatrième trimestre 2019 a été marqué par le lancement de l'OPCI « CIH PATRIMMO » SPI-RFA avec un apport d'un montant de 434 millions de dirhams.

La banque a ouvert, au cours de l'année 2019, 18 nouvelles agences portant ainsi son réseau à 300 agences.

Indicateur d'activité et de rentabilité

		T1	T2	T3	T4	Total
PNB Social en Mdh						
	2018	486,9	461,4	411,6	446,7	1 806,6
	2019	518,3	468,7	467,3	562,4	2 016,6
PNB Consolidé en Mdh						
	2018	542,9	575,8	547,7	582,5	2 248,8
	2019	587,8	607,4	617,8	688,8	2 501,9

Le PNB social au titre de T4 2019 s'établit à 562,4 millions de dirhams, en progression de 25,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Le PNB cumulé au 31 décembre 2019 est de 2 016,6 millions de dirhams, en amélioration de 11,6% par rapport au 31 décembre 2018.

Le PNB consolidé évolue de 18,3% par rapport à T4 2018 et s'établit à 688,8 millions de dirhams. Le PNB cumulé au 31 décembre 2019 ressort à 2 501,9 millions de dirhams, en progression de 11,3% suite notamment à l'amélioration de l'activité bancaire.

En MMdh Chiffres cumulés à fin T4	Social		Consolidé	
	2018	2019	2018	2019
Total bilan	57,1	65,8	64,9	75,1
Dépôts clientèle	34,4	41,4	37,1	44,6
Crédits clientèle	38,4	43,6	47,4	53,1

• Sur base sociale

Le total bilan s'établit à 65,8 milliards de dirhams à fin 2019, en progression de 15,2% par rapport à fin décembre 2018. Les dépôts clientèle sont de 41,4 milliards de dirhams, en amélioration de 20,3% par rapport à fin 2018, tirés par l'effet combiné de la hausse de l'encours des comptes chèques et des comptes courants et de l'augmentation de l'encours des dépôts à terme de la clientèle et de l'appréciation de l'encours des comptes épargne. Les crédits clientèle ressortent à 43,6 milliards de dirhams à fin 2019, en hausse de 13,5% par rapport à fin 2018.

• Sur base consolidée

Le total bilan ressort à 75,1 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, en amélioration de 15,7% par rapport à fin décembre 2018. Les dépôts clientèle s'établissent à 44,6 milliards de dirhams à fin 2019, en progression de 20,3% par rapport à fin 2018. Les crédits clientèle sont de 53,1 milliards de dirhams en 2019, en hausse de 12,1% par rapport à fin 2018.



CIH  **BANK**

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



ANNEXES

Comptes sociaux au 31/12/2019

BILAN

Libellé	DEC-19	DEC-18	Var	
			en KDH	en %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 179 701	1 436 730	742 971	51,71%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 713 077	2 701 323	1 011 754	37,45%
- A vue	1 804 574	480 333	1 324 241	>100%
- A terme	1 908 503	2 220 990	- 312 487	-14,07%
Créances sur la clientèle	43 581 266	38 425 153	5 156 114	13,42%
- Crédits de trésorerie et à la consommation	8 831 063	6 654 277	2 176 785	32,71%
- Crédits à l'équipement	6 106 849	4 203 798	1 903 051	45,27%
- Crédits immobiliers	24 657 785	24 674 640	- 16 855	-0,07%
- Autres crédits	3 985 570	2 892 437	1 093 133	37,79%
Créances acquises par affacturage	1 259 916	1 333 818	- 73 902	-5,54%
Titres de transaction et de placement	7 697 632	6 770 566	927 066	13,69%
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 002 824	5 350 159	652 665	12,20%
- Autres titres de créance	532 954	738 483	- 205 530	-27,83%
- Titres de propriété	1 161 855	681 924	479 931	70,38%
Autres actifs	1 075 319	908 306	167 013	18,39%
Titres d'investissement	936 103	875 674	60 429	6,90%
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	663 129	875 674	- 212 545	-24,27%
- Autres titres de créance	272 974	-	272 974	NA
Titres de participation et emplois assimilés	2 484 288	2 029 187	455 101	22,43%
Créances subordonnées	440 000	260 000	180 000	69,23%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	-	NA
Immobilisations incorporelles	103 497	201 290	- 97 793	-48,58%
Immobilisations corporelles	2 286 602	2 116 265	170 337	8,05%
Total de l'Actif	65 757 402	57 058 313	8 699 089	15,25%

Libellé	DEC-19	DEC-18	Var	
			en KDH	en %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	NA
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 780 068	5 326 029	454 039	8,52%
- A vue	294 934	271 621	23 313	8,58%
- A terme	5 485 134	5 054 408	430 726	8,52%
Dépôts de la clientèle	41 383 367	34 411 338	6 972 029	20,26%
- Comptes à vue créditeurs	22 934 933	18 592 685	4 342 247	23,35%
- Comptes d'épargne	5 973 930	5 204 318	769 612	14,79%
- Dépôts à terme	11 521 305	9 898 813	1 622 491	16,39%
- Autres comptes créditeurs	953 200	715 522	237 678	33,22%
Titres de créance émis	7 052 984	7 650 633	- 597 649	-7,81%
- Titres de créance négociables	5 652 386	5 984 796	- 332 409	-5,55%
- Emprunts obligataires	1 029 417	1 063 872	- 34 455	-3,24%
- Autres titres de créance émis	371 181	601 965	- 230 784	-38,34%
Autres passifs	2 170 746	1 153 852	1 016 894	88,13%
Provisions pour risques et charges	653 960	377 018	276 942	73,46%
Provisions réglementées	-	-	-	NA
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	NA
Dettes subordonnées	3 565 908	3 565 790	119	0,00%
Ecarts de réévaluation	-	-	-	NA
Réserves et primes liées au capital	1 344 065	995 550	348 515	35,01%
Capital	2 832 474	2 660 809	171 665	6,45%
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	-	NA
Report à nouveau (+/-)	522 430	470 273	52 157	11,09%
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	0	-	0,00%
Résultat net de l'exercice (+/-)	451 399	447 021	4 378	0,98%
Total du passif	65 757 402	57 058 313	8 699 089	15,25%

HORS BILAN

Libellé	DEC-19	DEC-18	Var		
			en KDH	en %	
ENGAGEMENTS DONNES	9 378 800	14 202 050	-	4 823 251	-33,96%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	68 214	352 108	-	283 894	-80,63%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 817 417	7 417 584		399 833	5,39%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	386 708	5 405 569	-	5 018 861	-92,85%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 106 461	1 026 790		79 671	7,76%
Titres achetés à réméré	-	-	-	-	NA
Autres titres à livrer	-	-	-	-	NA
ENGAGEMENTS RECUS	7 095 127	6 758 974		336 153	4,97%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	NA
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	NA
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 095 127	6 758 974		336 153	4,97%
Titres vendus à réméré	-	-	-	-	NA
Autres titres à recevoir	-	-	-	-	NA

CPC

Libellé	DEC-19	DEC-18	Var		
			en KDH	en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 197 779,27	2 801 836		395 944	14,13%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	69 446,62	68 132		1 314	1,93%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 226 885,42	2 032 652		194 234	9,56%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	47 125,85	79 758	-	32 633	-40,91%
Produits sur titres de propriété	125 211,73	125 753	-	541	-0,43%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	NA
Commissions sur prestations de service	251 002,30	247 407		3 595	1,45%
Autres produits bancaires	478 107,36	248 133		229 974	92,68%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 181 130,32	995 199		185 931	18,68%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	87 547,53	83 572		3 975	4,76%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	649 830,92	476 476		173 355	36,38%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	261 058,86	302 304	-	41 245	-13,64%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	NA
Autres charges bancaires	182 693,01	132 847		49 846	37,52%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 016 648,96	1 806 637		210 012	11,62%
Produits d'exploitation non bancaire	378 461,24	40 263		338 198	>100%
Charges d'exploitation non bancaire	5 328,67	539		4 789	>100%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 173 047,08	1 040 571		132 476	12,73%
Charges de personnel	558 435,33	510 113		48 322	9,47%
Impôts et taxes	27 744,04	26 848		896	3,34%
Charges externes	439 785,64	379 858		59 928	15,78%
Autres charges générales d'exploitation	19 438,24	13 651		5 787	42,39%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	127 643,84	110 101		17 542	15,93%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	790 959,36	545 658		245 302	44,96%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	458 474,99	357 477		100 998	28,25%
Pertes sur créances irrécouvrables	22 315,66	6 510		15 806	>100%
Autres dotations aux provisions	310 168,72	181 671		128 498	70,73%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	253 088,98	321 818	-	68 729	-21,36%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	187 510,55	207 269	-	19 758	-9,53%
Récupérations sur créances amorties	27 109,94	21 395		5 715	26,71%
Autres reprises de provisions	38 468,50	93 154	-	54 686	-58,70%
RESULTAT COURANT	678 864,07	581 950		96 914	16,65%
Produits non courants	35,85	93 169	-	93 133	-99,96%
Charges non courantes	41 162,38	29 159		12 003	41,16%
RESULTAT AVANT IMPOTS	637 737,53	645 960	-	8 222	-1,27%
Impôts sur les résultats	186 338,21	198 939	-	12 601	-6,33%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	451 399,32	447 021		4 378	0,98%

Libellé	DEC-19	DEC-18	Var	
			en KDH	en %
+ Intérêts et produits assimilés	2 343 458	2 180 543	162 915	7,47%
- Intérêts et charges assimilées	998 437	862 352	136 086	15,78%
MARGE D'INTERET	1 345 021	1 318 191	26 830	2,04%
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	NA
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	NA
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	-	NA
+ Commissions perçues	264 389	256 513	7 876	3,07%
- Commissions servies	48 205	29 546	18 659	63,15%
Marge sur commissions	216 185	226 967	- 10 783	-4,75%
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	179 339	83 883	95 455	>100%
+ Résultat des opérations sur titres de placement	20 571	13 570	7 001	51,59%
+ Résultat des opérations de change	165 774	58 995	106 779	>100%
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	-	NA
Résultat des opérations de marché	365 683	156 448	209 236	133,74%
+ Divers autres produits bancaires	168 976	175 371	- 6 396	-3,65%
- Diverses autres charges bancaires	79 215	70 341	8 875	12,62%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 016 649	1 806 637	210 012	11,62%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	5 493	- 5 493	NA
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	378 461	34 431	344 030	>100%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	24	-	24	NA
- Charges générales d'exploitation	1 173 047	1 040 571	132 476	12,73%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 222 039	805 989	416 050	51,62%
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffr	- 266 170	- 135 323	- 130 847	96,69%
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 277 005	- 88 717	- 188 288	>100%
RESULTAT COURANT	678 864	581 950	96 914	16,65%
RESULTAT NON COURANT	- 41 127	- 64 010	- 105 136	-164,25%
- Impôts sur les résultats	186 338	198 939	- 12 601	-6,33%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	451 399	447 021	4 378	0,98%

SITUATION DES PARTICIPATIONS

Titre	Capital Social	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 31 décembre 2019			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			9 583 029		2 098 548	50 100	2 048 448		1 280 234	74 593
MAROCLEASING	277 676 800	100	944 417	34,01%	519 341		519 341	31/12/2018	469 375	72 141
SOFAC	193 200 000	100	1 281 010	66,30%	454 861		454 861	31/12/2018	377 324	105 241
Umnia BANK	600 000 000	100	2 400 000	40,00%	240 000		240 000	31/12/2018	394 944	-124 239
MAGHREB TITRISATION	5 000 000	100	12 167	24,33%	1 217		1 217	31/12/2018	7 703	-378
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000		-		
LE TIVOLI	44 462 000	100	397 303	89,36%	107 586	40 000	67 586	31/12/2018	15 149	-4 266
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320		320	31/12/2018	-48	-448
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES					56 642		56 642			
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000		1 000	31/12/2018	22 054	21 005
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831		253 831	31/12/2018	9 922	5 915
LANA CASH	10 000 000	100	99 994	99,99%	9 999		9 999	-	-	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100		31/12/2018	-16 190	-376
CIH PATRIMMO	434 400 000	100	4 343 998	100,00%	443 650		443 650	-	-	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6 301 975		581 881	146 143	435 738		2 027 699	336 138
ATLANTA	601 904 360	10	6 019 844	10,00%	409 372		409 372	31/12/2018	966 995	221 006
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800		2 800	31/12/2018	7 230	-4 451
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIR	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000		7 000	31/12/2016	182 731	83 632
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 000 000	100	12 670	6,67%	1 267		1 267	31/12/2014	21 519	216
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690		690	31/12/2014	12 489	140
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59		59	31/12/2017	2 423	852
SBVC casablanca	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765		11 765	31/12/2017	452 574	28 253
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275		275	31/12/2017	116 876	8 438
DAR AD-DAMANE	75 000 000	250	2 000	0,67%	500		500	-		
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750		-		
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20		-		
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915		-		
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45		-		
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300		-		
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737		-		
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000		2 000	31/12/2014	48 314	3 014
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375		-		
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10		10	31/12/2014	216 548	-4 961
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0		-		
NEW SALAM	215 000 000	100	-	65,12%	140 000	140 000				
TITRES DE MOUCHARAKA										
Moucharaka fixe			-	-	-	-				
Moucharaka dégressive			-	-	-	-				
TITRES DE MOUDARABA										
Moudaraba restreinte			-	-	-	-				
Moudaraba non restreinte			-	-	-	-				
TOTAL			15 885 004		2 680 429	196 243	2 484 187	-	3 307 932	410 731

Comptes consolidés au 31/12/2019

BILAN

En KDH	2 019	2 018	Var	
			en KDH	en %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	2 573 522	1 548 102	1 025 420	66,24%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 174 486	5 645 059	2 529 427	44,81%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6 890 821	5 036 876	1 853 945	36,81%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 283 665	608 183	675 482	>100%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	NA
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	446 593	1 699 348	- 1 252 754	-73,72%
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	37 123	1 356 217	- 1 319 094	-97,26%
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	409 470	343 131	66 339	19,33%
Titres au coût amorti	936 103	875 674	60 429	6,90%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 195 065	2 447 826	747 239	30,53%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	53 097 311	47 358 257	5 739 054	12,12%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	NA
Placements des activités d'assurance	-	-	-	NA
Actifs d'impôt exigible	275 934	254 005	21 930	8,63%
Actifs d'impôt différé	164 544	135 070	29 474	21,82%
Comptes de régularisation et autres actifs	1 966 277	1 016 525	949 752	93,43%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	NA
Participations dans les entreprises mise en équivalence	460 754	473 723	- 12 969	-2,74%
Immeubles de placement	1 260 107	1 138 667	121 440	10,67%
Immobilisations corporelles	2 070 588	1 753 627	316 960	18,07%
Immobilisations incorporelles	213 567	304 569	- 91 002	-29,88%
Ecart d'acquisition	299 428	299 428	- 0	NA
TOTAL ACTIF	75 134 280	64 949 880	10 184 400	15,7%

En KDH	2 019	2 018	Var	
			en KDH	en %
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-	-	NA
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	NA
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-	-	NA
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	NA
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	NA
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 229 961	6 798 677	431 284	6,3%
Dettes envers la clientèle	44 579 283	37 052 586	7 526 697	20,3%
Titres de créance émis	9 743 163	9 660 857	82 306	0,9%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	NA
Passifs d'impôt exigible	290 803	278 671	12 132	4,4%
Passifs d'impôts différés	140 828	99 350	41 478	41,7%
Compte de régularisation et autres passifs	3 528 791	1 853 274	1 675 517	90,4%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	NA
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	NA
Provisions pour risques et charges	438 019	437 242	777	0,2%
Subventions et Fonds assimilés	-	-	-	NA
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 695 908	3 647 263	48 645	1,3%
Capitaux propres	5 487 522	5 121 960	365 562	7,1%
Capital et réserves liées	2 832 474	2 660 809	171 665	6,5%
Réserves consolidées	2 254 349	2 093 804	160 545	7,7%
Réserves consolidées - Part du groupe	1 858 320	1 626 256	232 064	14,3%
Réserves consolidées - Part des minoritaires	396 029	467 547	- 71 519	-15,3%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 78	- 41 953	41 874	99,8%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	- 78	- 41 953	41 874	99,8%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-	-	NA
Résultat net de l'exercice	400 778	409 301	- 8 523	-2,1%
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	426 382	455 043	- 28 661	-6,3%
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	- 25 604	- 45 742	20 139	44,0%
TOTAL PASSIF	75 134 280	64 949 880	10 184 400	15,7%

COMPTÉ DE RESULTAT

En KDH	2019	2018	Var	
			en KDH	en %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 798 267	2 661 163	137 104	5,2%
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	1 166 049	1 038 082	127 966	12,3%
MARGE D'INTERETS	1 632 218	1 623 081	9 138	0,6%
Commissions (produits)	348 983	334 640	14 342	4,3%
Commissions (charges)	12 865	10 128	2 738	27,0%
MARGE SUR COMMISSIONS	336 117	324 513	11 605	3,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	436 730	94 133	342 597	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	177 176	82 839	94 338	>100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	259 554	11 294	248 260	>100%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 206	21 079	-18 873	-89,5%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	956	4 223	-3 268	-77,4%
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	1 250	16 856	-15 605	-92,6%
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	0	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0	1 164	-1 164	NA
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	0	0	0	NA
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	0	0	0	NA
Produits des autres activités	914 189	842 292	71 896	8,5%
Charges des autres activités	819 597	657 419	162 178	24,7%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 501 863	2 248 842	253 022	11,3%
Charges générales d'exploitation	1 394 828	1 286 744	108 083	8,4%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	165 335	139 160	26 174	18,8%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	941 701	822 937	118 764	14,4%
Coût du risque de crédit	249 930	219 895	30 035	13,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	691 771	603 042	88 729	14,7%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6 226	30 761	-24 534	-79,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36 258	100 826	-64 568	-64,0%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	NA
RESULTAT AVANT IMPOTS	734 255	734 628	-373	-0,1%
Impôts sur les bénéfices	333 477	325 327	8 150	2,5%
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	NA
RESULTAT NET	400 778	409 301	-8 523	-2,1%
Résultats Minoritaires	-25 604	-45 742	20 139	44,0%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	426 382	455 044	-28 662	-6,3%

Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2019

Faits marquants

Le quatrième trimestre 2019 a été marqué par le lancement de l'OPCI « CIH PATRIMMO » SPI-RFA avec un apport d'un montant de 434 millions de dirhams.

La banque a ouvert, au cours de l'année 2019, 18 nouvelles agences portant ainsi son réseau à 300 agences.

Indicateur d'activité et de rentabilité

PNB Social en Mdh		T1	T2	T3	T4	Total
	2018	486,9	461,4	411,6	446,7	1 806,6
	2019	518,3	468,7	467,3	562,4	2 016,6

PNB Consolidé en Mdh		T1	T2	T3	T4	Total
	2018	542,9	575,8	547,7	582,5	2 248,8
	2019	587,8	607,4	617,8	688,8	2 501,9

Le PNB social au titre de T4 2019 s'établit à 562,4 millions de dirhams, en progression de 25,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Le PNB cumulé au 31 décembre 2019 est de 2 016,6 millions de dirhams, en amélioration de 11,6% par rapport au 31 décembre 2018.

Le PNB consolidé évolue de 18,3% par rapport à T4 2018 et s'établit à 688,8 millions de dirhams. Le PNB cumulé au 31 décembre 2019 ressort à 2 501,9 millions de dirhams, en progression de 11,3% suite notamment à l'amélioration de l'activité bancaire.

En MMdh Chiffres cumulés à fin T4	Social		Consolidé	
	2018	2019	2018	2019
Total bilan	57,1	65,8	64,9	75,1
Dépôts clientèle	34,4	41,4	37,1	44,6
Crédits clientèle	38,4	43,6	47,4	53,1

• Sur base sociale

Le total bilan s'établit à 65,8 milliards de dirhams à fin 2019, en progression de 15,2% par rapport à fin décembre 2018. Les dépôts clientèle sont de 41,4 milliards de dirhams, en amélioration de 20,3% par rapport à fin 2018, tirés par l'effet combiné de la hausse de l'encours des comptes chèques et des comptes courants et de l'augmentation de l'encours des dépôts à terme de la clientèle et de l'appréciation de l'encours des comptes épargne. Les crédits clientèle ressortent à 43,6 milliards de dirhams à fin 2019, en hausse de 13,5% par rapport à fin 2018.

• Sur base consolidée

Le total bilan ressort à 75,1 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, en amélioration de 15,7% par rapport à fin décembre 2018. Les dépôts clientèle s'établissent à 44,6 milliards de dirhams à fin 2019, en progression de 20,3% par rapport à fin 2018. Les crédits clientèle sont de 53,1 milliards de dirhams en 2019, en hausse de 12,1% par rapport à fin 2018.



La banque de demain dès aujourd'hui

60
600



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca

Tél : (+212) 0522 47 90 00

(+212) 0522 47 91 11

Fax : (+212) 0522 47 90 63

www.cihbank.ma

600
600

400
400

**RAPPORT
ESG - CIH BANK
2019**



La banque de demain dès aujourd'hui

800
800

4



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

TABLE DES MATIÈRES

8	I.	Éléments Généraux
8	A.	Présentation de CIH Bank
10	B.	Cartographie des parties prenantes
10	C.	Engagements et Enjeux RSE
11	II.	Actionnariat & Gouvernance
11	A.	Composition et fonctionnement des instances de gouvernance
12	B.	Actionnariat au 31 décembre 2019
13	C.	Bonnes pratiques en matière de gouvernance du CIH Bank
14	III.	Relation privilégiée avec nos clients et nos fournisseurs
14	A.	Expérience client en constante amélioration
16	B.	Politique d'achat responsable
18	C.	Intégrité et loyauté des pratiques
18	IV.	Innovation et transformation digitale
18	A.	Solutions innovantes
18	B.	Transformation digitale au service de nos clients
19	C.	Soutien de la Bancarisation digitale
19	V.	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie
20	A.	Favorisation d'une culture de méritocratie et de management par objectifs
21	B.	Instauration d'un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances
21	C.	Mise en œuvre d'une politique de formation pour le développement des compétences
21	D.	Amélioration continue du climat de travail
22	E.	Les ressources humaines en chiffres
25	VI.	S'engager en faveur du développement durable
25	A.	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale
27	B.	Mécénat et sponsoring
27	C.	Financement vert
29		INDEX GRI STANDARDS 2016

Avant-propos

La communication extra-financière a considérablement évolué au cours de ces dernières années suite au renforcement du cadre légal et réglementaire dans beaucoup de pays dont le Maroc. Dans ce cadre, l'AMMC a introduit le Reporting ESG dans sa nouvelle circulaire n°03/19 et ce, dans un souci d'améliorer la transparence et la performance globale des sociétés cotées au Maroc.

Cette démarche contribue aux Objectifs de Développement Durable « ODD » des Nations Unies. Ce programme, est entré en vigueur le 1er janvier 2016, et se compose de 17 Objectifs. Leur but est d'éradiquer la pauvreté, lutter contre les inégalités et de protéger la planète afin de garantir la prospérité pour tous à l'horizon 2030.



CIH Bank est une banque innovante et performante. Dans ce cadre, sa politique en matière de RSE dans une optique de performance globale de l'entreprise qui intègre à la fois la performance économique et financière, que la responsabilité sociétale et le respect de l'environnement et le développement durable. Tout ceci, en harmonie avec l'environnement micro et macro-économique de la banque.

Ce rapport ESG 2019, constitue le 1er exercice du CIH en matière de communication extra-financière. Ce rapport s'inspire de la Global Reporting Initiative (GRI), laquelle est un standard international de Reporting extra-financier. Ce rapport ne concerne que le périmètre de CIH Bank. Il synthétise les actions responsables conduites par CIH Bank en faveur de la création de valeur partagée avec ses parties prenantes.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans la continuité de sa stratégie d'excellence, CIH Bank s'attèle à appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Ainsi, CIH Bank a totalement intégré la démarche RSE à son projet d'entreprise. Cette vision orientée vers la performance globale part du postulat que le respect des principes RSE est une source de création de valeur pour l'entreprise et l'ensemble ses parties prenantes.

Dans cette perspective, CIH Bank a pris des engagements concrets qui s'articulent autour de cinq ambitions :

- La construction d'une relation privilégiée et de confiance avec nos partenaires ;
- La promotion des actions en faveur de la croissance partagée et du développement inclusif ;
- La prise en compte des principes du développement durable dans nos process ;
- La promotion permanente de l'innovation et du digital ;
- La valorisation de notre Capital Humain.

Cette année encore, CIH Bank et ses équipes se sont mobilisées au quotidien pour mettre en place de nombreux projets. Grâce à des initiatives innovantes comme le lancement de l'agence mobile qui sillonne les régions rurales, notre Banque a ainsi contribué à lutter contre l'exclusion bancaire.

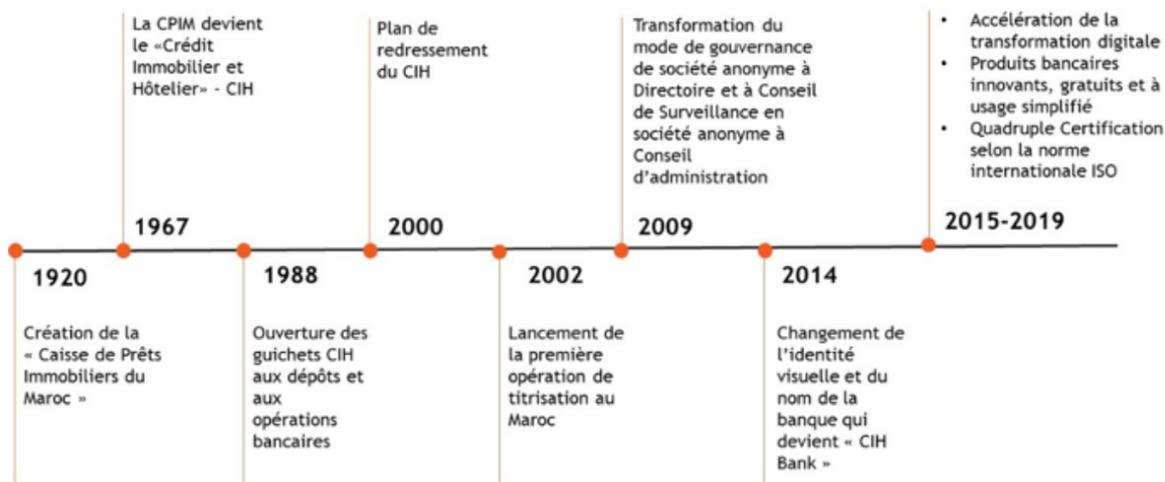
L'ensemble témoigne de la constance de notre démarche de banque au service du citoyen, agissant au cœur de l'économie réelle à travers une offre de produits et services responsables, basés sur l'évolution technologique pour faciliter le quotidien aux citoyens.

I. Éléments Généraux

A. Présentation de CIH Bank

1) 100 ans d'histoire

Près d'un siècle au service du développement économique et social au Maroc, CIH Bank a une histoire marquée par plusieurs dates importantes :



2) Chiffres clés

2,83 milliards de DH Capital social	56,8 milliards de DH Total bilan
41,4 milliards de DH Dépôts de la clientèle	43,6 milliards de DH Créances sur la clientèle
1 806,6 milliards de DH Produit Net Bancaire	451,4 milliards de DH Résultat Net
300 Agences	406 GAB
2 048 Collaborateurs	

3) Lignes métiers

Depuis 2009, le CIH Bank a pris une orientation stratégique majeure consistant à s'arrimer sur le modèle d'une banque universelle exerçant tous les métiers de la banque.

Depuis cette date, l'activité du CIH Bank a été structurée autour de 3 pôles commerciaux : la Banque des Particuliers et des Professionnels, la Banque de l'Immobilier et la Banque de l'Entreprise ; auxquels est venu s'ajouter, au cours de l'exercice 2019, la Banque de Financement et d'investissement.

Au total, ce sont actuellement 4 pôles commerciaux qui structurent le développement commercial de la banque :

- **La Banque des Particuliers et des Professionnels** qui a pour mission de développer le fonds de commerce du CIH Bank, particuliers et professionnels en vue du développement de la collecte des ressources, de la commercialisation des produits de crédits ainsi que des services générateurs de PNB.
- **La Banque de l'Immobilier** qui a pour vocation de consolider les positions historiques de la banque sur ce marché en général et dans le financement et l'accompagnement de la promotion immobilière en particulier. Dans cette optique, l'organisation a été renforcée par la création de Centres d'Affaires Promotion Immobilière, permettant un contact plus rapproché et plus professionnalisé avec la clientèle des promoteurs.



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

- **La Banque de l'Entreprise**, nouveau métier pour CIH Bank, qui a contribué progressivement à la diversification de ses risques et à l'amélioration de son PNB. Cette structure a pour objectif de cibler en priorité le marché des Entreprises et Institutionnels. Elle a été dotée progressivement de Centres d'Affaires Corporate régionaux.
- **La Banque de Financement et d'Investissement** qui a pour mission de renforcer la réactivité commerciale ainsi que le développement de nouveaux leviers de croissance à forte valeur ajoutée. Des activités comme ceux du marché des capitaux, de la Corporate Finance et du Trading.

4) Les valeurs / culture de CIH Bank



L'innovation et la Digitalisation

L'innovation est une valeur inscrite dans l'ADN de CIH Bank. Main dans la main avec son capital humain – qui est au cœur de son modèle de développement - la banque a fait le choix de la digitalisation continue tant dans les process que dans l'offre commerciale, pour réinventer son expérience client et se démarquer par rapport à la concurrence. Ce qui est matérialisé par le sigle :« CIH BANK la banque de demain dès aujourd'hui ».



Esprit de Famille et Cohésion entre générations

Presque un siècle d'histoire et autant d'événements qui ont rythmé le quotidien des de plusieurs générations de collaborateurs se sont succédé et constituent la « famille » de CIH Bank. Qu'ils soient anciens ou tout juste engagés, l'ensemble des collaborateurs s'entraide entre eux afin de gagner en efficacité et efficience.



La performance et l'excellence

La performance et l'excellence résident dans le choix de CIH Bank à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue dans ses process, ses produits et ses relations avec son environnement et ses parties prenantes.

B. Cartographie des parties prenantes

Parties prenantes	Types de dialogues
Actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communications financière et extratrinencière • Assemblée Générale, Conseil d'Administration et comités spécialisés
Autorités de régulation	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux réunions liées à l'activité bancaire et financière
Société Civile et Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions et Partenariats • Mécénat et sponsoring • Conférences et Communiqués de presse • Participation aux événements et forums
Autorités de régulation	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de canaux de communication interne • Dialogue avec les partenaires sociaux • Entretien annuel d'appréciation
Société Civile et Médias	<ul style="list-style-type: none"> • CIH Mobile et CIH Online • Gestion de la relation clientèle • Centre de la relation clientèle • Médiation interne • Enquêtes de satisfaction
Société Civile et Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Clauses RSE contractuelles • Plateforme NACHTARI • Adoption du Code de Déontologie des Achats

C. Engagements et Enjeux RSE

Afin de répondre à son ambition de créer de la valeur partagée avec ses parties prenantes, CIH Bank a adressé ses principaux enjeux du développement durable autour de 4 axes et 14 engagements.

ENJEUX	ENGAGEMENTS PRIORITAIRES
Une relation privilégiée et de confiance avec nos clients et nos fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise • Expérience client en constante amélioration • Politique d'achat responsable • Intégrité et loyauté des pratiques
Innovation et transformation digitale	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions innovantes • Transformation digitale au service de nos clients • Soutien de la Bancarisation digitale
La valorisation de son Capital Humain	<ul style="list-style-type: none"> • Favorisation d'une culture de méritocratie et de management par objectifs • Instauration d'un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances • Mise en œuvre une politique de formation et de développement de compétences • Amélioration continue du climat de travail
S'engager en faveur du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction l'impact de notre empreinte environnementale • Mécénat et sponsoring • Financement vert

Dans la continuité de ses engagements en matière de Communication Extra-financière, CIH Bank envisage de lancer une étude de matérialité et ce, conformément aux recommandations des normes GRI de Reporting de développement durable. Cette analyse va permettre de confronter les enjeux identifiés à l'avis des parties prenantes afin d'établir une hiérarchie appropriée des enjeux de la stratégie RSE de CIH Bank.

II. Actionnariat & Gouvernance

A. Composition et fonctionnement des instances de gouvernance

ENJEUX							
Administrateur	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité des risques	Comité des Grands Engagements & Investissements	Comité de Nomination, de Rémunération & de Gouvernance
M. Lotfi SEKKAT	11/06/2019	AGO statuant sur les comptes 2024	Président	-	-	Président	-
M. Abdellatif ZAGHOUN	11/03/2015	AGO statuant sur les comptes 2020	Administrateur	-	-	-	Président
M. Mustapha LAHBOUBI	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2020	Administrateur	-	-	Membre	-
MCM : Mohammed Amine FILALI	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2020	Administrateur	Membre	Membre	-	-
M. Khalid EL HATTAB	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2019	Administrateur	Membre	Membre	-	-
Mme. Latifa ECHIHABI	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2020	Administrateur	-	-	Membre	-
M. Mohamed Hassan BENSALAH	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2020	Administrateur	-	-	Membre	-
M. Karim CHIOUAR	17/12/2014	AGO statuant sur les comptes 2019	Administrateur	Membre	Membre	-	-
Mme. AMINA BENKHADRA	14/12/2016	AGO statuant sur les comptes 2021	Administrateur indépendant	Membre	Membre	-	-
M. Khalid CHEDDADI	23/03/2011	AGO statuant sur les comptes 2022	Administrateur indépendant	-	-	Membre	Membre
M. Ahmed Reda CHAMI	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024	Administrateur indépendant	-	Président	-	-
Mme. Dayae OUDGHIRI	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024	Administrateur indépendant	Président	-	-	-

- Le Conseil d'Administration de la CIH Bank compte 4 membres indépendants sur un total de 12 membres. Ils sont retenus pour leurs qualifications et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 de Bank Al-Maghreb.
- Le Conseil d'Administration de la CIH Bank s'est réuni six fois au courant de l'année 2019, avec un taux de participation de 80%.
- Le CIH Bank respecte le principe de la parité dans la nomination d'administrateurs indépendants femmes et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Le Conseil d'Administration est responsable de la solidité financière de la banque. Il définit ses orientations stratégiques, y compris sa politique de développement, et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Un ensemble de règles régissent le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés, s'appuyant sur :

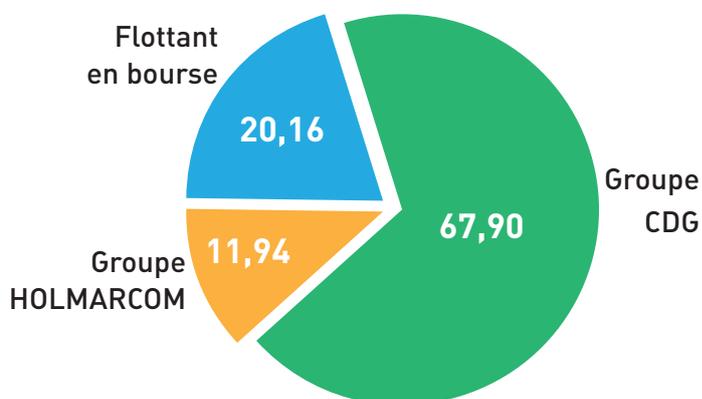
- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration, et précise la composition, la mission et le fonctionnement du Conseil d'Administration ;
- Les chartes des comités spécialisés qui en émanent ;
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion d'intérêts et des opérations portant sur les valeurs de la banque.

Les principales attributions des comités spécialisés se présentent comme suit :

COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	MISSIONS
Comité d'audit	<ul style="list-style-type: none"> • Assister le conseil d'administration et assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. • Veiller à l'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.
Comité des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH Bank ; • Assister le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH Bank est exposés.
Comité des grands Engagements et investissements	Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la banque
Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance	Donner un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration, des dirigeants de la société.

B. Actionnariat au 31 décembre 2019

Un actionnariat de premier plan, constitue le tour de table de la banque comprenant de grands partenaires économiques tel que :



Actionnaires présents ou représentés	% du Capital Social
Groupe CDG	67,90%
- MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	61,89%
- CDG EP	6,01%
Groupe HOLMARCOT	11,94%
- HOLMARCOT	0,14%
- ATLANTA	5,84%
- SANAD	5,96%
Flottant en bourse	20,16%
Total des actions	100,00%

C. Bonnes pratiques en matière de gouvernance du CIH Bank

1) Evaluation externe de l'organe de gouvernance

En 2018, CIH Bank a lancé une mission d'évaluation externe de la Gouvernance d'Entreprise par NESTOR ADVISORS, un cabinet international spécialisé dans les sujets de gouvernance.

À cette effet et après présentation des résultats de cette mission au Conseil d'Administration, le Management de la banque a établi un document de suivi de l'ensemble des recommandations en matière de gouvernance émanant de Bank Al-Maghrib, les Commissaires aux comptes et le cabinet NESTOR ADVISORS et ce, dans un soucis d'amélioration continue en la matière.

2) La technologie au service de la gouvernance

Depuis janvier 2017 CIH Bank a mis en place une solution de dématérialisation des réunions de ses instances sociales et de ses comités internes. Depuis la mise en place de cette solution informatique, toutes les réunions du Conseil d'Administration et celles de ses comités sont systématiquement programmées dans ladite application. Cette dématérialisation a permis de réduire considérablement la consommation du papier, ainsi que le maintien du même niveau d'information, de manière instantanée et en toute transparence l'ensemble des membres du Conseil.

III. Relation privilégiée avec nos clients et nos fournisseurs

A. Expérience client en constante amélioration

CIH Bank veille à l'amélioration constante de la qualité de ses produits et services offerts à ses clients tout en protégeant leurs intérêts et en œuvrant à leur satisfaction continue.

1) Démarche qualité globale

Dans un contexte économique globalisé, en constante évolution et extrêmement concurrentiel, CIH Bank a choisi de se démarquer par la Qualité. En effet, sur un marché où toutes les offres se ressemblent, l'excellence et l'amélioration continue restent de puissants leviers sur lesquels s'appuie CIH Bank pour se distinguer et fidéliser.

Ainsi et dans le but de soutenir sa stratégie de développement, CIH Bank a mis en place depuis 2012 une politique qualité qui privilégie une démarche qualité totale (Total Quality Management) et qui s'articule autour de deux engagements majeurs :

- Satisfaire les exigences de nos clients, en termes de : qualité de la relation client, conformité de nos produits et services associés ainsi que la fiabilité et la transparence de l'information
- Prendre en considération les exigences des parties prenantes, régulateurs, partenaires et prestataires externes, en termes de : respect des engagements contractuels et réglementaires

La démarche qualité vise entre autre à améliorer les produits et services de la banque par l'écoute active du marché. Mais aussi, à mieux identifier et anticiper les besoins des clients quel que soit leur profil afin de renforcer leur satisfaction et l'image de la banque. Ce qui permet à CIH Bank de pérenniser la relation client, de développer son attractivité et d'asseoir sa notoriété en terme de qualité de service.

La quadruple certification selon la norme internationale ISO 9001 version 2015, vient conforter ce positionnement stratégique de CIH Bank.

En effet, CIH Bank est la première banque sur la place à réussir la certification de quatre de ses activités : la monétique (gestion des cartes, opérations sur GAB, TPE & E-Commerce nationale et internationale), le crédit immobilier amortissables aux particuliers, la bancassurance et le financement des entreprises. En juin 2019, CIH Bank a réussi avec succès le maintien de sa certification à travers l'audit externe de suivi réalisé par Bureau Veritas. Cette réussite démontre l'engagement de CIH Bank dans l'amélioration continue de ses processus et de ses services dans le but de garantir la satisfaction et la fidélisation de ses clients.

2) Sécurité des produits

Avec l'avènement des nouvelles technologies, de nouveaux usages ont émergés notamment grâce à l'instantanéité des actes bancaires, à une expérience utilisateur digitalisée et à un accès de plus en plus facilité.

Les systèmes d'informations bancaires étant désormais plus ouvert, la surface d'attaque se trouve donc élargie induisant une augmentation des menaces liée à la cybercriminalité.

De ce fait CIH Bank a décidé de placer la cyber sécurité au cœur de ses préoccupations dans le but de protéger ses clients et leurs données.



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

Pour CIH Bank, il est essentiel que ses clients puissent accéder, en toute sécurité, à leurs services bancaires en ligne quand ils le veulent, de l'endroit qu'ils choisissent, avec n'importe quel outil.

Pour répondre à ces défis, CIH Bank garantit la sécurité des données de ses clients, investit en permanence pour toujours mieux protéger les actifs et les transactions de ses clients.

La stratégie de sécurité des systèmes d'information, étant alignée avec celle de la banque, est élaborée autour de cinq axes :

- La sécurité des applications sensibles ;
- La sécurité des données client, personnelles et bancaires ;
- Les capacités de détection et de réaction ;
- Le renforcement de la sécurité proposée aux clients ;
- La sensibilisation et l'accompagnement des clients et des collaborateurs.

3) Traitement des réclamations clientèle et médiation interne

Compte tenu de l'orientation client qui est ancrée dans la vision stratégique de CIH Bank illustrée par plusieurs actions novatrices initiées par le management de la banque et de l'importance de la relation de confiance qu'entretient notre banque avec sa clientèle, le volet réclamation clientèle est un levier qui permet de fidéliser nos clients en soulevant de vraies problématiques structurantes pour l'activité du CIH-BANK. Notre banque s'est attelée à mettre en place un dispositif de traitement des réclamations organisé et structuré, dans le but de développer une relation continue d'écoute et de réponse à ses réclamations, dans des conditions de célérité et d'efficacité, à la hauteur des aspirations de notre banque en matière de qualité de service.

Afin d'assurer l'exhaustivité de la captation de l'ensemble des réclamations, CIH Bank a mis à la disposition de ses clients, une diversité de moyens de captation pour recueillir ses réclamations qui peuvent se résumer comme suit :

L'accueil direct : Gestion Relation Client (GRC)

Centre de Relation Clientèle (CRC)

La « Boîte à suggestion » en agence

Courriers

Emailing

Site web

CIH ONLINE

CIH MOBILE

Réseaux sociaux

En vue de fidéliser et asseoir une relation de confiance avec la clientèle, le management de CIH Bank a décidé de mettre en place une entité dédiée aux traitements des réclamations de la clientèle : la « Médiation Interne ». Il s'agit d'une entité neutre qui constitue un recours pour la clientèle qui n'a pas reçu de réponse à sa réclamation dans des délais raisonnables, ou qui estime que la réponse qui lui a été faite n'est pas convaincante.

Aussi et conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib (BAM), notre banque a procédé à la mise en place d'un Comité de Gestion de la Relation Clients qui a pour mission de veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des processus qui sont à leur origine. A cet effet, il procède à l'analyse des dysfonctionnements relevés et à la mise en place des mesures correctives. Ce dispositif a fait l'objet en 2018, d'une mission d'audit de BAM. Les constats étaient positifs et constructifs les recommandations ont été mises en place.

B. Politique d'achat responsable

Le Groupe CIH Bank est entré dans une nouvelle phase de développement dans l'optique de répondre au mieux aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Aussi, pour garantir un niveau de qualité et d'efficacité en phase avec le positionnement de la banque et de la réglementation en vigueur ; la politique Achats responsable s'appuie sur 5 principes que l'ensemble des parties prenantes du processus Achat devront observer depuis l'expression du besoin jusqu'à la livraison des produits et services :

- **La redevabilité :**

Intégrer les impacts de la chaîne d'approvisionnement sur la société, l'économie et l'environnement, en tenant compte du cycle de vie des produits et services et de nombre de critères RSE pertinents et importants.

- **La transparence et le comportement éthique et déontologique :**

Renforcer la transparence dans les décisions et activités d'achat ayant un impact sur la société, l'économie et l'environnement, et encourager les fournisseurs/partenaires à faire également preuve de transparence et d'engagement. Veiller au respect des dispositions contenues dans les documents internes régissant l'éthique et la déontologie dont notamment le Code d'Éthique et de Déontologie et la Charte Qualité.

- **Le respect des parties prenantes :**

Respecter, considérer et répondre aux intérêts des parties prenantes (Clients, Employés, Collectivités, Investisseurs, Associations, etc.) sur lesquelles les activités d'achat ont un impact.

- **L'intégration des aspects RSE dans les pratiques d'achats :**

S'assurer que la responsabilité est intégrée dans les pratiques d'achat existantes afin d'optimiser les résultats en matière de responsabilité.

- **La conformité légale et réglementaire :**

Veiller à ce que le développement de la fonction Achats de la banque se fasse dans le respect des dispositions légales et réglementaires et en conformité avec les bonnes pratiques en vigueur. CIH BANK a donc intégré dans sa démarche d'achats l'aspect sociétal et environnemental en traduisant ainsi dans les actes sa vision d'exigence en terme d'équité, de transparence et de respect de la loi ainsi que des réglementations en vigueur.

Ainsi la passation des marchés est réalisée par voie d'appels d'offres qui permet aux soumissionnaires d'être adjudgé sur la base de critères clairement définis.

En outre et dans l'esprit de promouvoir une relation durable client-fournisseur, la direction a mis en place la charte des prestataires par laquelle elle engage tout un chacun au respect de la législation marocaine, de l'environnement et de l'éthique.

Enfin, il est à noter qu'il existe une prépondérance des fournisseurs locaux dans l'ensemble des prestataires actifs au CIH BANK.

1) Une charte pour les prestataires de CIH Bank

Au CIH BANK, la collaboration Client-prestataire repose sur le respect de la déontologie dans les affaires. La charte des prestataires élaborée et diffusée en 2019 constitue la formalisation de cette relation durable et couvre les axes suivants :

- **Équité, éthique et transparence :**
 - Une collaboration avec les prestataires dans le respect de la déontologie dans les affaires.
 - Les décisions d'achats sont basées sur l'honnêteté et l'équité.
 - Promotion de la mise en « saine » concurrence dans la recherche de solutions aux besoins de la banque et l'adoption des solutions proposées.
 - Sélection des prestataires de manière impartiale selon l'approche du « mieux disant » basées sur des critères explicites et prédéfinis.
 - Interdiction de toute forme de corruption, active ou passive, ainsi que toute initiative menant à un conflit d'intérêt.
 - Respect des délais de paiement : CIH Bank procède au paiement de ses prestataires conformément aux lois en vigueur.
- **Confidentialité et droit de propriété intellectuelle :** Un strict respect de la confidentialité des informations non publiques communiquées par les prestataires ainsi que le droit de propriété intellectuelle des documents reçus de leur part.
- **Respect du code travail du Maroc :** Chaque prestataire de CIH Bank doit respecter le Code de Travail Marocain notamment l'abolition du travail des mineurs, l'élimination du travail forcé, les manquements aux standards en matière de salaires, avantages ou temps de travail, l'élimination de toute forme de discrimination et nuisance à la santé et sécurité des employés.
- **Respect de l'environnement :** Chaque prestataire de CIH Bank adopte le principe de précaution quant à l'impact de son activité sur l'environnement et prend les mesures appropriées pour l'atténuer voire l'éliminer.
- **Respect des lois et réglementations :** Chaque prestataire de CIH Bank doit se conformer aux lois et réglementations en vigueur au Maroc.
- **Ethique et bonne conduite des affaires :** Chaque prestataire de CIH Bank s'interdit toute pratique de corruption active ou passive, d'anti-concurrence ou autre menant à un conflit d'intérêt.

2) Procédure de sélection rigoureuse des fournisseurs

Les procédures CIH BANK prévoient des conditions strictes et transparentes de passation des marchés, basées sur la mise en concurrence des fournisseurs lors d'appels d'offres pour des montants dépassant 200.000,00 Dhs. Dans le cadre de cette procédure, les soumissionnaires doivent non seulement fournir les justificatifs de leur conformité aux lois sociales et fiscales mais aussi s'engager à surveiller toute dépendance économique mutuelle avec CIH BANK susceptible de mettre en péril les deux parties.

Le développement du Projet Nāchtary dont le lancement est prévu en 2020 assurera une totale transparence dans la sélection des adjudicataires dans une procédure 100% digitalisée.

3) Respect des délais des paiements

CIH BANK s'engage à ne pas dépasser le délai de paiement de 60 jours fixé par la législation en vigueur, et les règlements de factures s'organisent de la façon suivante :

- Procédure dédiée au règlement des fournisseurs ;
- Suivi des règlements par une entité indépendante des centres d'achat en relation directe avec le prestataire ;
- Envoi d'un état hebdomadaire aux centres d'achats sur les factures non payées au terme du délai légal.

**Indicateur
Clé**

**95% des prestataires CIH BANK actifs en 2019
sont des locaux**

C. Intégrité et loyauté des pratiques

CIH Bank a été précurseur en matière de conformité de ses activités aux lois et règlements en vigueur. La banque a mis en place un dispositif de veille réglementaire, de déontologie tout en se référant aux meilleures pratiques bancaires.

Elle agit quotidiennement en vue de limiter son exposition aux risques déontologiques caractéristiques du secteur bancaire, à savoir la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La protection des données à caractère personnel des clients est également la priorité de la banque.

IV. Innovation et transformation digitale

A. Solutions innovantes

L'innovation est un facteur déterminant dans le process de transformation digitale.

CIH Bank s'est inscrite dans une démarche de quête continue, d'idées innovantes, à même d'améliorer la qualité de service rendue aux clients voire même de créer la rupture.

Au-delà de la veille technologique et concurrentielle, CIH Bank a eu recours à plusieurs actions afin de stimuler l'innovation et les idées créatives :

- Organisation du premier HACKATHON de la place, qui a permis de sélectionner plusieurs idées innovantes et dont certaines sont allées jusqu'à la création de startups.
- Un Programme de « OPEN Innovation » avec le Soft Center, qui a permis d'identifier trois jeunes pousses avec des projets innovants. Un de ces projets est en production et les deux autres sont en cours de finalisation.
- Un Concours interne de la meilleure idée innovante « Fikr@ » qui a connu sa première édition en 2019 et qui sera programmé annuellement. Ce concours vise à primer l'excellence, notamment la créativité et l'innovation des collaborateurs de CIH Bank.

B. Transformation digitale au service de nos clients

CIH Bank est convaincue que la banque de demain sera à forte composante technologique et digitale, elle en a même fait sa signature « La banque de demain dès aujourd'hui ».

Ainsi, CIH Bank a été la première banque à lancer son process de transformation digital accompagnant le changement de son identité visuelle.

La transformation digitale de CIH Bank a été menée selon plusieurs axes : l'accompagnement en premier lieu des Ressources Humaines de la banque dans un projet d'évolution des compétences, et ensuite les clients pour les aider à mieux appréhender l'impact du digital.

En effet, la digitalisation est traitée selon deux orientations majeures chez CIH Bank :

- Le volet client : l'objectif que s'est fixé la banque est que chaque client CIH Bank doit être à même de faire l'ensemble de ses opérations bancaires à distances.
- Le volet interne : il concerne l'ensemble des métiers de la banque (le portail RH, la digitalisation des comités, la digitalisation des achats, la dématérialisation des archives, etc.).

C. Soutien de la Bancarisation digitale

Liberté, autonomie, sécurité... sont les nouveaux maîtres-mots des consommateurs, dans un monde de plus en plus digitalisé. Et même si des réticences existent, le mouvement de la digitalisation est une véritable lame de fond, incontournable. CIH Bank a décidé d'en faire un atout, un levier de croissance.

En effet, l'application CIH Mobile, la première application pour les services à distance offre une manoplie de services à distance. Paiement des impôts, des factures d'électricité, recharge de cartes, envoi d'argent à des proches, demande de chèquiers... le tout se fait depuis le mobile. Les agences sont géolocalisées, les télépaiements sont rendus possibles sur les guichets automatiques, les comptes sont gérables où que l'on soit... et le CIH Bank a été pionnière en la matière.

La banque est maintenant disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et partout. Le téléphone mobile devient l'outil privilégié de ce rapport à la banque totalement repensé. CIH Bank a osé réinventer son système bancaire pour l'adapter au nouveau mode de vie des gens, pour permettre au client CIH d'avoir sa banque partout avec lui.

V. La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie

Conscient que l'avenir et le succès ne peuvent se faire sans l'implication de femmes et d'hommes motivés et engagés dans le projet d'entreprise, CIH Bank met la valorisation de son capital humain au cœur de sa stratégie.

Cette valorisation vise à offrir aux collaborateurs un cadre professionnel favorable à leur épanouissement et à l'évolution de leur carrière, et ce à travers une politique ressources humaines proactive qui s'articule autour des grands axes suivants :

- L'optimisation des Ressources par une politique de rationalisation des effectifs en interne promouvant la mobilité professionnelle ou géographique pour doter les nouvelles structures et pour une meilleure adéquation poste/profil ;
- Un système d'appréciation privilégiant une culture de méritocratie et de management par objectifs, prônant l'amélioration de la performance individuelle et collective ;
- Un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances ;
- Une politique de formation dont la clé de succès consiste à faire face aux défis de l'évolution des activités de la banque et à anticiper l'impact des mutations de l'environnement par le développement des compétences requises ;
- Une politique sociale plaçant l'épanouissement du collaborateur au centre de ses priorités via une large diversification et amélioration de l'offre sur le plan des prestations sociales et une amélioration continue des conditions de travail (médecine de travail, confort, hygiène...) ;
- Une forte implication des managers dans la gestion de leurs effectifs : plan de formation, promotion, mobilité, rémunération...etc.
- **La création d'un club sportif et d'un centre d'estivage** pour le personnel.

Quant aux valeurs clés qui sous-tendent notre gestion des ressources humaines, elles se déclinent comme suit :

- **Équité** : Égalité des chances de tous les collaborateurs allant de leur recrutement et tout au long de leur

parcours professionnel aussi bien du point de vue de la rémunération que de l'évolution de carrière ;

- **Motivation et Méritocratie** : Développement d'une culture de récompense de la performance individuelle à due concurrence de sa contribution à la performance collective ;
- **Développement professionnel** : Développement de la compétence professionnelle des collaborateurs par des formations de qualité pour des parcours professionnels et des plans de carrière adéquats ;
- **Epanouissement personnel** : Développement d'une politique sociale attractive plaçant l'épanouissement du collaborateur au cœur des préoccupations de l'établissement.

A. Favorisation d'une culture de méritocratie et de management par objectifs

1) Politique de recrutement

Attirer, détecter, recruter et retenir le bon profil au bon poste sont les principaux défis que doit relever au quotidien l'entité « Recrutement ».

Pour ce faire, elle veille à développer en permanence l'attractivité de la marque employeur de CIH Bank et à préparer en amont le vivier de candidatures via un dispositif de communication visant à consolider notre présence auprès des jeunes diplômés. Ceci passe par la participation active aux salons et forums de recrutement organisés par les écoles et les universités aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La politique de recrutement au sein de CIH Bank se base sur les principes fondamentaux suivants :

- La priorisation du recrutement pour les jeunes diplômés ;
- l'essentiel des recrutements du Réseau se fait par l'intégration de jeunes chargés de comptes ou de clientèle via des contrats en grande partie de type Anapec.
- Un encouragement de la promotion interne des collaborateurs, essentiellement au sein du réseau pour accéder à des postes de Directeurs d'Agence, Chefs de Caisse et Chargés de Clientèle.
- La mise en place d'un dispositif transparent et ciblé de recrutement, afin d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique
- La validation préalable par les managers de tous les candidats
- L'approbation de tous les recrutements par le Comité Administratif
- Adoption d'une nouvelle grille de salaire d'embauche, validée par un cabinet externe, et approuvée par le Comité Administratif.

2) Politique de Gestion de Carrière

Pour assurer le développement professionnel de nos collaborateurs, la gestion de carrières de nos ressources humaines constitue une des priorités de la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Dans ce cadre, des entretiens individuels sont régulièrement programmés lors de l'exercice annuel d'appréciation, créant ainsi une occasion d'échange et de projection sur le plan professionnel.

Annuellement, un bilan des appréciations intégrant une analyse des différents outputs générés est soumis au Comité Administratif pour information et orientation.

Le collaborateur est donc impliqué en tant qu'acteur de son développement personnel et professionnel afin d'aborder l'ensemble des sujets Ressources Humaines le concernant notamment ses perspectives d'évolution (formation, évolution, mobilité...). La gestion de carrière est ainsi une responsabilité partagée entre le collaborateur, sa hiérarchie et la DRH.

B. Instauration d'un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances

Pour asseoir un système de rémunération motivant, équitable et privilégiant la création de valeur collective, une large refonte des pratiques en matière de rémunération était de mise aussi bien en termes de rémunération fixe que variable.

Afin d'assurer ce rôle levier de motivation et d'efficacité, la nouvelle politique de rémunération a été fondée sur la base de la méthodologie suivante :

- Sur le plan de la rémunération fixe : Une analyse fine des salaires (par fonction et par profil) a été établie pour garantir une plus grande équité salariale. Cette analyse a dégagé les différentes catégories « tranches de salaire » servant de référence pour orienter les managers lors des augmentations annuelles.
- Sur le plan de la rémunération variable : La rémunération variable est adossée aux performances. Ce système de rétribution récompensant les efforts et les performances individuels est instauré dans un but de méritocratie.

C. Mise en œuvre d'une politique de formation pour le développement des compétences

Le renforcement des activités de formation, s'inscrivant dans une logique de perfectionnement des compétences, contribue à accompagner la dynamique de changement et de croissance affirmée par le CIH Bank.

La politique de formation permet de préparer notre banque à faire face à un environnement externe en perpétuelle évolution et à réussir sa stratégie de développement.

La politique de formation s'articule autour des grands axes suivants :

- Formations d'initiation et d'intégration : elles concernent les nouvelles recrues et visent à leur permettre de comprendre le fonctionnement de la banque et la maîtrise des postes qu'ils auront à occuper.
- Formations de mise à niveau : elles sont dispensées au profit des collaborateurs qui accusent des insuffisances dans les travaux qu'ils assurent ou qui sont appelés à assurer de nouvelles fonctions.
- Formations spécialisées : elles visent le perfectionnement des collaborateurs dans leurs domaines respectifs.
- Formations d'accompagnement aux évolutions financières, technologiques et réglementaires : elles permettent l'acquisition de nouvelles connaissances pour permettre au collaborateur d'assumer pleinement son rôle.
- Formations diplômantes (Brevet bancaire, ITB...) : elles sont ouvertes aux collaborateurs désirant suivre ces cycles certifiants permettant d'atteindre un niveau d'expertise bancaire plus élevé.
- Le « e-learning » : conscient de l'apport de l'outil technologique pour renforcer et optimiser notre dispositif de formation, le CIH Bank a mis en place des formations en ligne favorisant l'apprentissage à distance pour gagner en efficacité.

D. Amélioration continue du climat de travail

Soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, CIH Bank veille à améliorer de façon continue son offre sur le plan des prestations sociales ainsi que ses conditions de travail.

1) La Santé de nos collaborateurs

Pour assister les collaborateurs dans des cas d'urgence, CIH Bank dispose d'un service médico-social composé notamment de :

- Médecin du travail : chargé des examens médicaux d'aptitude lors de l'embauche, des visites médicales annuelles et de la surveillance des conditions de travail ;
- Assistante sociale : chargée d'assister le personnel dans les hospitalisations et les formalités nécessaires pour une meilleure prise en charge médicale pour les collaborateurs et leurs familles ;
- Infirmière : chargée de prodiguer les 1ers soins et d'assister le médecin de travail.

En outre, CIH Bank organise chaque année pour son personnel des campagnes de prévention, dont :

- La vaccination contre la grippe saisonnière ;
- Le dépistage des affections pulmonaires.

Par ailleurs et dans le cadre des actions de prévention de la médecine du travail, le siège social, les agences et les annexes de CIH Bank sont dotés d'un « kit pharmacie » de premiers secours.

2) Aménagement des espaces de travail :

CIH Bank respecte les normes en matière d'aménagement, pour offrir à ses collaborateurs un espace de travail favorable.

En effet, les espaces de travail sont conformes notamment en termes de ratio d'occupation, d'éclairage, de climatisation, d'équipements de sécurité, etc.

Des programmes de maintenance et nettoyage continues des locaux avec des interventions rapides en cas de besoins sont mis en place.

Des opérations de désinsectisation et dératisations et dans le respect des normes sont régulièrement programmés.

E. Les ressources humaines en chiffres

Les tableaux ci-dessous décrivent la structure de l'effectif :

- Au 31 décembre 2017 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée \geq 10 ans	12	1	105	77	21	10	7	2	208	158	167	82	850
De 11 à 20 ans	3	0	23	18	18	2	1	0	34	27	22	5	153
De 21 à 30 ans	6	5	119	60	27	8	8	1	231	163	68	18	714
Plus de 31 ans	3	0	11	7	1	0	0	0	8	2	1	1	34
SOUS - TOTAL	24	6	258	162	67	20	16	3	481	350	258	106	1751
TOTAL	30		420		87		19		831		364		

Source : CIH Bank

• Au 31 décembre 2018 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée \geq 10 ans	12	1	105	77	21	10	7	2	208	158	167	82	850
De 11 à 20 ans	3	0	23	18	18	2	1	0	34	27	22	5	153
De 21 à 30 ans	6	5	119	60	27	8	8	1	231	163	68	18	714
Plus de 31 ans	3	0	11	7	1	0	0	0	8	2	1	1	34
SOUS - TOTAL	24	6	258	162	67	20	16	3	481	350	258	106	1751
TOTAL	30		458		72		21		891		455		1751

Source : CIH Bank

• Au 31 décembre 2019 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée \geq 10 ans	11	1	121	88	26	3	7	2	220	192	248	140	1059
De 11 à 20 ans	5	0	32	35	2	5	0	0	81	59	8	8	235
De 21 à 30 ans	2	6	118	62	31	4	11	2	228	156	69	13	702
Plus de 31 ans	3	0	11	3	0	0	0	0	14	14	2	1	48
SOUS - TOTAL	21	7	282	188	59	12	18	4	543	421	327	162	2044
TOTAL	28		470		71		22		964		489		2044

Source : CIH Bank

La pyramide d'âge de CIH Bank est marquée par un âge inférieur à 35 ans avec une tendance croissante du nombre de femmes recrutées. Par ailleurs le taux d'encadrement¹ est de 23% à fin décembre 2019.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de l'effectif par nature du contrat de travail :

Nature du contrat de travail	Effectif 2017	Effectif 2018	Effectif 2019
Contrats à durée indéterminée	1692	1796	1895
Contrats à durée déterminée		11	1
Contrats ANAPEC	59	120	152
TOTAL	1751	1927	2048

Source : CIH Bank

¹ Taux d'encadrement= Effectif cadre manager / Effectif total

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :

- Nombre de représentants de personnel ;
- Nombre de jours de grève ;
- Nombre d'accidents de travail ;
- Nombre de licenciements ;
- Nombre de démissions ;
- Nombre de recrutements ;
- Nombre de litiges sociaux et leurs natures.

Indicateurs		2017	2018	2019
Représentants du personnel		40 représentants titulaires et 39 Suppléants	40 représentants titulaires et 39 Suppléants	40 représentants titulaires et 39 Suppléants
Jours de grève		0	0	0
Accidents de travail		26	28	23
Recrutements	Cadres responsables	3	2	1
	Cadres	119	172	80
	Grades	45	115	6
	Employés	0	0	
Démissions	Cadres responsables	2	0	1
	Cadres	53	71	29
	Grades	7	14	12
	Employés	0	0	
Licenciements	Cadres responsables	0	0	1
	Cadres	4	1	2
	Grades	4	2	2
	Employés	0	0	
Litiges sociaux (individuels ou collectifs)	Nombre	11	1	2
	Nature	Individuels	Individuels	individuel

Source : CIH Bank

Dans le souci de toujours apporter de meilleures conditions qui contribuent au confort et à l'épanouissement professionnel des collaborateurs, CIH Bank veille à offrir à ses collaborateurs et leurs familles nombreux avantages sociaux et intéressements.

VI. S'engager en faveur du développement durable

A. Réduction l'impact de notre empreinte environnementale

Soucieux de l'impact significatif des activités du secteur bancaire sur son environnement, CIH BANK à travers ses différentes directions aspire à réduire son empreinte environnementale.

Cette démarche ne peut se faire sans l'implication des parties prenantes internes et externes pour passer vers une activité à bas carbone.

Aussi et avec le déploiement progressif du réseau CIH BANK, l'optimisation du besoin en énergie est nécessaire et l'engagement du CIH BANK se répertorie en quatre volets majeurs liés à l'atténuation de l'impact environnemental.

1) Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux

Des projets de mise à niveau des infrastructures du siège et annexes de la banque ont été lancés afin de les doter d'équipements de dernière technologie répondant aux normes internationales et permettant une réduction de la consommation d'énergie et un plus grand respect de l'environnement.

Il est à noter également que CIH Bank veille dans ses projets de construction d'agences et annexes à :

- Utiliser des matériaux et équipements respectueux de l'environnement, par exemple le Corian (matériaux écologiques non toxique), le bois, le verre, les équipements de climatisations, etc.
- Installer un éclairage LED avec une détection de mouvement au niveau des espaces communs dans la mesure du possible ;
- Aménager des espaces verts pour les grands bâtiments (Directions régionales et centres de vacances notamment).

2) Economie de papier :

CIH Bank a mis en place plusieurs actions afin de réduire sa consommation de papier notamment :

- La généralisation des imprimantes multifonctions, d'où une utilisation nettement réduite des toners et autre consommables ;
- La généralisation à l'ensemble des collaborateurs du siège l'impression par défaut en recto-verso dans le cadre du paramétrage des imprimantes/photocopieurs ;
- La digitalisation des processus métiers de la banque utilisant beaucoup de papier et d'impression ;
- La dématérialisation des réunions des comités internes de la banque ainsi que celles de ses instances sociales (Conseil d'administration et comités en émanant).

Ces réunions se déroulent dans le cadre d'une application dédiée à la gestion des réunions sous format dématérialisé et accessibles par voie d'ordinateur ou de tablettes, avec une consommation de zéro papier ;

- La digitalisation d'une partie des imprimés utilisés au niveau des agences et mailing envoyés aux clients de la banque ;
- Le suivi des consommations par agence et entité centrale et la sensibilisation des grands consommateurs.

Ces actions ont permis de réduire la consommation de papier au niveau du siège qui est passée de 7799 à 5929 de rames de papier par an entre 2016 et 2019.

3) Economie d'énergie et utilisation des énergies renouvelables

Dans un souci d'économie et d'efficacité énergétique l'éclairage LED est généralisé à l'ensemble du siège de la banque, de ses annexes et Directions régionales. CIH Bank a installé cet éclairage au niveau de 40% de son réseau, soit au total 130 agences à fin 2019. La généralisation de l'éclairage LED à 100 % du réseau de CIH Bank est prévue en 2021. Par ailleurs, la signalétique extérieure de l'ensemble des agences est totalement éclairée en LED depuis 2014.

Aussi depuis janvier 2018, CIH Bank a procédé à l'installation au niveau de toutes les agences des interrupteurs horaires crépusculaires (astronomique) avec des contacteurs pour maîtriser le déclenchement de l'éclairage des enseignes et son extinction la nuit. Aussi, au niveau des escaliers principaux et de secours du siège, un dispositif avec détecteur de mouvement est installé pour économiser l'énergie.

Un suivi des consommations par agence (eau et électricité) est également assuré pour sensibiliser par rapport aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d'eau par exemple).

Aussi et pour garantir une plus grande économie d'eau, l'arrosage des espaces verts au niveau du Club de CIH Bank est assuré par l'eau du puit.

Par ailleurs, CIH Bank utilise de l'énergie propre, l'énergie solaire, au niveau de certains logements de vacances individuels offerts à ces collaborateurs, ainsi que pour certains équipements du club CIH Bank. Une étude est en cours avec un expert spécialisé pour utiliser l'énergie solaire au niveau de certaines agences et annexes.

4) Politique d'archivage :

Une nouvelle politique d'archivage a été mise en place en 2019 ayant pour objectif un archivage rationnel avec Zéro archives au niveau des nouvelles agences. La cible de la direction est de convertir l'ensemble du réseau en agences à zéro archives et ceci à l'horizon 2022.

5) Quelques indicateurs :

INDICATEUR	MODE DE CALCUL	RÉSULTAT	COMMENTAIRE
Éclairage LED agences	-	40% des agences sont dotées en LED	Cible de 100% à l'horizon 2021
Éclairage LED Siège et annexes	-	100%	L'ensemble des plateaux de bureau sont dotés par un éclairage LED
Économie sur la Facture énergétique du siège	Comparaison entre l'année 2017 et 2019	Économie de 3% Sur la période de 2017-2019	La facture mensuelle moyenne est passée de 224 KDH à 216 KDH. Diminution en dépit de l'augmentation des effectifs et du matériel notamment informatique.
Diminution de la consommation de papier	Comparaison entre l'année 2018 et 2019 par année par collaborateur	Économie de 8% entre 2018 et 2019	-2019 utilisation de 14,9 rames/collaborateur/an -2018 utilisation de 16,2 rames/collaborateur/an
Recyclage déchet papier du Siège	-	100%	L'ensemble des déchets papier Siège est récupéré par un prestataire spécialisé dans le recyclage
Nombre d'agences zéro archives	-	21% du réseau	63 agences au total sont zéro archives Cible de déploiement total de la politique zéro archives est 2022

B. Mécénat et sponsoring

CIH Bank apporte chaque année son soutien à de nombreux événements et manifestations à travers le Royaume. Ces différentes opérations de sponsoring et de mécénat associent notre image de marque à des valeurs et des actions positives, consolidant ainsi notre notoriété sur le marché et notre positionnement de banque citoyenne.

Notre banque accompagne plusieurs initiatives culturelles, caritatives, et solidaires et s'engage pour leur réussite. Parmi les initiatives soutenues durant les dernières années, nous citons :

1) Des activités culturelles et artistiques :

- **Le spectacle jeune public** offrant l'opportunité aux enfants issus de milieux défavorisés de découvrir le théâtre.
- **Festival Gnaoua et Musiques du monde**, qui œuvre pour la promotion de la culture Marocaine et l'universalité de la musique.
- **Symphonyat** qui rend hommage au patrimoine musical marocain.
- **Le festival Théâtre et Culture** qui encourage le théâtre marocain

2) Des événements scientifiques :

- **Devoxx4Kids** permettant aux enfants de découvrir les rudiments de la programmation et la robotique d'une manière ludique.
- **Devoxx Morocco** qui met en avant le rôle des développeurs et les enjeux de la révolution numérique, offrant aux jeunes et aux startups l'opportunité de rencontrer des champions internationaux du codage et de la programmation

3) Des actions sociales :

CIH Bank a contribué au financement de nombreuses associations notamment :

- SOS village d'enfants.
- L'Association Lalla Salma pour la lutte contre le cancer.
- La Fondation Mohamed V pour la solidarité.

CIH Bank est également un partenaire de plusieurs autres acteurs sociaux à travers le Maroc, en faveur de l'insertion sociale. Dans ce cadre, de nombreuses opérations ont été menées dans différentes régions du Royaume, notamment la rénovation d'une école à Douar Semmane en Janvier 2020.

Le mécénat et le sponsoring représentent pour CIH Bank, un outil majeur de communication axé sur l'utilité sociétale. Au-delà des exemples cités, une multitude d'autres sont menés chaque année par notre banque qui reste fidèle aux valeurs de solidarité.

C. Financement vert

CIH Bank a signé, le 11 septembre 2019, une convention de prêt en faveur des TPME, d'un montant de 550 MDH avec la Finéa suite à la contractualisation d'une ligne de refinancement de 1,2 milliard de DH (100 millions d'euros) avec l'Agence française de développement (AFD). Une partie de cette ligne de crédit est dédiée au financement des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

INDEX GRI STANDARDS 2016

Code GRI	Nom du standard	PARTIE DU RAPPORT ESG ET AUTRES SOURCES	PAGES
	102 PROFIL DE L'ORGANISATION		
102.1	Nom de l'organisation	CIH BANK	
102.2	Activités, marques, produits et services	Présentation de CIH Bank	Page 8
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	187 Boulevard Hassan II, Casablanca 20000	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	Maroc	
102.5	Capital et forme juridique	Présentation de CIH Bank	Page 8, 11 et 12
102.6	Marchés desservis	Maroc	
102.7	Taille de l'organisation	Présentation de CIH Bank	Page 8
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changements substantiels	
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	Politique d'achat responsable	Page 16 et 17
102.12	Adhésion à des initiatives externes	Mécénat et sponsoring	Page 27
102.13	Adhésion à des associations Stratégie	Mécénat et sponsoring	Page 27
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	Le Mot du Président	Page 7
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités Éthique et intégrité	Engagements et Enjeux RSE	Page 10
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	Les valeurs / culture de CIH Bank	Page 9
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques Gouvernance	Actionnariat et Gouvernance	Page 11
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 13
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Actionnariat et Gouvernance	Page 10
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 13
102.23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction.	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 14
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 15
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 16
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 17
102.28	Evaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance Implication des parties prenantes	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 18
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	Cartographie des parties prenantes	Page 9
102.41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	L'ensemble des salariés sont couverts par la convention collective du GBPM	
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	Procédure de sélection rigoureuse des fournisseurs	Page 17
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	Engagements et Enjeux RSE	Page 10
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting Pratiques de reporting	Engagements et Enjeux RSE	Page 11
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Groupe	
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Avant-propos	Page 6

102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	Engagements et Enjeux RSE	Page 11
102.48	Réaffirmation des informations	Le premier rapport aucune réaffirmation	
102.49	Modifications relatives au reporting	Le premier rapport aucune modification	
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Annuelle	
102.51	Date du rapport le plus récent	Le premier rapport ESG de CIH Bank	
102.52	Cycle de reporting	Annuel	
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Contacts	Page 32
102.54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Pas de vérification externe	
102.55	Index du contenu GRI	Index GRI Standards 2016	Page 28
102.56	Vérification externe	Pas de vérification externe	
	103 Approche managériale		
103.1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Avant-propos	Page 6
103.2	L'approche managériale et ses composantes	Intégralité du rapport	
103.3	Evolution de l'approche managériale	Cartographie des parties prenantes Engagements et Enjeux RSE	Page 9
	201 Performance économique		Page 11
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée	Chiffres clés	Page 8
201.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
	202 Présence sur le marché		
202.1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Pas de salarié rémunéré au salaire minimum	
	203 Impacts économiques indirects		
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Mécénat et sponsoring	Page 27
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
	204 Pratiques d'achat		
204.1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	95% des prestataires CIH BANK actifs en 2019 sont des locaux	Page 17
	205 Lutte contre la corruption		
205.1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Politique d'achat responsable	Page 16 et 17
205.2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Politique d'achat responsable	Page 16 et 17
	206 Comportement anticoncurrentiel		
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Pas d'action en justice	
	302 Energie		
302.1	Consommation directe d'énergie	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
	306 Effluents et déchets		
306.2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
	307 Conformité environnementale		
307.1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Aucune non-conformité	
	308 Evaluation environnementale des fournisseurs		
308.1	Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Aucun impact	
	401 Emploi		
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
	403 Santé et sécurité au travail		

403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
	404 Formation et éducation		
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
404.3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	La valorisation de notre capital humain au cœur de notre stratégie	Page 19,20,21,22,23 et 24
	405 Diversité et égalité des chances		
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Actionnariat et Gouvernance	Page 11,12 et 13
	406 Lutte contre la discrimination		
406.1	Cas de discrimination et mesure corrective	Pas de cas reporté	
	407 Liberté syndicale et droit de négociation collective		
407.1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation peut être en péril	Le droit de liberté syndicale et de négociation est une obligation contractuelle	
	408 Travail des enfants		
408.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Pas de risque identifié	
	409 Travail forcé ou obligatoire		
409.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail forcé ou obligatoire	Pas de risque identifié	
	414 Evaluation sociale des fournisseurs		
414.1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Réduction l'impact de notre empreinte environnementale	Page 25 et 26
	417 Commercialisation et étiquetage		
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage		
417.2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas de non-conformité	
417.3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas de non-conformité	
	418 Confidentialité des données des clients		
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas de plainte rapportée	
	419 Conformité socio-économique		
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Pas de non-conformité	
	Supplément secteur financier		
FS1	Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité.	Financement vert	Page 27
FS5	Engagements et dialogue avec les clients/entités détenues/ partenaires commerciaux sur les risques et les opportunités des volets environnemental et social.	Cartographie des parties prenantes Engagements et Enjeux RSE	Page 9 Page 11
FS7	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social par secteur d'activité et ventilé par objet.	Financement vert	Page 27
FS8	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental par secteur d'activité ventilé par objet.	Financement vert	Page 27

CONTACT :

Mlle Amal MOUHOUH / Directrice du Pôle Marketing et Communication :

Tel 05 22 47 9424 –amal.mouhoub@cihbank.ma



CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.832.473.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -



La banque de demain dès aujourd'hui

60
600



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca

Tél : (+212) 0522 47 90 00

(+212) 0522 47 91 11

Fax : (+212) 0522 47 90 63

www.cihbank.ma

**La liste des communiqués de presse publiés par CIH Bank au cours
de l'exercice 2019**

[RESULTATS SEMESTRIELS JUIN 2019 DU GROUPE CIH BANK](#)

[COMMUNIQUE POST ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2019](#)

[INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2019](#)

[AUGMENTATION DE CAPITAL](#)

[PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE](#)

[AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE](#)

[COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU MARDI 11 JUIN 2019](#)

[COMMUNIQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION MAI 2019](#)

[COMMUNIQUE POST ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 04 AVRIL 2019](#)

[AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE](#)